Ministère de la culture et de la communication

Concours réservé « Loi Sauvadet » d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle

Spécialité « danse »

SESSION 2015

Jeudi 23 juin 2016

Épreuve écrite d'admissibilité

16-DEC4-04627

L'épreuve écrite obligatoire d'admissibilité est organisée par spécialité. Elle est constituée d'un cas pratique, portant sur la mise en œuvre de politiques publiques culturelles sur le territoire.
(durée 4h ; coefficient 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de personnes, …) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 135 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Sommaire du dossier documentaire (2 pages)
- Dossier documentaire (131 pages)

Ministère de la culture et de la communication

Concours réservé « Loi Sauvadet » d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle

Spécialité « danse »

SESSION 2015

Jeudi 23 juin 2016

Épreuve écrite d'admissibilité

16-DEC4-04627

SUJET :

À partir du dossier, vous rédigerez une note à l'attention du directeur régional des affaires culturelles faisant le point sur le projet culturel de l'abbaye de Corbigny, en dégageant ses atouts et ses limites, et en faisant des propositions susceptibles d'enrichir le projet au regard des politiques du ministère de la culture et de la communication et de l'action de ses opérateurs.

Vous aborderez le sujet selon la spécialité dans laquelle vous concourez, sans perdre de vue l'approche globale du projet.

Ministère de la culture et de la communication

Concours réservé « Loi Sauvadet » d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle

Spécialité « danse »

SESSION 2015

Jeudi 23 juin 2016

Épreuve écrite d'admissibilité

SOMMAIRE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document n° 1	« Histoire abrégée de l'Abbaye de Corbigny », extrait du site internet de la Communauté de communes du Pays Corbigeois	Page 5
Document n° 2	« La ruche en mouvement », plan développé du projet en cours de structuration et d'écriture au 23 mars 2012 Pôle chorégraphique régional de Bourgogne	Pages 6 à 14
Document n° 3	« L'Abeïcité 2014 », Abbaye de Corbigny	Pages 15 à 33
Document n° 4	Plaquette de présentation de « La 2ème saison Danse à Corbigny – Saison 2013/2014 », L'Abeïcité et la Compagnie les alentours rêveurs	Pages 34 à 41
Document n° 5	« Annonces », extrait de « La lettre du spectacle » parue en 2015	Page 42
Document n° 6	Compte-rendu du comité de pilotage du 15/01/2015 de l'Abéïcité – Abbaye Corbigny	Pages 43 à 45
Document n° 7	« L'Abéïcité – une ruche artistique - Un lieu structurant pour la Nièvre et pour le Région », document de travail du 26/02/2016 *Les plans des pages 78 et 79 sont donnés à titre indicatif*	Pages 46 à 86
Document n° 8	« Au Pays »-Commande publique confiée à Lawrence Weiner pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre-Bourgogne », Dossier de presse	Pages 87 à 124

Document n° 9	« Work for the Abbaye de Corbigny (blue), 2006 – Krijn de Koning – Œuvre acquise par le Frac Bourgogne en 2007 », Communiqué de presse extrait du site internet « Abeïcité-Corbigny »	Page 125
Document n°10	« La multiplication des contraintes », Vincent Mauger, 2011, extrait du site internet « Abeïcité-Corbigny »	Page 126
Document n° 11	(Patrimoine-Environnement s'engage : l'Abbaye de Corbigny), extrait du site internet « Patrimoine Environnement »	Pages 127 à 128
Document n° 12	« L'observation sociale de la Nièvre : des défis distincts selon les territoires », publication de mai 2013 de l'Insee Bourgogne, Bourgogne Dimensions	Pages 129 à 134
Document n° 13	Carte de la Bourgogne-Nièvre	Page 135

Document n°1

Histoire abrégée de l'Abbaye de Corbigny

Corbigny en 1435

L'actuelle Abbaye de Corbigny date de 1754. Une pierre de fondation, visible au pied de la façade sud du monument atteste de ce chantier que la Révolution interrompit.

À partir de 1789, l'abbaye connaît des usages divers : les Haras de l'État s'y installent pendant le Consulat et l'Empire, elle est louée en 1834 à l'évêché de Nevers pour y établir le Petit Séminaire. En 1850, l'évêque transfère son bail à la Société hospitalière, à la salle d'asile et aux frères de la Doctrine chrétienne de Nancy. Huit ans plus tard, l'École normale d'instituteurs s'y installe. En 1888, c'est au tour d'une École primaire supérieure et d'un Cours élémentaire… avant un Cours complémentaire en 1889. L'année 1894 marque l'ouverture d'une École pratique d'agriculture dans un monument que la Première Guerre Mondiale reconvertit en hôpital militaire. De 1962 à 1983, cours complémentaire et collège d'enseignement général se succèdent dans les murs, pour la plus grande gloire des gamins du territoire. Classée Monument Historique en 2001, l'abbaye, renommée Abéïcité, est devenue depuis 2003, un lieu de création et de diffusion artistique.

Document n°2

PÔLE CHORÉGRAPHIQUE RÉGIONAL DE BOURGOGNE

LA RUCHE EN MOUVEMENT [1]

PLAN DÉVELOPPÉ DU PROJET

EN COURS DE STRUCTURATION ET D'ÉCRITURE

au 23/03/2012

<u>Avertissement</u> : ce document est un document intermédiaire qui donne une idée de ce que pourra être ce projet. Il est porté à l'attention de tous qu'il ne s'agit en aucun d'une version définitive et qu'un certain nombre d'éléments seront affinés au fur et à mesure de l'étude territoriale

Rédigé par l'équipe porteuse du projet : la compagnie les alentours rêveurs

Sophie Bobbé : présidente
Serge Ambert : chorégraphe
Gaëlle Piton : chargée de production et de diffusion
Valérie Bordes : chargée d'administration et de production
Jean-Marc Colet : artiste chorégraphique et assistant

1 *Réflexion sur le nom en cours. A l'heure actuelle, le terme « Ruche » nous semble propice pour indiquer l'intense activité (*le bourdonnement*) que nous proposons que ce soit du point de vue de la création, de la diffusion, de l'enseignement, de la formation... « En mouvement » pour renforcer cette ébullition et montrer que le projet évolue et se tisse, se pense avec les différents acteurs et institutions.

La Ruche en mouvement est un projet de Pôle chorégraphique régional proposé par le chorégraphe Serge Ambert en partenariat avec Jean-Paul Sêtre, directeur de l'Abéïcité de Corbigny et avec le concours actif de l'EPCC, du Conseil Général de la Nièvre et de la ville de Corbigny.
La compagnie - *les alentours rêveurs* -, en résidence pérenne à l'abbaye depuis septembre 2006, est actuellement porteuse du projet dans l'attente du choix d'une forme juridique adaptée.

1-Pourquoi un Pôle chorégraphique régional?

Historique [2]

>Développement de la Danse en Bourgogne : de la fin du Centre Chorégraphique à la création d'un outil professionnel à Corbigny / 1989-1995

La danse en Bourgogne s'est développée au milieu des années 80 dans l'élan national impulsé par le Ministère de la Culture en faveur de l'art chorégraphique.
La création en 1989 d'un Centre Chorégraphique à Nevers dirigé par Anne-Marie Raynaud précédée de la naissance d'Art Danse voulue conjointement par Marie-Jo Gros, Brigitte Real et la même Anne-Marie Raynaud en 1988, témoignent de deux pôles structurants en Bourgogne en étroite relation : l'un en Nord-Bourgogne (Nièvre et Yonne), l'autre en Sud-Bourgogne (Côte-d'Or et Saône-et-Loire).
En 1994 avec la fermeture de Maison de la Culture, le Centre Chorégraphique de Bourgogne Nevers-Nièvre disparait. L'association départementale reprend le flambeau avec des résidences missions proposées à plusieurs compagnies et parfois menées conjointement avec l'ADDIM de l'Yonne. Ainsi les Nivernais ont pu découvrir, entre autres, le travail de Maïté Fossen, Dominique Boivin et Christian Bourigault.

>Développement d'un lieu de danse à Corbigny / Implantation de la compagnie les alentours rêveurs

1996-2005

Dès 1996, la ville de Corbigny réfléchit en lien avec l'ADDIM 58 à la création d'un studio de danse dans l'ancienne chapelle de l'Abbaye. Ce studio a pour objectif d'offrir un lieu pour l'enseignement de la danse mais aussi un outil de travail pour des résidences de compagnies professionnelles. Le studio ouvre ses portes en septembre 2002 accueillant plusieurs compagnies de danse dont les alentours rêveurs à l'automne 2004 pour une résidence de création de la pièce *La Fêlure du Papillon* chorégraphiée par Serge Ambert. A l'issue de cette résidence, la ville de Corbigny propose au chorégraphe de venir implanter sa compagnie à l'Abbaye afin de compléter la « ruche d'artistes » déjà composée du TéATr'éPROUVèTe, de la compagnie Déviation et de METALOVOICE nouvellement arrivée.

[2] cf. annexe 1 « La danse dans la Nièvre » par Emmanuelle Baudry

2006-2011

Après plusieurs résidences en 2005 et au premier semestre 2006, la compagnie les alentours rêveurs s'installe à Corbigny en septembre 2006, disposant en dehors du studio de danse, d'un local de stockage technique et d'un bureau. En un peu plus de cinq ans, elle va créer quatre pièces : *Ephémère*, *Desirata* (2007), *Fleurs sanglantes* (2009), *Comme un Bond en plein Ciel* (2010). Elle va organiser des temps forts autour de la danse :

- *Jour de Danse(s)*, journée festive de la danse réunissant compagnies professionnelles et pratiques amateurs, qui fêtera sa cinquième édition en 2012.

-*Danses au féminin* en 2009 réunissant des pièces amateurs et professionnelles de compagnies départementales mettant en valeur des danses de femmes

- *ArtPsyChore* en 2010, temps fort autour des notions d'art, de corps et de psychiatrie réunissant expositions, propositions théâtrales et chorégraphiques.

La compagnie mène également un travail de sensibilisation sur tout le territoire nivernais et la région Bourgogne en proposant ateliers, conférences, rencontres, répétitions publiques, etc…à des publics très variés : écoles maternelles, écoles primaires, collèges, lycées, IUFM, enseignants de l'éducation nationale, personnes âgées, élèves des écoles de danse, danseurs amateurs, groupes de danse traditionnelle, patients de CHS, danseurs et comédiens professionnels... Ce travail de terrain s'est développé en Nièvre grâce à la collaboration qui s'est progressivement mise en place avec l'EPCC et les écoles d'enseignement artistique.

Malgré la fidélisation d'un public de plus en plus nombreux, la diffusion et la circulation des œuvres chorégraphiques sur le territoire sont problématiques. La visibilité des compagnies installées en région reste faible, la région Bourgogne n'est pas identifiée comme un territoire de danse. Les membres du réseau Affluences (Réseau bourguignon du spectacle vivant) ne se tournent pas spontanément vers des propositions chorégraphiques.

Le Pôle chorégraphique, fort de l'expérience de la compagnie et du retour des chorégraphes ayant du mal à être diffusés en région, a pour ambition d'être moteur et d'essayer d'apporter une réponse à ces problématiques en développant la danse depuis Corbigny permettant de faire rayonner l'art chorégraphique sur tout le département et au-delà.

Pourquoi un « Pôle » ?

La création chorégraphique est au cœur du projet. Nous lui conférons le nom de « Pôle » car à la fois attractif et exerçant dans un premier temps une influence sur l'environnement local, départemental et régional. Son mode d'action privilégié est le travail en réseau car *la Ruche en mouvement* travaille en étroite collaboration avec les opérateurs de terrain.

2-Missions et objectifs du Pôle chorégraphique :

Le Pôle chorégraphique est un lieu de création artistique et de sensibilisation des publics en lien étroit avec les pratiques artistiques amateurs et une « école du spectateur ». Ses actions s'articulent autour de trois domaines principaux, tous au service de la création artistique.

2. 1. Lieu de création de diffusion et de circulation des œuvres

✓ ***La Saison danse***

Quatre pièces sont programmées par an, dont une pièce pour le « jeune public »
Le choix des spectacles retenus chaque année doit garantir une diversité d'esthétique et de contenu artistique tout en maintenant une cohérence.
La compagnie en résidence pérenne (actuellement les alentours rêveurs) pourra faire partie de cette programmation.
Des programmations supplémentaires sont envisagées en collaboration et cofinancement avec diverses structures nivernaises : *D'Jazz Nevers/Nièvre*, *Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre*, *Rézonances*, *la Transverse*, *Sceni qua non, etc…*

✓ ***Les Résidences : un accompagnement multiple***

1. ***Les Résidences/coproduction***

a. <u>Accueil de compagnies en résidence</u>
Une des missions du pôle chorégraphique est le soutien à la création chorégraphique sous toutes ses formes. Les compagnies professionnelles accueillies pourront être d'envergure différente, d'émergentes à confirmées.
En dehors de la compagnie implantée, le Pôle chorégraphique accueille trois compagnies porteuses d'un projet de création en résidence courte à raison d'un projet par trimestre.
Ces résidences sont ouvertes à toutes les compagnies y compris les compagnies installées en région.
Le Pôle chorégraphique fournit le studio de danse en ordre de marche, un ou plusieurs hébergements, un espace bureau avec connexion internet.
Le pôle chorégraphique apporte également une part en coproduction comprenant une participation aux frais de déplacements. Le montant de cette enveloppe varie selon la nature des projets retenus.

b. <u>Accompagnement technique</u>
Les compagnies accueillies en résidence ont la possibilité de profiter du parc matériel lumière et son suivant des modalités strictes d'utilisation définies au préalable.

c. Accompagnement administratif
Le Pôle chorégraphique propose un mode d'accompagnement des équipes artistiques professionnelles en résidence dans une logique de mutualisation et de coopération.

A la demande, des conseils individualisés et adaptés à chaque équipe pourront être apportées par des personnes ressources du Pôle chorégraphique présentes sur place.
N.B : Ces conseils seront orientés autour du « comment faire » et non du « faire ». Ils ne dispenseront pas les équipes de s'entourer de personnes compétentes au niveau administratif. L'accompagnement vise à l'autonomie des équipes artistiques.

2. Les Résidences simples

Dans les périodes où le studio de danse est disponible, il pourra être mis à disposition des compagnies installées en région Bourgogne. Elles pourront bénéficier en outre d'un hébergement pour 4 à 5 personnes d'une part et d'un accompagnement artistique ou/et administratif d'autre part. Dans ce cadre, aucune aide financière de la part du pôle chorégraphique ne sera accordée.

✓ ***Le Temps fort chorégraphique***

Ce *Temps fort chorégraphique* annuel a pour vocation de valoriser la danse en Bourgogne en favorisant sa visibilité.

Il a lieu au printemps pendant 3 jours en fin de semaine. Il vise à offrir en priorité une visibilité aux compagnies installées en région. Il se décline autour d'un spectacle, d'une plateforme et d'autres actions :

- Un spectacle d'une compagnie invitée

- Une plateforme réservée aux compagnies professionnelles de danse installées en région de façon à permettre une meilleure visibilité des propositions chorégraphiques dans une forme choisie par elles (aboutie ou en cours d'élaboration)

- D'autres actions : ateliers, stages, projections de films sur la danse, expositions, conférences, journées professionnelles…

2.2. Lieu d'enseignement de la danse et de formation professionnelle aux métiers du spectacle

a - *Enseignement*

• lien avec l'EPCC et le réseau des écoles d'enseignement artistique : le Pôle chorégraphique collabore de manière privilégiée avec l'EPCC pour l'enseignement artistique en danse des amateurs. Le Pôle chorégraphique travaille conjointement avec l'EPCC pour toutes les actions pédagogiques de ce dernier, qu'elles aient lieu à

l'Abbaye de Corbigny (*in situ* ou hors les murs de Corbigny) ou qu'elles aient un lien avec la programmation et/ou la ligne artistique danse du Pôle chorégraphique.

Le Pôle chorégraphique peut également être force de proposition pour l'EPCC. Des « ateliers danse » sont proposés de manière régulière aux élèves musiciens de l'École de Musique et de Danse de Haute-Nièvre.

b – *Education artistique : liens avec l'Education nationale*

Le Pôle chorégraphique peut être amené à faire des propositions auprès des responsables des services éducatifs (stages découverte pour les élèves de 3ème des différents métiers du spectacle, « L'envers du décor » etc.)
Des pistes sont à creuser avec le collège Noël Berrier de Corbigny et le lycée Alain Colas à Nevers (option danse).

Le Pôle chorégraphique envisage de collaborer avec l'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions (ONISEP) et du Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO) dans le cadre, par exemple, de salons et d'évènements autour des métiers du spectacle vivant.

c - *Formation professionnelle*

Le Pôle chorégraphique envisage de coopérer avec *Liaison Arts Bourgogne* et le service formation du conseil régional pour :

- l'accueil de programmes d'entraînement régulier du danseur
- des rendez-vous autour des différents métiers du spectacle vivant (mise en scène, son et lumière, décor...) tout au long de la saison
- l'accueil à l'abbaye des formations aux métiers techniques et administratifs du spectacle vivant conjointement avec des organismes de formation référents comme l'ARTDAM, l'AFDAS et Nicéphore Cité
- des formations communes avec des structures départementales ou géographiquement proches
  (ex. : les Rencontres musicales de Vézelay - corps et voix / Festival du Mot à la Charité-sur-Loire - texte et mouvement, …)

2.3. Pôle ressource en danse sur la région

Projet de création d'un Pôle ressource en danse autour des supports (dé)matérialisés audiovisuels et papier.
Le Pôle chorégraphique se rapprochera du CRDP, des bibliothèques et de la bibliothèque de la Nièvre (Conseil général) pour un fonctionnement en réseau sur le thème chorégraphique afin de favoriser la circulation des différentes ressources.

Le Pôle chorégraphique est en relation étroite avec la salle multimodale (à venir) pour la captation et l'archivage. Cette salle est un outil complémentaire important pour le pôle chorégraphique.
La numérisation des supports va dans le sens des problématiques actuelles liées à la mémoire en danse.

Le Pôle ressource sera accessible librement aux élèves danseurs.

Des conférences thématiques peuvent être organisées ponctuellement et donner lieu à publications.

3- Un lieu d'ancrage territorial au rayonnement extra-territorial

Inscription du projet de la Ruche dans un dispositif plus large : **Nièvre 2021**

> « *L'enjeu majeur est de revendiquer la grande richesse et la diversité des initiatives culturelles, d'en favoriser l'accès et la pratique, de continuer d'enrichir l'offre et d'inventer de nouvelles formes d'accessibilité collective et individuelle à la connaissance. Il s'agit également de favoriser les échanges culturels entre territoires, entre personnes de cultures différentes et entre espaces dédiés.* » (Nièvre 2021)

Dans le cadre de *Nièvre 2021*, et fort des expériences similaires menées sur le territoire national, la compagnie propose à ses partenaires de réfléchir aux autres volets de la politique culturelle à partir de ce point d'ancrage que constituent la DANSE et la présence de la compagnie.

Un lieu en relation avec les « forces vives » du territoire

3.1.1. Un rayonnement local s'inscrivant dans une dynamique départementale

Il s'agit de mettre en place un maillage du territoire permettant la diffusion des œuvres, voire l'accueil de compagnies en résidence à partir d'un réseau d'acteurs (collectivités, groupements, associations) solidaires de la démarche et désireux de s'engager. Une relation toute particulière est souhaitée avec les compagnies installées à Corbigny autour de leurs champs de compétence.

Le choix d'installer ce Pôle à Corbigny dans la Nièvre contribue à l'aménagement culturel du territoire nivernais et bourguignon en cherchant à adosser ce nouveau « Pôle » à un lieu marqué par la présence artistique de la compagnie les alentours rêveurs et par un projet d'action culturelle ne demandant qu'à se développer.

Il viendrait conforter un réseau composé en Nièvre d'outils à vocation départementale (Sceni Qua Non cinéma itinérant et Mimiplexes, le centre culturel de rencontre de la Charité sur Loire, le Reso – EPCC de la Nièvre…), régionale (CRJ, Centre d'Art Contemporain, la Transverse…), et constituerait pour ce qui concernant la danse, l'un des lieux ressource pour l'élaboration d'une politique partagée.

Il viendrait enfin renforcer la dynamique engagée en territoire rural sur le secteur de Corbigny Lormes avec le projet de création d'une scierie à Sardy-Lès-Epiry, le développement du très haut débit, la politique d'accueil des nouveaux arrivants, impulsée par une volonté politique forte.

3.1.2. Vers une dimension régionale

Le Pôle chorégraphique envisage notamment de :

- Se tourner naturellement vers un partenariat avec le CDC Bourgogne basé à Dijon ainsi qu'avec d'autres structures régionales comme par exemple le Centre régional du Jazz, la Maison du Patrimoine Oral à Anost pour la danse traditionnelle...
- Créer des passerelles entre programmation, accueils en résidence.
- Envisager des projets irriguant toute la région
- A terme, mettre en place un véritable réseau de programmateurs danse sur la région Bourgogne.

3.1.3. Vers une dimension nationale

Le Pôle chorégraphique se mettra en relation avec des lieux ayant une proximité de vue et d'objectifs afin de tisser un réseau national de lieux intermédiaires de fabrique et de diffusion d'objets chorégraphiques.
Le Centre National de la Danse de Pantin pourra être un partenaire de réflexion et de travail.

3.1.4. Vers une dimension européenne

Recherche à moyen terme d'une visibilité européenne : proposition de jumelages et d'échanges avec des lieux similaires européens.
Des pistes sont étudiées en République tchèque, au Portugal, en Espagne…
Des partenariats sont à lancer avec la Maison de Bourgogne de Mayence, la ville de Kobern-Gondorf (jumelée à Corbigny), la Bohème centrale (région tchèque historiquement proche de la Bourgogne), la région d'Opole en Pologne…

4-Dans la perspective d'une éco-conception du projet

L'étude réalisée en novembre 2009 auprès des habitants de la Nièvre montre que ce concept a du sens pour les nivernais. Ces derniers sont particulièrement préoccupés par les questions environnementales.

- Volonté de réaliser un projet solidaire et responsable prenant en considération les enjeux du développement durable.
- Traduction de cette volonté dans la mise en place d'actions concrètes relevant de l'éco-responsabilité

  Un exemple concret : relai des actions liées au co-voiturage sur la Région et force de proposition innovante pour développer la problématique des transports (cf dispositif Mobigo du Conseil régional)

Annexe :

« La danse dans la Nièvre », rédigé par Emmanuelle Baudry-Martin

ABBAYE DE CORBIGNY L'ABÉÏCITÉ 2014

La fréquentation des (grands) musées et des expositions temporaire, conçues souvent à la manière de « blockbusters » destinés à doper celle-ci, connaît depuis plusieurs années un succès qui ne se dément pas.
Le sociologue Philippe Coulangeon (*) **qualifie de « mystérieux » un phénomène qui, selon lui, semble bien indiquer « *une légère réduction des inégalités sur le long terme.» Sans que, pour autant, on puisse parler, à cet égard, de démocratisation, « la nature de l'offre s'étant élargie depuis quarante ans. »***
Pour ce disciple de Pierre Bourdieu, « le » musée est le seul domaine culturel susceptible de connaître, à l'avenir, un développement régulier, même si certains chiffres de fréquentation semblent bel et bien « siliconés » par les institutions, en dépit des rapports de la Cour des Comptes qui pointent régulièrement la manière dont certaines institutions muséales comptabilisent leurs visiteurs, en particulier gratuits.
Un tel phénomène marque-t-il une véritable évolution vers une moindre hiérarchie dans la sociologie du public culturel ou bien signe-t-il, en forme de grandiose malentendu, l'échec de la démocratisation culturelle ?
Il faudrait un certain culot pour tenter d'apporter des réponses catégoriques à ces deux interrogations, « sans penser de manière autonome la question de la démocratisation culturelle et la question de la démocratisation sociale. »
Parce que nos sociétés sont toujours parcourues par de fortes inégalités culturelles qui continuent de jouer un rôle très important dans la structuration des rapports de classe.
Parce que les frontières symboliques entre les classes sociales sont toujours à l'œuvre. Sans jeu de mots.
Parce que « l'écart entre la part de budget que les ménages de cadres supérieurs et les ménages ouvriers consacrent à la culture et aux loisirs s'accroît, au bénéfice des premiers, et l'écart relatif à la part occupée par les dépenses contraintes s'accroît en sens inverse et que le privilège culturel des cadres n'est donc pas purement culturel. »
« Parce que, dans sa forme scolaire, le capital culturel continue d'orienter aujourd'hui très puissamment les trajectoires sociales. »
« Parce que la valeur sociale des diplômes n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui, comme le montrent, **a contrario*****, les difficultés d'insertion professionnelle considérablement accrues des non diplômés. »***
On pourrait multiplier les exemples jusqu'à plus soif et s'interroger, aussi, sur les « nouveaux territoires de la domination symbolique », à l'heure où les pratiques culturelles, jusqu'alors considérées comme les plus légitimes et discriminantes, comme la lecture, notamment, perdent de « leur profit de distinction ».
Pour Philippe Coulangeon, il faudrait, aussi, avant de tenter d'apporter des réponses à ces deux questions, considérer qu' « il y a deux niveaux d'analyse, le social et le territorial » et que, sur le plan territorial, « le résultat est moins mauvais qu'on voudrait bien le dire. »
C'est dans cette tension là, arts d'un côté et société de l'autre, avec pour outils les « manières de faire », différentes, mais concourant au même objectif, développées par chacune des compagnies en résidence, l'école d'enseignement artistique, les équipes accueillies et les non professionnels, que s'inscrit ce projet.
Ces « manières de faire » devront néanmoins être réinterrogées avec, pour objectif, la pérennisation d'un outil de politique culturelle appelé à se développer autour de deux lieux – Abéïcité et transverse - regroupés au sein d'une même structure et gérés par celle-ci, en lien avec l'Agence culturelle du Morvan, au plus prêt des intérêts des habitants du territoire.

C'est au cœur de ce débat que nous souhaitons, avec le CG 58 et Jean Bojko, poursuivre dans les campagnes l'aventure du camion d'alimentation générale culturelle inventé par le TéATRéPROUVèTe (cf annexes « *Les campagnes, une passion française…* »).

(*) *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*

1/ Saison danse 2 à Corbigny

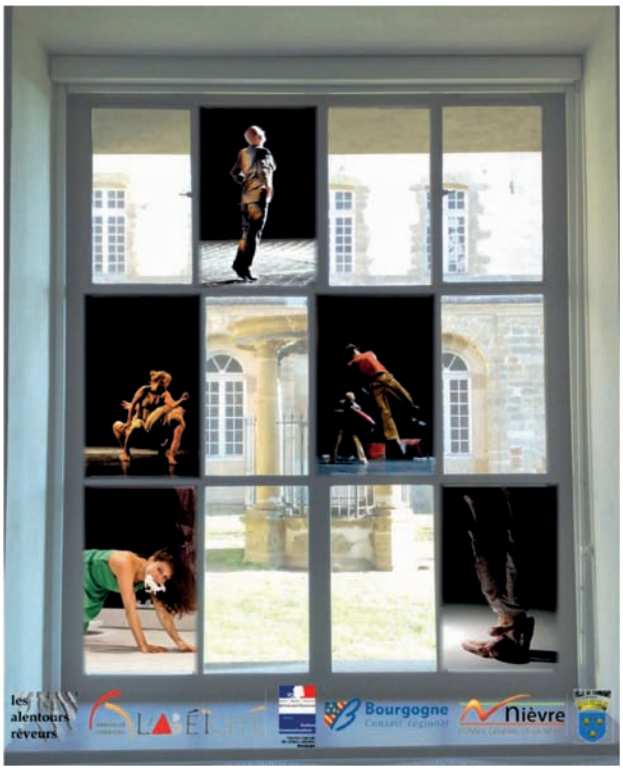

« Après une saison « dense en danse » qui a vu l'Abéïcité accueillir pas moins d'une douzaine de propositions chorégraphiques panachant création, diffusion, résidences d'équipes artistiques invitées et événements récurrents – je pense, en particulier à Improdance et Jour de Danse(s), deux manifestations étroitement liées à l'aventure artistique qui s'écrit depuis une dizaine d'années entre les murs de l'abbaye de Corbigny, et qui vivaient, respectivement, leur deuxième et sixième édition – Serge Ambert, fort du succès public remporté en 2012 – 2013, nous propose une deuxième saison, tout aussi alléchante que la précédente. Ce succès n'est évidemment pas dû au hasard. Je ne crois pas au hasard. Je crois en revanche à l'efficacité du travail, et à ces vertus, petites et grandes, qui doivent l'accompagner pour l'inscrire dans un projet, une construction, au service des petits et des grands, des jeunes et des vieux, des danseurs et des non danseurs. Au nombre de ces vertus, je citerai la patience, la modestie, la ténacité et la volonté. Enfin, pour ce qui est du projet, je rappellerai ici tout l'intérêt que je porte à l'émergence d'un lieu dévolu à la danse basé à Corbigny, mais appelé, je l'espère, à rayonner très vite bien au-delà des frontières de notre département et de notre région ! »

Jean-Paul Magnon, Maire de Corbigny

Après avoir accueilli en 2012 et 2013 la Cie Étant donné, avec « *Zig Zag* », une pièce qui a fait le tour du monde, Joëlle Bouvier, grande figure de la danse, le duo de théâtre physique « *Brother Brother* », « IMPRODANSE # 2 », en lien avec D'jazz, « Jour de Danse », pour une 6è édition, la création de « *Les Blessures volontaires* », des temps de résidence, avec, notamment, Gaetano Battezzato et le Teatri del vento, Christine Bastin et la Cie La Folia, pour la création de « *Danse avec mon père* » dans le cadre d'Art Danse CDC Dijon Bourgogne, mais aussi des stages et des ateliers, ainsi que des rencontres professionnelles autour de la danse, une deuxième Saison de Danse, riche en présences artistiques a été présentée par Serge Ambert le 15 octobre 2013 en présence d'un public nombreux. Alors, pourquoi une couleur danse un peu plus affirmée d'année en année? Parce que…

- ***… ,on veut le croire, « le mouvement ne ment jamais » (M. Graham)***
- ***… un spectacle de danse est « répétable » mais non reproductible***
- ***… « Parce que la philosophie et l'esthétique sont dans l'incapacité à penser les pratiques chorégraphiques selon le régime commun de l'œuvre.»* (Frédéric Pouillaude)**
- **… la danse contemporaine ne pratique pas la ségrégation des corps**
- **… il y a une grande réciprocité entre danse, littérature, poésie et philosophie**

■ **… les enfants les plus jeunes s'y repèrent sans qu'il soit besoin de les assommer par d'interminables discours**

1/1 Propositions

► Une fois par trimestre…

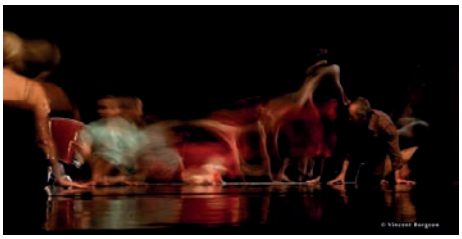

…la Jam du jeudi

►14 février

« *Fruition* », quatuor chorégraphié et mis en scène par Christine Bastin, Cie Christine Bastin / La Folia.

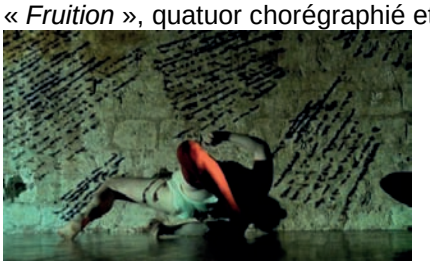

► 28 mars

À la transverse, reprise de « *Les Blessures volontaires* », pièce pour 5 hommes imaginée et chorégraphiée par Serge Ambert, créé le 8 novembre 2013 à la Scène nationale de Mâcon.

►11 avril

Après avoir été accueillis en résidence à l'Abéïcité du 16 au 26 avril dernier pour la création de « *Artemis, face au miroir* », pièce de danse - théâtre visuel, Amador Artiga (par ailleurs membre de la Cie Periferias Philippe Genty) et Nikola Krizkova (Cie espagnole la femme, imaginarias) reviennent présenter ce spectacle qui parle de *tellement ;* « *Artémis dans les feuilles vertes ; Séléné qui resplendit* *Perséphone en enfer…* »

La Cie sera de nouveau accueillie en résidence du 17 au 22 mars 2014.

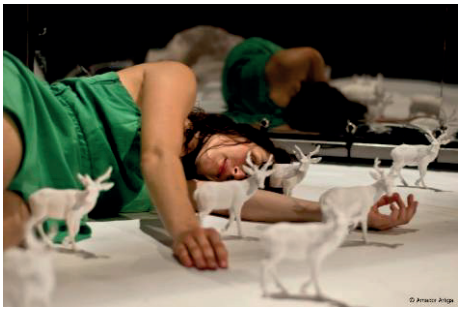

► 24 mai

« *Ce que me dit la nuit*.» Solo de Serge Ambert créé le 27 janvier 2014 au Théâtre Mansart / CROUS de Dijon dans le cadre de "Art Danse, le Festival", dans le cadre d'une soirée soli, comprenant aussi la création de « *Danse avec mon père* », solo de Christine Bastin qui sera accueillie dans cette perspective à l'Abéïcité du 2 au 17 décembre 2013.
À l'hôpital de La Chartreuse à Dijon puis au CHS de La Charité-sur-Loire, Serge Ambert a proposé des ateliers pour des patients atteints de troubles psychotiques. Il s'est alors trouvé confronté à plusieurs questions. Pourquoi se sentait-il si bien et si proche d'eux ? Pourquoi la simplicité de leurs gestes semblait faire ressurgir une forme d'archaïsme primal et essentiel ? Un solo qui touche le corps pour révéler une mémoire secrète et instinctive.

►En préambule, présentation du travail d'un groupe de patients du CHS de La Charité-sur-Loire, en aboutissement d'un travail mené tout au long de l'année par Daniel Mourocq et serge Ambert, « Danser les mots, danser les corps », dans le cadre du **festival Des ensembles qui s'assemblent, qui sera accueilli pour une deuxième édition à l'Abéïcité, du 20 au 24 mai.**

Quelque chose que l'on pourrait intituler « à la grâce des corps empêchés »
Projet soutenu par Art Danse – CDC Dijon / Bourgogne et l'Abéïcité. À noter qu'il a fait l'objet d'une coproduction de l'Agence culturelle du PNR du Morvan en 2013.

► 28 juin

Jour de danse(s) / Temps VIII, amateurs et professionnels

► Novembre

Soirée des 10 ans de la Cie les alentours rêveurs : *La Fêlure du Papillon* (2004) – *Les âmes perdues* (2005) – *Signature(s)* (2006) –*Éphémère* (2007) – *Desirata* (2007) – *Fleurs sanglantes* (2009) – *Comme un bond en plein ciel* (2010) – *Les Blessures volontaires* (2012)

Retour sur les créations de Serge Ambert, qui font désormais partie du patrimoine immatériel de l'abbaye de Corbigny.

1.2 Résidences danse (novembre 2013 – mars 2014)

► Après Gaetano Battezzato – Teatri del vento du 11 au 22 novembre 2013 pour la création d' « *Extases* », avec sortie de résidence le 22 novembre, La Folia / Christine Bastin du 2 au 7 décembre pour la création de « *Danse avec mon père* » et la Cie les alentours rêveurs du 9 au 13 décembre pour la création de « *Ce que me dit la nuit* », la Cie Periferias imaginarias sera accueillie du 17 au 22 mars 2014 pour la recréation de « *Artemis face au miroir*. »

► À noter que Serge Ambert s'est associé au travail en résidence de Jean-Christophe Cochard et de la Cie de l'Argile pour la création d'un spectacle issu de l'ouvrage de Varlam Chalamov « *Les Récits de la Kolyma. »*

2 Musique(s)

2.1 Musique et danse

► Samedi 1er février

Cie Marie Braun / La Farfalla, *Qu'il est grand le ciel et bleu le rêve.*

Après « *Quelqu'un t'attendra au bord du chemin* » en janvier 2013 et une tournée à l'été avec le Camion d'Alimentation Générale Culturelle, nous avons souhaité recevoir de nouveau Marie. À noter qu'un temps de reprise se tiendra à l'Abéïcité les jours précédant ce spectacle tout en sensibilité, qui, par sa mixité, se situe à la périphérie de la Saison de Danse.

2.2 Musique de chambre

► 1ère quinzaine d'août

24ès Fêtes musicales de Corbigny : cinq concerts « grande scène », trois concerts « hors les murs » (cf Annexes)

- **3 août : Quatuor Parker**
- **5 août : Quatuor Quartbone**
- **6 août : Quatuor Léonis**
- **8 août : Trio Contraste**
- **10 août : Sirba Octet**

►11 octobre, à Épiry

Concert et bal organisé conjointement avec Marc Péroneille et Rézo'nances.

2.2 Résidences musique

► Trio Chaud (Lucia Recio, voix, Didier Petit, violoncelle et voix, Edward Perraud (batterie), sur les routes de Bourgogne…Didier Petit viendra travailler ici, en compagnon de route, pour la 4è année consécutive.

Partenaire principal du projet

Centre régional de Jazz (Roger Fontanel)

Cadre géographique du projet
Un lieu dans chaque département de Bourgogne

Lieux souhaitant accueillir le projet
■ 21 : Théâtre Gaston Bernard, Châtillon-sur-Seine, dont le directeur est le président du réseau Affluences
■ 58 : Abbéïcité – abbaye de Corbigny
■ 71 : L'Arrosoir, Châlon-sur-Saône
■ 89 : Cité de la Voix, Vézelay (émanation du conseil régional de Bourgogne)

Projet
■ Considérer la Bourgogne avec les yeux d'un voyageur qui découvre un pays étranger, en s'installant pendant 3 jours dans un lieu de chaque département pour y rencontrer des gens ayant une activité sensible qui lui seront présentés par le responsable de la structure partenaire.
■ Cette « activité sensible » peut relever du patrimoine artisanal, culinaire, musical, littéraire, dansé, viticole, plastique, musical, poétique, photographique, etc, et ne concerne en rien les artistes professionnels établis (**)
■ À la fin de chaque période de trois jours, une pièce est enregistrée (Patrick Peignelin), en lien direct avec la personne qui aura suscité le plus d'intérêt pour son projet de vie, et donnée dans le cadre d'un concert avec le Trio Chaud.
■ Cet enregistrement fera partie d'un album dans lequel le trio associera son répertoire avec celui fabriqué avec la personne.
■ En parallèle, réalisation d'une vidéo racontant les rencontres ainsi qu'un travail d'écriture sur les trajets –la route – et les rencontres
■ Tout ce travail sera raconté ensuite dans un objet mixte, disque et livret papier, diffusé dans les médiathèque de Bourgogne et OTSI, mais aussi commercialisé au niveau national sous le label Basta.
■ Enfin, au-delà des quatre concerts sur les lieux, un grand concert « récapitulatif » sera donné à la fin du projet, avec la participation de tous les protagonistes. Lieu non fixé à ce jour.

Edward et Didier
à Corbigny
le 15 janvier 2012,
concert I.R.I.S

3 Théâtre

3.1 Programmation

► 14 octobre
« *Karl Marx, le retour* », de Howard Zinn, par le Théâtre de l'Archipel, dans une mise en scène de Christian Frégnet.

3.2 Résidences, dans et hors les murs

***« Mieux vaut faire envie que pitié»*, c'est Pindare qui l'a dit, dit-on… même si, ou en dépit du fait que nous sommes, ici, évidemment moins bien équipés, en matière technique, que certains lieux objectivement mieux dotés que nous, tant en personnels qu'en matériels. Comment expliquer alors l'attirance qu'exerce l'Abéïcité sur des équipes artistiques – et je n'évoque pas là les compagnies de danse contemporaine, pour lesquelles la réponse à la question semble plus facile à trouver – mais des équipes relevant du théâtre ou de la musique ? Disant cela je pense, par exemple, sans être exhaustif, à Didier Petit, Christine Bertocchi, Benjamin Flament, Marie Braun, Philippe Villiers ou Jean-Christophe Cochard. Est-ce le lieu qui attire, porteur d'une longue histoire qui se perpétue au rythme des travaux de restauration , est-ce le monde rural, autour du lieu, avec ses pleins et ses déliés, est-ce les « figures » et « caractères » que l'on peut rencontrer dans le lieu, et qui le font vivre au quotidien, ou le silence, le soir, tard, propice à la recherche et au travail, ou bien encore l'accueil que l'on s'efforce de faire au mieux et au plus prêt de la sensibilité des uns et des autres ?**

► 22 février – 9 mars, sdf

Accueil conjoint du Quatuor Léonis (programmé par ailleurs dans le cadre des 24es Fêtes musicales de Corbigby) par le TéATRéPROUVèTe et l'Abéïcité

► 22 février – 9 mars ; 19 avril – 4 mai, studio

Nouvel accueil du Théâtre de l'Argile, avec Jean-Christophe Cochard, Stéphane Godefroy, Hubert Godon, Igor Drigatsch et Emmanuelle Dahan pour la création de *En allant vers les Récits de la Kolyma*, d'après l'œuvre de Varlam Chalamov *:* textes Sylvie Germain, Blaise Cendrars, Ossip

Mandelstam, Varlam Chalamov. Une aventure théâtrale de longue haleine qui n'est pas sans rappeler l'expérience des *Vies minuscules*, 1993-2008…accueillies ici en intégrale en 2013.

►1ère quinzaine de juillet, sdf

Nouvel accueil du Collectif À vrai dire, une toute jeune compagnie en laquelle nous croyons fermement. Après *Rhapsodie*, créé ici en juillet 2013 à l'issue de plusieurs temps de résidence de mai 2012 à juillet 2013, la Cie s'attaque au *Tartuffe*…

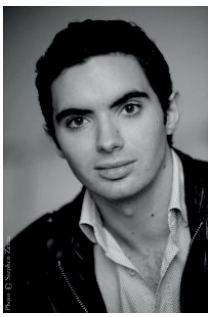

► 2è quinzaine d'août, sdf

Sur le chemin des fables, aux étangs de Vaux, à la chapelle du Banquet

C'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveau, à l'été, Odile Rouare * (Cie Histoire d'amour) et Philippe Villiers ** (Cie Pérédelkino) qui ont créé à Corbigny en 2008, après plusieurs temps de résidence *Du temps que les bêtes parlaient*, d'après les *Fables* de La Fontaine.

« *Ainsi dans les dangers qui nous suivent en croupe, le doux parler ne nuit de rien* » Jean de La Fontaine

Le sentier découverte des Fables de La Fontaine commencera par un stage tout public organisé à l'Abéïcité, animé par Odile et Philippe. Ce stage, intitulé « De Molière à La Fontaine, la langue du 17è siècle », sera donné en amont des représentations hors les murs du spectacle « *Du temps que les bêtes parlaient…* ».

*

2013 *À tort et à raison* de Ronald Harwood / mise en scène : Odile Roire
" Le Bus de Lukas Bärfuss / mise en scène : René Loyon
2009 *Les Peintres au charbon* de Lee Hall / mise en scène : Marion Bierry
" *Du temps que les bêtes parlaient* d'après Jean de La Fontaine / mise en scène : Odile Roire...
2004 *L'Émission de télévision* de Michel Vinaver / mise en scène : René Loyon
2000 *Isma* de Nathalie Sarraute / mise en scène : René Loyon
1996 *Liberté à Brême* de Rainer Werner Fassbinder / mise en scène : Marie Hermès
1995 *Lumières (I)* mise en scène : Georges Lavaudant...
" *Lumières (II)* mise en scène : Georges Lavaudant...
1989 *La Ballade de Calamity Jane* de Jean-Pierre Léonardini / mise en scène : Viviane Théophilidès
1986 *On ne badine pas avec l'amour* d'Alfred de Musset / mise en scène : Viviane Théophilidès

** Il débute au théâtre à l'âge de 14 ans dans la Compagnie du Théâtre Molière. A 19 ans il s'installe à Paris où il poursuit sa formation à l'Atelier Sarah Sanders. Au cinéma il tourne sous la direction d'Andrzej Zulawski dans "L'Amour Braque", adaptation de "L'Idiot" de Dostoïevski, aux cotés de Sophie Marceau et Francis Huster (1985), avec Géla Babluani "13Tzameti", primé à la Mostra de Venise et au festival de Sundance (2005). Au théâtre, il interprète Musset, Shakespeare, Grumberg, Gourio et participe à la création de la Compagnie Théâtrale de la Cité (C.T.C), fondée par Nicolas Hocquenghem à l'occasion du Tricentenaire Jean Racine (1999). Le premier spectacle de la compagnie, *Britannicus*, où Philippe Villiers joue Néron, voit l'élaboration d'une technique de diction au service des alexandrins. Ce travail dans la langue forge la personnalité de la C.T.C et se poursuit avec *Phèdre* (2000), "Le Misanthrope" (2002), "La Double Inconstance" (2007), et des auteurs contemporains comme Olivier Apert (Oreste & Oedipe, Alavieàlanuit) et Gérard Astor (Leïla-Enki - Festival d'Avignon 2005). Parallèlement à la C.T.C, il participe à différentes productions à L'Opéra de Paris sous la direction de metteurs en scène comme André Engel, Robert Carsen ou Jorge Lavelli. En 2006 il est dirigé par Hervé Bernard Omnes dans "Le Projet Laramie" et rejoint en 2007 la Compagnie Pérédelkino pour deux projets autour des textes de Lothar

4 Théâtre sans h

4.1 Faire décoller des points d'interrogation

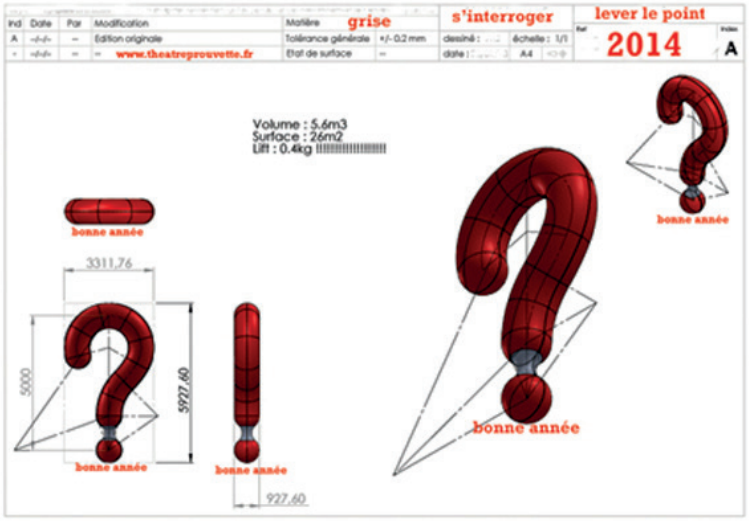

4.2 T'as le salut du poilu !

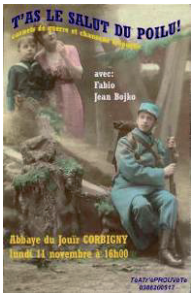

À partir du 2 août 2014 Jean Bojko et Fabio évoqueront avec sensibilité et pudeur ce que vécurent nos grands-pères, à l'heure où la notion de « culture de guerre », proposée par Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, aborde sans tabous, contrairement à l'historiographie jusqu'alors en vigueur, le problème du témoignage de l'expérience combattante.

5 Arts plastiques

►Fin juin – Journées du Patrimoine

Exposition Charles Fulgéras

Contrat Amical entre L'Abéïcité de Corbigny et Charles Fulgéras concernant la réalisation de deux peinture en Formats Portes inclus dans l'exposition de l'été 2014.

« 2 Panneaux de la série « Abéïcité » dont les dimensions restent à définir intègreront un fond gravé reprenant les différentes marques laissées sur les murs de l'Abbaye au cours du temps. À ces marques s'opposera le graffiti « Baconnets 92 », caractéristique du quartier d'Antony où habite l'artiste. Le Bleu le plus proche possible de la salle Krijn de Koning s'opposera dans chaque panneau aux autres couleurs. Des formes émergentes plus ou moins figuratives ou abstraites s'inscriront dans une composition destinée à éveiller la richesse du paradoxe entre d'une part la pesanteur et l'immobilité qui structurent et enracinent et d'autre part la légèreté et le mouvement vers les possibles. »

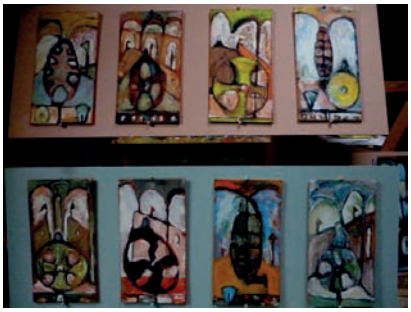

► Fin juin – Journées du Patrimoine

Exposition de photographies proposée par Thierry Vasseur et Gisèle Didi

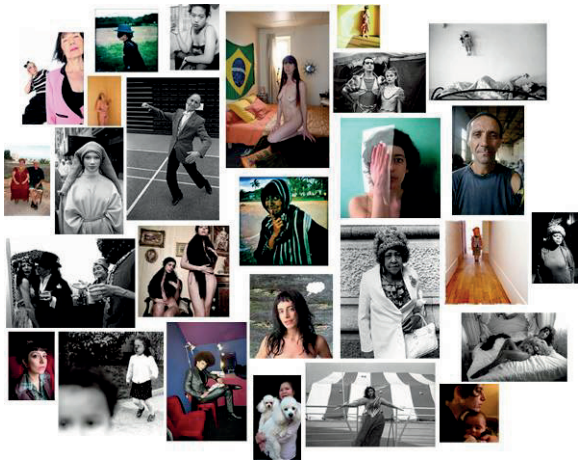

Plus d'infos : http://www.thierry-vasseur.fr/ http://www.giseledidi.net/bio

6 Arts de la rue

La Cie METALOVOICE

L'année 2014 sera une année dédiée à la création du spectacle Fertiles ainsi qu'à la diffusion de 3 spectacles en tournée dans toute la France.
En parallèle la Cie accompagne une classe de terminale du lycée agricole de Château Chinon à la réalisation d'un spectacle qui sera présenté à Quetigny, Dijon et Château Chinon .

6.1 La création / Fertiles

« feRtiles est un théâtre en mouvement qui nous transporte par paliers du chaos à la reconstruction, de l'isolement au collectif, de la gravité vers l'espoir.

A bout de souffle, un monde vacille puis s'écroule …

4 personnages, des isolés, rassemblent progressivement des éléments indispensables à la recomposition de ce qu'ils pourront bientôt nommer : une communauté. Un narrateur sonore accompagne leur énergie et souligne leur cheminement…

La dramaturgie de ce spectacle s'appuie sur la loi d'Ohm et plus particulièrement sur les mots qui la définissent : tension, intensité et Résistance. Une loi utilisée par les personnages de feRtiles pour mettre en lumière leurs petites résistances, point de départ de toutes les grandes. »

6.2 La diffusion

feRtiles / 31 représentations

11 et 12 avril : Quartier de Lune / Chalon-sur-Saône
1er mai : Le familistère de Guise / St Quentin
17 et 18 mai: La briqueterie / Ciry le Noble
24 et 25 mai: Festival PrinTemps de Paroles / Bussy st Martin
7 et 8 juin : Festival de théâtre / Detmold - Allemagne
10 juin : Festival Furies / Chalon en Champagne
du 23 au 26 juillet : Festival international Chalon dans la rue / Chalon sur Saône
du 20 au 23 août : Festival international Eclat / Aurillac
5 octobre : Saison culturelle / Varennes-Vauzelles

Virée(s) vers l'Est / 2 représentations

9 mai : Centre national de arts de la rue / Annonay
14 juin : Parc du Haut Fourneau / Uckange

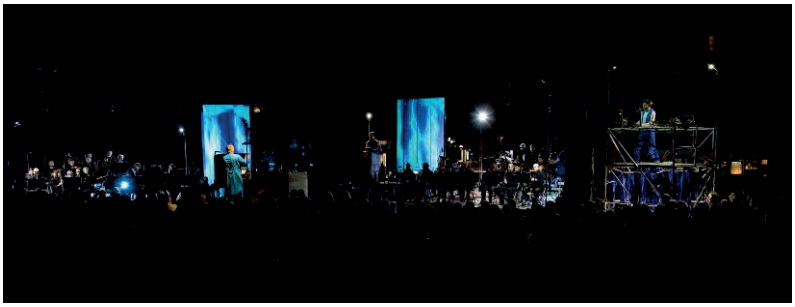

Espèce « h » / 1 représentation

20 septembre / Journées du patrimoine / Musée Schneider / Le Creusot

6.3 Education artistique

Dans le cadre du projet culturel d'établissement, le LEGTA du Morvan propose à la compagnie METALOVOICE de créer un projet artistique en liens avec les modules d'enseignement de la classe de terminale CGEA et le prix littéraire des lycéens et des apprentis de Bourgogne et de participer ainsi au développement et à l'animation culturel du territoire. A partir de la Bande Dessinée « Sang Noir » de Jean-Luc LOYER, l'objectif pour les élèves sera d'appréhender l'écriture et la mise en espace, en voix et en rythme d'une production artistique animée par une compagnie artistique professionnelle.

6.4 La transverse

La transverse offre aujourd'hui et ce, depuis 2011, un lieu unique en Bourgogne, un outil dédié à la création et à la diffusion des arts de la rue.

Située à Corbigny dans le haut nivernais la transverse développe un projet structurant s'appuyant sur trois axes de travail :

-l'accompagnement à la création / la résidence, la production…
-la diffusion par complicité territoriale / les RENC'ARTS, le festival … -la médiation culturelle / sortie de résidence, ateliers avec les scolaires…

►13 au 26 janvier

Résidence de création Alexandre Ducq et Natalie Kuik. Sortie de résidence publique 24/01

« L'idée de créer un spectacle ensemble est née de leur rencontre autour de l'utilisation des mêmes outils : le couteau, le sabre, la hache… Le fakir et la lanceuse de couteaux se sont trouvé des points communs. Les voici dans leur première étape de création. »

►10 au 15 Février

Résidence de création Cie METALOVOICE: ***feRtiles***

« R=U/i est une formule électrique qui nous éclaire sur la notion de résistance. Elle dit ceci : la résistance d'un élément (R) est égale à sa tension (U) que l'on divise par son intensité (i). Une formule pour mettre en lumière ce qui reste souvent dans l'ombre : les petites résistances humaines. Une formule électrique associée à trois mots qui vont porter trois intentions de jeu : intensité, tension et résistance. C'est le point de départ pour asseoir aujourd'hui la dramaturgie de "feRtiles". »

► 20 et 21 février

Résidence Cie Bleu Nuage. Atelier avec les classes de 5ème du Collège Berrier (21/02) et RENC'ART (21/02) : *L'Apesanterie* - Chimie burlesque

« L'Apesanterie est un spectacle de rue tout public, où l'émerveillement des adultes n'a rien à envier à celui des enfants. Les expériences spectaculaires de chimie amènent les tours de magie qui ponctuent la jonglerie. Le mime a pour partenaire une machinerie archaïque… »

►8 mars
Concerts punks organisés par l'association 101 flèches, avec Les canards boiteux, Les chiens de la casse, Jabul Gorba

►10 au 22 mars
Résidence de création Cie METALOVOICE: feRtiles

►24 au 29 mars. Représentation 28 mars
Résidence Cie Les alentours rêveurs: Les Blessures volontaires

► 7 au 10 Avril
Résidence de création Cie METALOVOICE: feRtiles

►19 avril – 2 mai
Résidence Cie Caracol: Café Ulysse. Renc'art 30/04

« Que signifie se sentir chez soi, à la maison ? Cette question sert de fil rouge à cette création. Au moment où des milliers de personnes doivent, pour des questions de survie, fuir la leur, et tenter de s'en créer une, où ceux qui vivent dans les rues n'ont de cesse de trouver un abri, où les revendications d'être chez soi se font de plus en plus bruyantes, j'ai eu envie de ré interroger cette notion et d'écrire ainsi le deuxième spectacle de la compagnie pour l'espace public, pour un lieu passant, toujours dans ce souci de s'adresser non seulement au public qui aura décidé de se déplacer mais aussi à celui qui passe par hasard. »

►14 au 16 mai
Résidence de création Cie METALOVOICE: feRtiles

►24 au 30 mai
Résidence Cie Les bleus de travail : Americanne Drim. *Renc'art 30/05 : Avant-première*

« Marcel, 1,50 mètres, est marié depuis 30 ans à Raymonde, 130 kgs. Ce sont des anciens saltimbanques... À l'aube de leur « retraite », Raymonde et Marcel, des paillettes dans les yeux, décident de partir à la conquête de l'Amérique. Ils n'y iront pas en avion... mais en camping car ! En chemin, ils s'arrêteront pour rôder le grand spectacle qu'ils présenteront bientôt à Las Vegas... »

►21 Juin
Fête de la musique organisée par l'association Wishingwell

► 27 et 28 septembre

Comme chaque année, le festival des arts de la rue en pays Corbigeois se déroule le week-end suivant celui des journées du patrimoine. C'est en septembre.
Le festival est instant fédérateur qui s'adresse prioritairement aux habitants du Pays Nivernais Morvan et aux quelques touristes qui se trouvent encore sur le territoire.
Chaque année une commune du pays Corbigeois est associée au festival et la ville de Corbigny reste à chaque fois le point central de l'opération. Ainsi au fil des années, des complicités nouvelles

s'établissent entre les arts de la rue, la transverse, les élus et les habitants de la communauté de communes.

► 21 décembre

« Le jour le plus court » à la transverse

7 Patrimoine

7.1 Travaux de restauration et d'aménagement

Différents travaux nécessitant des investissements conséquents de la part de la commune (cf. infra) seront mis en œuvre en 2014 afin de donner de meilleures conditions de travail et d'accueil tant aux professionnels qu'aux amateurs.

Depuis la mi décembre 2013 et jusqu'au 24 juin 2014, un chantier de formation de niveau V –Titre professionnel ouvrier professionnel en restauration du patrimoine, inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles – financé par le Conseil régional dans le cadre de commandes CRB / pôle emploi Bourgogne avec le concours du FSE et sur conventionnement avec le CAUE 32, a ouvert ses portes à Corbigny (409 heures en centre ; 385 heures en entreprise ; 406 heures en chantier, sous la direction d'un restaurateur tailleur de pierre ayant accompli l'essentiel de sa carrière à Bâle. Porté par A.G.A.I. Formation, ce chantier permettra, à l'abbaye, de restaurer une salle de musique dévolue à l'École d'enseignement artistique à l'étage et d'aménager l'espace technique de stockage de matériels dévolus au studio de danse pour lequel nous avons reçu une autorisation de travaux.

►Logis de l'abbé

2014 verra le début d'un nouveau programme de restauration. Il s'agira du logis de l'abbé, un bâtiment du 17è siècle en forme de petit « château », aménagé à l'initiative de Armand de Bourbon, prince de Conti, frère cadet du Grand Condé,

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances
Impression non normalisée du plan cadastral

auquel le roi avait donné l'abbaye en commende, avec celles de Saint-Denis, Cluny, Molesmes-sur-Seine… C'est Armand de Bourbon qui, avant de se jeter dans les désordres de la Fronde, introduisit dans l'abbaye la réforme de Saint-Maur.

Parallèlement, des travaux conduits sous maîtrise d'œuvre de Paul Barnoud, permettront de redonner son aspect originel au bâtiment conjoint au logis de l'abbé, ravagé par les flammes le 10 juillet 2012.

►Jardins du cloître et de l'OT

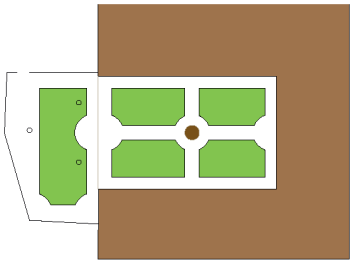

À venir, début 2014, demande d'autorisation de travaux.

7.2 Travaux en faveur du fonctionnement

►Dispositif lumière de la salle des fêtes : ruban leds avec profilage alu.

►Équipement lumière de la scène de la même salle :

Référence	Désignation	Qté
	PC juliat 650 W	**4**
	Lampe T12-T21 GX9,5 3000K 750 h	**4**
	PC 1000 W	**4**
	Lampe 1000W	**4**
	Gradateur Stager 6 X 2,3 KW	**1**
	Console 12 circuits 2 prépas Zéro 88	**1**

► Local stockage matériels son et lumière studio et salle des fêtes

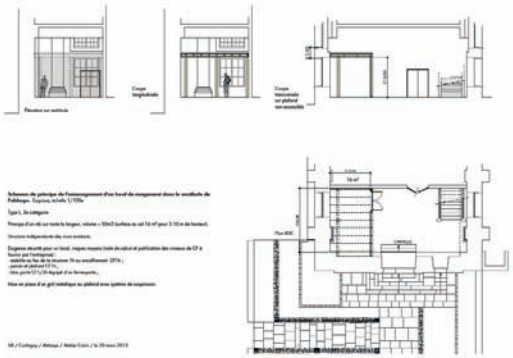

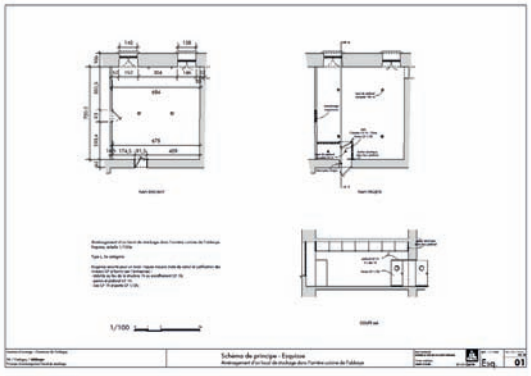

Cette programmation est le fruit de collaborations amicales avec :

les alentours rêveurs

Annexes

1 Camion d'alimentation générale culturelle

Les campagnes, une passion française…

La France s'apprête à commémorer le centenaire de la Grande Guerre. 1 450 000 morts au combat. Voire 1 500 000 ! 4 300 000 soldats blessés, gazés, mutilés, traumatisés. 250 000 victimes estimées de la surmortalité civile. Des chiffres qui, par leur démesure, donnent l'échelle d'un désastre démographique sans nom, qu'aggrava encore l'effondrement durable des naissances, sur fond d'inversion de l'ordre normal des générations.

En valeur absolue, les pertes ayant surtout touché les paysans qui formaient le gros des régiments, les campagnes figurent au premier rang des « contributeurs » d'une guerre qui inaugura ce que les historiens appellent la mort de masse, où le fantassin «meurt sans gloire, sans un élan du coeur, au fond d'un trou. »

En valeur relative, et c'est là aussi un phénomène qui n'a pas été sans conséquences pour les campagnes, 7 400 instituteurs ne sont jamais revenus du front, comme par ailleurs 41% des élèves de l'École normale supérieure.

En 1914 en effet, la France est un pays essentiellement rural dans lequel la plupart des 36 000 communes sont des villages et des bourgs. Et ce n'est qu'au terme du recensement de 1932 qu'il sera constaté, pour la première fois, l'inversion du rapport démographique au profit de la population urbaine.

Déstabilisées par cette « brutalisation des sociétés européennes » et au cœur même de l'irrattrapable déficit démographique qui n'a fait que croître depuis lors, les campagnes ont tenté de faire bonne figure, en assimilant sans rien dire, ou presque, et autant que faire se pouvait, les événements qui ont ponctué le terrible entre-deux-guerres et, surtout, le second après-guerre.

Citons, au nombre de ceux-ci, sans prétendre à l'exhaustivité, la mécanisation, le remembrement, la concentration des exploitations, la régression massive des emplois et l'exode rural. Cette résistance à de tels chocs, qui ne sont rien moins que l'expression la plus visible de tendances lourdes, est un exploit qu'il convient de souligner. Mais résisteront-elles, ces campagnes que nous aimons, et où nous vivons, à la rationalité comptable qui préside désormais à nos vies ? Résisteront-elles à cette « intelligence d'en haut », qui se voudrait maîtresse du monde, et qui, de nouvelle carte sanitaire en carte judiciaire revue et corrigée, nous laisserait volontiers nus et affamés au milieu de nulle part ?

La question est à ce jour sans réponses, même si les raisons d'espérer un possible retournement de ces tendances, revues et corrigées par l'empilement des crises, qui ne sont pas qu'économiques et financières, sont nombreuses…Actifs migrants vers l'espace rural isolé ; géographies familiales renouvelées ; solidarités réinventées ; réappropriation de l'identité de paysan ; nouvelles représentations mentales du paysage ; dialogue uniformisation – différenciation ; présence de communautés étrangères sur les territoires ; montée en puissance de la question de la nature ; bricolage entre anciennes et nouvelles formes de sociabilité ; mise en projet, mise en mouvement… Comme si l'espace à dominante rurale, lieu de sociabilité originale, était devenu, non pas «l'» espace des possibles, ce qui serait disproportionné, eu égard aux pesanteurs qui sont, aussi, le quotidien de ce type de territoires, mais « un » espace « possible » des possibles.

C'est sur fond de territoires revendiquant leur appartenance au « 2.0 » et aux réseaux sociaux - mais néanmoins soumis à une évolution démographique régressive - quelque part entre « pastoralisme latent » et curiosité pour les débats et productions de notre temps, ressassement du passé, macération morose et envie de modes de vie renouvelés de fond en comble, que se situe notre volonté de rendre pérenne l'aventure nivernaise et morvandelle du Camion d'Alimentation Générale Culturelle inventé par Jean Bojko et le TéATRéPROUVèTe. Pour que plus personne ne fasse les frais d'une situation discriminante que la campagne a subie, sur le long temps, et à aucun moment voulue. Et pour que plus personne, un jour, n'ait encore envie de danser la gigue sous le regard attendri de quelque baderne coiffée d'un képi d'un autre temps.

2 Fêtes musicales de Corbigny

Dimanche 3 août

Quatuor Parker

- Daniel Chong, violon
- Ying Xue, violon
- Jessica Bodner, alto
- Kee-Hyun Kim, violoncelle

Pour le *Washington Post,* le Quatuor Parker «*propulse la musique d'une façon irrésistible, avec une grâce extraordinaire…* » Lauréats du Premier Grand Prix du Concours International de Bordeaux et du Concerts Artists Guild International de New York en 2005, « les Parker », comme on dira encore longtemps, avec admiration, « les Ysaÿe », engrangent les récompenses avec régularité... Cleveland Quartet Award 2009, Grammy Award 2011 dans la catégorie "Meilleure interprétation en musique de chambre" pour leur CD des quatuors de Ligeti sous le label Naxos ! Le Quatuor joue « non- stop » à travers les Etats-Unis, mais aussi en Europe, jusqu'à Corbigny, où on se souvient du concert mémorable qu'ils ont donné à l'abbaye en 2008…

Programme :

Haydn Op.20 No.5
Beethoven Op.59 no.3

Dvorak Op.105

Mardi 5 août

Quatuor Quartbone, trombones et sacqueboutes

- Fabrice Millischer
- Jean-Philippe Navrez
- Aurélien Honoré
- Fabien Dornic

Lauréat du Concours international de trombone de Budapest en 2005, du Concours international de sacqueboute de Toulouse en 2006 et du très convoité Concours international de l'ARD de Munich en 2007, Révélation jeune soliste instrumental aux Victoires de la Musique classique 2011, « Filleul 2011 » de l'Académie Charles Cros, un titre qui distingue un jeune instrumentiste de talent exceptionnel, le tromboniste Fabrice Millischer, qui étudia par ailleurs le violoncelle avec Philippe Muller, Roland Pidoux et Xavier Phillips, entend montrer l'évolution musicale de la sacqueboute au trombone, avec ses amis du Quatuor Quart'Bone, comme lui disciples de Michel Becquet. On se souviendra que ce grand maître du trombone a joué à l'abbaye avec l'ensemble Octobone. C'était en ….

Programme

1ère partie : sacqueboutes

- Suite allemande - Tielman Susato
- Canzon XXIII - Giovani Gabrieli
- Canzon Francese - Ludovico Viadana
- *O Ye tender Babes* - Thomas Tallis

- Suite espagnole - Diego Ortiz

2ème Partie : trombones

- *La Fille aux cheveux de Lin* - Claude Debussy
- *Memories* - Keiko Takashima
- *Libertango* - Astor Piazzolla
- *Take Five* - Paul Desmond
- *Tuxedo Junction* - Erskine Hawskins

Mercredi 6 août

Quatuor Léonis

- Guillaume Antonini, violon
- Sébastien Richaud, violon
- Alphonse Dervieux, alto
- Julien Decoin, violoncelle

« …*le Quatuor Léonis soulève l'enthousiasme du public et s'affirme comme possible héritier du Kronos Quartet.* » Formulé par l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia, de Rome, ce jugement dit quelque chose de fort ! Le Kronos Quartet, dont « *l'éclectisme défie l'imagination* » est en effet « *une merveilleuse machine à musique, nourrie de tous les langages...* » Lauréat de plusieurs compétitions internationales comme le prestigieux Concours de Genève en 2006, « les Léonis », (littéralement « du Lion »), après avoir été en résidence à l'Odéon et à la MCNN, travaillent actuellement au Théâtre de l'Aquarium-Cartoucherie à Vincennes. Engagés dans la création de formes nouvelles de concerts, ils souhaitent faire du quatuor l'instrument de toutes les aventures.

Programme

Mozart : Quatuor Kv 421 en Rém
Verdi : Quatuor en Mim
Debussy : Quatuor en Sol

Vendredi 8 août

Trio Contraste

- Arnaud Thorette, violon
- Johan Farjot, piano
- Antoine Pierlot, violoncelle

Que se passe-t-il lorsque la musique savante rencontre la musique populaire ? Ces chambristes répondront d'une même voix « *un savoureux contraste* », du nom de l'ensemble à géométrie variable qu'ils ont créé en 2000 avec des artistes classiques virtuoses parmi les plus prometteurs de leur génération. Nous les avons invités parce que nous souhaitions, cette année encore, proposer un grand trio avec piano, susceptible, après, entre autres, les Wanderer ou le Jerusalem Trio, de magnifier un genre voisin du quatuor avec piano qui a donné quelques chefs-d'œuvre au répertoire… Les parutions discographiques de l'Ensemble Contraste sont prolifiques : *Schumann's fantasy* (Cyprès, 2013), *Bach Transcriptions* (La Dolce Volta, 2013), *La Bonne Chanson* (Zig-Zag Territoires), *Songs* (Naïve), etc…

Programme

Bach - Num Komm der heiden Heiland, Ich ruf zu dir
Beethoven - Trio opus 1 n°1
Schumann - Adagio et Allegro opus 70
Debussy - Trio en sol majeur

Dimanche10 août

Sirba Octet

- Richard Schmoucler, violon
- Christian Brière, violon
- David Gaillard, alto
- Claude Giron, violoncelle
- Bernard cazauran, contrebasse
- Philippe Berrod, clarinette
-Iurie Morar, cymbalum
- Laurent Boukbza, piano

L'univers yiddish et tzigane est un vivier de musique populaire vivante et virtuose qui a fasciné les compositeurs comme Bloch, Ravel ou encore Bartók. Ces airs traditionnels aux influences slaves balkaniques et orientales ont à travers l'Europe et pendant des siècles, voyagé et rythmé la vie de générations, accompagnant les naissances, les mariages, les fêtes et les drames. Les mélodies du programme *A Yiddishe Mame* sont des classiques, ses thèmes sont vivants, ils se fredonnent, se dansent, se laissent réinterpréter au fil des époques, des régions, des parcours et des histoires. La formation prestigieuse de cet ensemble constitué de 6 membres titulaires de l'Orchestre de Paris, d'un pianiste à la carrière internationale et d'un cymbaliste issu des plus grandes écoles de musique en Moldavie développe sur scène une énergie exceptionnelle et une atmosphère jubilatoire qui tiennent avant tout à ces personnalités hors normes. L'hybridation et la spécificité des arrangements façonnés par Cyrille Lehn et Yann Ollivo restent uniques en leur genre.

Programme
A Yiddishe Mame…au cœur de l'âme Yiddish et tzigane

Avec :

- *Tire l'aiguille* : COMP : EMILE STERN / ARR. YANN OLLIVO
- *Les deux guitares* : REPERTOIRE TRADITIONNEL
- *Ukrainian Memories* : REPERTOIRE TRADITIONNEL / ARR : YANN OLLIVO
- *A Yiddishe Mame* : COMP : L. POLLACK ET I. IVANOVICI / ARR : YANN OLLIVO
- *Tanz* : REPERTOIRE TRADITIONNEL / ARR : CYRILLE LEHN
- *Bessarabye* : REPERTOIRE TRADITIONNEL / ARR : CYRILLE LEHN
- *Kaddish* : COMP : Maurice RAVEL
- *Poliouchka* : REPERTOIRE TRADITIONNEL / ARR : YANN OLLIVO
- *Doina ca la breaza* : REPERTOIRE TRADITIONNEL/ ARR : CYRILLE LEHN
- *Papirosn / TUM BALALAIKA / AH SI J'ÉTAIS RICHE / ROUMANIA, ROUMANIA :*
COMP : H. YABLOKOV, J. BLOCH , A. LEBEDEF ET TRAD / ARR : YANN OLLIVO
- *Oyfn Pripitchick /ORA MARTISORULUI* : COMP : M. WARSHAWSKI ET TRAD/ARR : CYRILLE LEHN
- *Alouette* : REPERTOIRE TRADITIONNEL / ARR : CYRILLE LEHN
- *Eveynou Shalom* : REPERTOIRE TRADITIONNEL / ARR : CYRILLE LEHN
- *Pot-pourri des rabbis* : COMP : Y. COLLER M. NADIR ET TRAD / ARR : CYRILLE LEHN

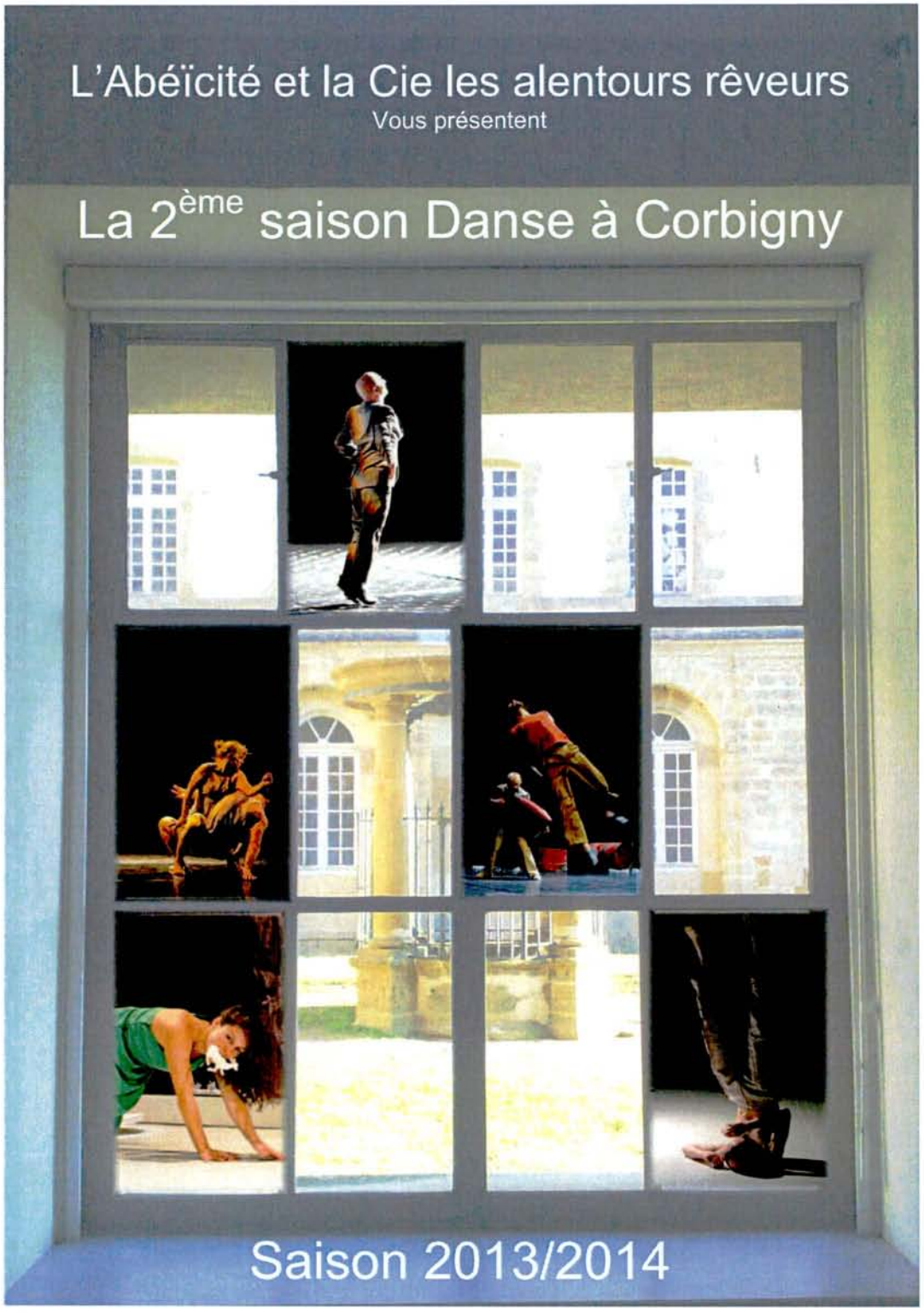
L'Abéïcité et la Cie les alentours rêveurs
Vous présentent
La 2ème saison Danse à Corbigny
Saison 2013/2014

Le mot du Maire

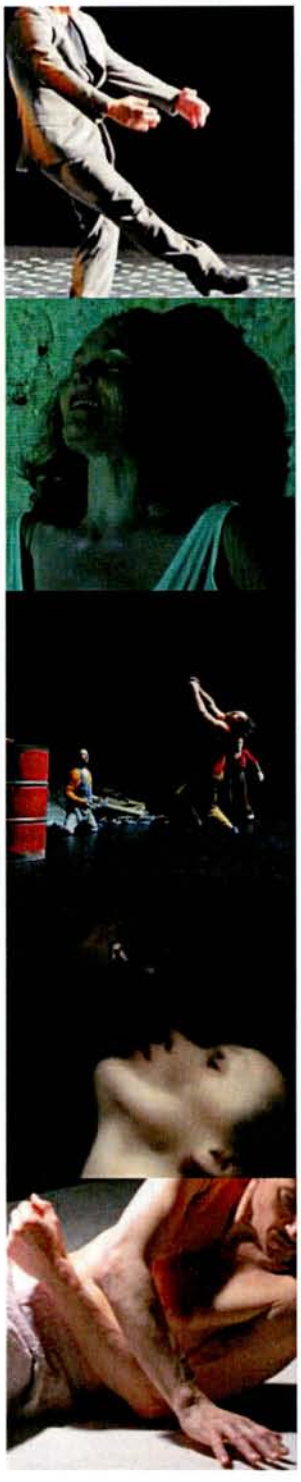

Après une saison « dense en danse » qui a vu l'Abéïcité accueillir pas moins d'une douzaine de propositions chorégraphiques panachant création, diffusion, résidences d'équipes artistiques invitées et événements récurrents – je pense, en particulier à *Improdanse* et *Jour de Danse(s),* deux manifestations étroitement liées à l'aventure artistique qui s'écrit depuis une dizaine d'années entre les murs de l'abbaye de Corbigny, et qui vivaient, respectivement, leur deuxième et septième édition – la Cie les alentours rêveurs et Serge Ambert, fort du succès public remporté en 2012 – 2013, nous propose une deuxième saison, tout aussi alléchante que la précédente.

Ce succès n'est évidemment pas dû au hasard. Je ne crois pas au hasard. Je crois en revanche à l'efficacité du travail, et à ces vertus, petites et grandes, qui doivent l'accompagner pour l'inscrire dans un projet, une construction, au service des petits et des grands, des jeunes et des moins jeunes, des danseurs et des non danseurs. Au nombre de ces vertus, je citerai la patience, la modestie, la ténacité et la volonté.

Enfin, pour ce qui est du projet, je rappellerai ici tout l'intérêt que je porte à l'émergence d'un lieu dévolu à la danse basé à Corbigny, mais appelé, je l'espère, à rayonner très vite bien au-delà des frontières de notre département et notre région !

Jean-Paul MAGNON
(Maire de Corbigny)

Le corps qui fait sens

Cette deuxième Saison Danse à Corbigny marque une nouvelle étape dans la reconnaissance de cet art sur notre territoire.
En effet après une première saison qui nous a permis de constater la fidélité du public nivernais à la danse, nous repartons pour une deuxième saison pleine de promesses de beaux moments, d'échanges et d'émotions.
Elle va nous permettre aussi de nouer des liens avec un lieu voisin *La Transverse* à Corbigny et de rejoindre et soutenir le festival *Des ensembles qui s'assemblent* qui aura lieu du 19 au 24 mai à l'Abbaye. Ouvrir les lieux et les partenaires, axe essentiel du futur Pôle chorégraphique qui amènera forcément de futures collaborations.

Cette saison vous pourrez découvrir le chorégraphe sicilien Gaetano Battezzato dans un solo plein d'humour portant un regard acide et distancé sur le métier de danseur et de chorégraphe : ***Voix off***. Il vous conviera ensuite, après deux semaines de résidence à l'abbaye, à découvrir une étape de son nouveau travail sur la tarentelle : *Extase*.

Nous aurons ensuite l'honneur de recevoir une grande dame de la danse Christine Bastin, qui viendra cet hiver préparer sa nouvelle création en résidence à Corbigny.
Vous pourrez ensuite goûter son écriture charnelle et personnelle au travers de sa dernière pièce créée à Bruxelles et qui fait écho à la langue de l'écrivain Marcel Moreau : ***Fruition***. De la force des corps dans une écriture intense où l'on entend les mots…

Vous pourrez voir (ou revoir) ma dernière création ***Les Blessures volontaires*** dans sa version originelle à la Transverse. L'après chaos dans la jubilation…

Suite à une résidence de deux semaines à Corbigny la saison dernière et après une tournée en République tchèque le collectif Periferias imaginarias reviendra de Valencia pour nous présenter la version définitive d'***Artemis Face au miroir***. De la poésie corporelle et visuelle qui explore le mythe de la déesse de la chasse Artemis.

Enfin en clôture du festival *Des Ensembles qui s'assemblent* vous découvrirez le solo ***Ce que me dit la Nuit***, commande du festival Art Danse de Dijon et qui s'inspire du travail que j'ai mené avec des patients psychotiques, une écriture simple autour de l'intime avec rage et douceur. Cette soirée sera également l'occasion de partager le travail mené par des patients du CHS de La Charité-sur-Loire.

De nombreux autres évènements viendront ponctuer cette saison 2013/2014 : *Les Jams du Jeudi*, temps d'improvisation partagé entre danseurs, musiciens, comédiens et public, *Improdanse #3* en partenariat avec D'Jazz Nevers, *Jour de Danse(s)* et les sorties de résidences.

Belle année de danse à tous, que le mouvement nous remette en marche vers une nouvelle confiance et un avenir plus clair et plus poétique.

Serge Ambert
Cie les alentours rêveurs

Teatri del vento (Rhône-Alpes)

Vendredi 8 novembre 2013 à 20h30

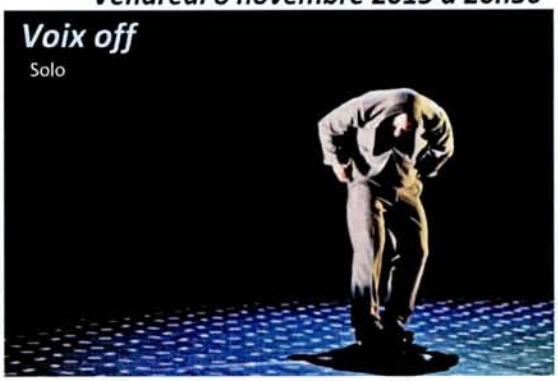

Conception, chorégraphie, mise en scène et Interprète :
Gaetano Battezzato
Assistante à la chorégraphie : Marie-Zénobie Harlay
Costumes : Elisabeth Roper
Lumières : Gianfranco Lucchino
Décors : Gianfranco Lucchino et Gaetano Battezzato
Elaboration sonore:
Olivier Mutschler et Marie Zenobi Harlay

Cette fois - ci, Gaetano Battezzato décide de ne pas avaler ses mots. Sans pour autant renoncer au corps, microphone à la main, pendant cinquante minutes et dans une langue qui n'est pas la sienne, il laisse les mots danser avec son corps, des mots sur la danse, les artistes, le spectacle...
Avec le sourire, librement et simplement, il nous livre ses pensées, son histoire, son ressenti « d'ici et maintenant ».
Sous forme de jeu, d'allers et retours entre fiction et réalité, vérité et mensonge, avec humour et poésie, passion et hardiesse, Gaetano réalise une véritable performance pour nous parler de l'absurde condition de l'artiste dans notre société.
Un solo inclassable, remarquable, généreux, qui met en valeur le talent d'un interprète et d'un créateur aux multiples registres, son parcours, son engagement d'artiste de son temps. Un solo qui tient le public en haleine : par le jeu de l'intrigue, humour et réflexion mêlés l'ouvrent simultanément à la puissance évocatrice et au plaisir ludique du spectacle.

Producteurs : Art Danse CDC Dijon Bourgogne - Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape/Direction Yuval Pick – Le Mille Pattes/Saison culturelle de la Communauté de communes du bassin d'Annonay.
La compagnie Gaetano Battezzato - Teatri del vento est conventionnée par le Ministère de la culture et de la communication – DRAC Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes et la Communauté de communes du bassin d'Annonay,soutenue par le Conseil général de l'Ardèche.

Vendredi 14 février 2014 à 20h30 :

Christine Bastin/La Folia (Ile-de-France)

Pièce dansée, parlée, immergée dans l'image-lumière
d'après l'oeuvre de l'écrivain Marcel Moreau
sur des images du cinéaste Virgile Loyer

Chorégraphie et mise en scène : **Christine Bastin**
Interprétation : Céline Gayon, Mélodie Joinville, Victor Virnot, Christine Bastin
Textes : extraits de l'œuvre de **Marcel Moreau** et notamment : *La compagnie des femmes, Féminaires, Les arts viscéraux, Un cratère à cordes...*
Images : Virgile Loyer

« l'écriture sans crier gare, m'est entrée dans le corps comme un démon entre dans celui du possédé... écriture au corps dont le rythme devait s'avérer, au fil du temps, inessoufflable... je n'eus de cesse de lui obéir , de me laisser emporter au plus loin du sens...et je ne serai jamais assez reconnaissant envers la femme, d'avoir su diriger ce rythme vers elle, le changer en frémissements d'amour, puis en passion débordante, parfois en adoration belle, ce qui fait qu'entre Verbe et Vénus, je me suis rarement interrompu d'être fou pour la bonne cause, plutôt qu'en pure perte. [...]
Je crois avec une ferveur accrue que la seule aventure qui vaille est nécessairement intérieure. Que chaque homme se doit de devenir le monstre dont il possède en lui, ravagées, mutilées, maudites, toutes les composantes. »

Marcel Moreau

Une production La Folia, compagnie Christine Bastin, Coproduction : Théâtre le Poeme 2, Bruxelles - CDC Paris Réseau
La compagnie bénéficie du soutien de l'ADAMI et de LA SPEDIDAM
Avec l'aide d'ARCADI dans le cadre des Plateaux Solidaires.
Avec le soutien de : Compagnie Marie Lenfant Le Mans, Laboratoire Chorégraphique Reims, Espace Derives Champigny, site La Bibliothek sauvage.
La compagnie bénéficie d'une aide au fonctionnement du Conseil Général du Val-de-Marne (94)

Cie les alentours rêveurs (Bourgogne)

Vendredi 28 mars 2014 à 20h30

(Spectacle à la Transverse)

Spectacle imaginé et chorégraphié par **Serge Ambert**

Création musicale **: Arnaud Méthivier**
Mots inspirés de Ghérasim Luca
Lumières : Patrick Debarbat
Scénographie : Bětka Májová
Costumes : Aline Querengässer
Assistant : Jean-Marc Colet
Interprètes : Nicolas Maloufi, Arnaud Méthivier, Sylvain Rembert, Eric Stieffatre et Serge Ambert

« Un lieu dévasté, après le chaos.
Cinq hommes se confrontent, réinventent des lois, une société.
Cette pièce est théâtre total faisant appel aux codes de la comédie musicale et à des élans de tribalité.
Forme poétique alternant gravité et légèreté.
Humanité. »

« Juste après... le chaos. Tel était le sous-titre et telle était l'introduction. Un monde émergeant d'une catastrophe planétaire, les hommes sont devenus des animaux, aux allures simiesques, animaux en désarroi, étrangers à toute intelligence humaine. Et pourtant, malgré les luttes, les combats, les affrontements, ils se relèvent et tendent vers l'esprit de la lumière. Ils ne sont plus cinq, mais des dizaines, ils sont l'humanité tout entière. Ils sont debout, car l'homme n'est homme que debout.
***Les Blessures volontaires** explose d'énergie animale retenue, et malgré son appellation, laisse échapper un filet d'espérance dans ce chaos universel. (...) un fort et beau spectacle est né. »*

***Marie Salerno** (Le Journal de Saône-et-Loire)*

Production les alentours rêveurs, coproduction le Théâtre/Scène Nationale de Mâcon, l'Abéicité/Abbaye de Corbigny, Ville de Strasbourg, Ballet du Rhin/CCN de Mulhouse, avec le soutien du Centre National de la Danse à Pantin pour le prêt de studio.
La Compagnie *les alentours rêveurs* est accueillie en résidence-implantation par la ville de Corbigny. Elle est subventionnée par le Ministère de la culture/DRAC Bourgogne au titre de l'aide à la compagnie chorégraphique, conventionnée par le Conseil régional de Bourgogne et subventionnée par le Conseil Général de la Nièvre

---

Vendredi 11 avril 2014 à 20h30 :

Periferias imaginarias (Espagne)

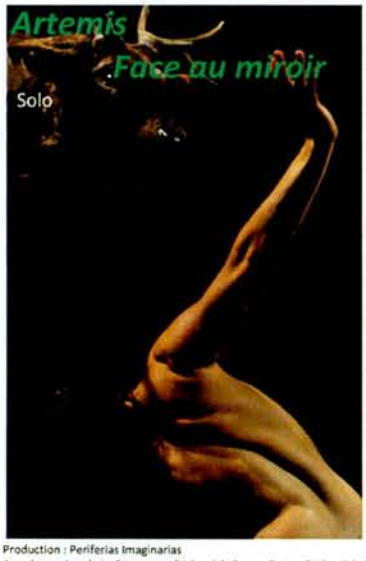

Une pièce de danse et de théâtre visuel d'**Amador Artiga** et **Nikola Križková**

Mise en Scène et Dramaturgie : Amador Artiga
Interprétation et Chorégraphie : Nikola Križková
Espace Sonore : David Alarcón
Création Lumière : Víctor Antón
Scénographie : Amador Artiga
Régie Plateau : Diego Sánchez

"Artémis dans les feuilles vertes;
Séléné qui resplendit tellement ;
Perséphone en enfer"

Artémis face au Miroir est un spectacle né de la collaboration entre Amador Artiga (Espagne) comédien et metteur en scène et Nikola Krizkova (République tchèque) danseuse et chorégraphe.

***Artémis face au Miroir** est un projet de « Danse–Théâtre » qui nous parle de la femme, de la fertilité, du naturel, et de la liberté, en contradiction avec les représentations artificielles.*

Production : Periferias Imaginarias
Avec le soutien de La Protectora (Valencia), Carme Teatre (Valencia), Cie Philippe Genty, L'Abéïcité/Abbaye de Corbigny

Cie les alentours rêveurs (Bourgogne)

Vendredi 24 mai 2014 à 20h30

Un voyage dans l'intime, au bord de la folie

Chorégraphie et interprétation : **Serge Ambert**
d'après les gestes des patients des CHS de La Chartreuse de Dijon et de La Charité-sur-Loire
Lumières : Patrick Debarbat

« Durant une année à l'hôpital de la Chartreuse à Dijon puis à La Charité-sur-Loire j'ai proposé des ateliers en direction de patients atteints de troubles psychotiques.

Pourquoi je me suis senti si bien et si proche d'eux ?

Pourquoi la simplicité de leurs gestes me semblait faire ressurgir une forme d'archaïsme primal et essentiel ?

Pourquoi cette frontière si mince entre la *« normalité »* qui nous habite et cette *« folie »* stigmatisée, mise en marge de nos sociétés occidentales ?

Et comme une réponse complémentaire après l'exploration de l'univers de folie de Vaslav Nijinski, l'envie d'explorer l'intime, mon intime.

Le titre des restitutions du travail effectué avec les patients de La Charité-sur-Loire en juin 2010 s'intitulait *Au cœur de l'intime*, celle avec les patients de La Chartreuse en mars 2011 lors du Festival Itinéraires Singuliers *Nos Sentiments*, et c'est bien de cela qu'il s'agit dans l'histoire qui se joue entre eux et nous, de l'intimité de nos sentiments.

Mes longues nuits de veille durant de trop fréquentes insomnies m'ont emmené dans les mondes de ceux qui ont vacillé ou sombré dans la noirceur inconnue : Artaud, Van Gogh, Nietzsche, Nijinski ...

Ce me dit que la Nuit, ou parler de mon intime par le corps, les mots, la rage, la douceur... »

En préambule : présentation du travail d'un groupe de patients du CHS de La Charité-sur-Loire.
Cette présentation sera l'aboutissement d'un travail mené tout au long de l'année par Daniel Mourocq et Serge Ambert : « Danser les mots, danser le Corps ».
Dans le cadre du festival Des Ensembles qui s'assemblent.

Production les alentours rêveurs
Projet soutenu par Art Danse – CDC Dijon/Bourgogne, l'Abéicité / Abbaye de Corbigny
La Compagnie *les alentours rêveurs* est accueillie en résidence-implantation par la ville de Corbigny. Elle est subventionnée par le Ministère de la culture/DRAC Bourgogne au titre de l'aide à la compagnie chorégraphique, conventionnée par le Conseil régional de Bourgogne et subventionnée par le Conseil Général de la Nièvre.

Nos autres rendez-vous chorégraphiques de la saison:

Les Jams du Jeudi

Jeudi 17 octobre à 20h30 / Jeudi 20 février à 20h30 / Jeudi 15 mai à 20h30

Une soirée de rencontre autour de l'improvisation ouverte aux danseurs, musiciens et comédiens. Les participants sont conviés à 19h pour une mise en jambe et ensemble.
Un invité surprise participera à chaque session.
Le public est invité à 20h30, entrée libre.

Improdanse #3

Courant juin

Pour la troisième année consécutive D'Jazz Nevers-Nièvre propose une soirée sur les croisements entre danse et musique improvisées.
(programme en cours d'élaboration)

Jour de Danse(s) / Temps VIII

Samedi 28 juin à partir de 15h30

Notre rendez-vous annuel autour de la danse, des danses, mélant praticiens amateurs de tous styles et danseurs professionnels.

Les Résidences

- **Du 11 au 22 novembre 2013**
  Teatri del vento / Gaetano Battezzato
  Pour la création d' ***Extase***

Vendredi 22 novembre à 19h : Présentation de sortie de résidence (Entrée libre)

- **Du 2 au 7 décembre 2013**
  La Folia / Christine Bastin
  Pour la création de ***Danse avec mon Père***

Un jour, tu vois ton père au bord de n'être plus, et son corps face au silence… tout seul pour sa dernière danse… mais quand même, avec lui tu danses, … plus que toi et lui, les feuilles, la lumière et le vent.

(Cette pièce sera créée le 27 janvier 2014 au Théâtre Mansart à Dijon dans le cadre d'Art Danse, le Festival)
)

- **Du 9 au 13 décembre 2013**
  Cie les alentours rêveurs / Serge Ambert
  Pour la création de ***Ce que me dit la Nuit***

Vendredi 13 décembre à 19h : Présentation de sortie de résidence (Entrée libre)

(Cette pièce sera créée le 27 janvier 2014 au Théâtre Mansart à Dijon dans le cadre d'Art Danse, le Festival puis sera présentée à Corbigny le samedi 24 mai 2014)

- **Du 17 au 22 mars 2014**
  Periferias imaginarias / Amador Artiga et Nikola Križková
  Pour la recréation de ***Artemis Face au miroir***

(Cette pièce sera présentée à Corbigny le vendredi 11 avril 2014)

Prix des places pour les spectacles :
8€ et 4€ (tarif réduit), gratuit – 12 ans
Les spectacles ont lieu à :
• l'Abbaye de Corbigny (parking à proximité)
• La Transverse – 30 route de St Saulge à Corbigny pour *Les Blessures volontaires*
Renseignements et réservations
L'Abéïcité : 03 86 20 22 78
Les alentours rêveurs : 03 86 20 17 42
www.abeicite-corbigny.com
Crédits photos : les alentours rêveurs, Teatri del Vebto, Jean-David Moreau, Laurent Paillier, Desmond Foi, Jiři Jiraček, Cyril Magimel, Tomáš Bořil
les alentours rêveurs
LABÉÏ
Bourgogne Conseil régional
Nièvre
(Ne pas jeter sur la voie publique)

ANNONCES

Pour paraître dans ces pages :
Élodie Maté - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

Le Centre chorégraphique national de Grenoble recrute son directeur (h/f)

La direction sera confiée à un.e artiste ou des artistes jouissant d'une reconnaissance nationale et internationale dans le domaine chorégraphique et manifestant une ouverture aux autres champs artistiques. Le CCNG appartient au réseau des 19 établissements qui constituent en France le socle de l'activité de création, de production et de diffusion d'œuvres chorégraphiques.

Le CCNG a son siège à Grenoble, ville de 161 000 habitants qui s'inscrit dans la métropole grenobloise comptant 49 communes et plus largement dans le département de l'Isère. La région Rhône-Alpes dispose de deux CCN sur son territoire, à Grenoble et à Rillieux-la-Pape. Dans la perspective de la réforme territoriale en cours, ces deux CCN constitueront, dès 2016, deux points d'appuis majeurs pour la création chorégraphique dans la grande Région Rhône-Alpes/Auvergne.
Grenoble et son agglomération jouissent d'un maillage particulièrement dense d'équipements culturels, d'une présence associative forte et d'un nombre élevé d'événements culturels portés tant par les collectivités que par des opérateurs subventionnés.

Le lien entre le CCNG et la MC2, scène nationale de Grenoble, n'a cessé de se développer depuis la fondation du Centre chorégraphique national et reste un enjeu majeur pour le nouveau projet.

Le CCNG devra renforcer ses liens notamment avec le CDC Le Pacifique, et plus largement devra poursuivre l'ambition d'être au cœur d'une dynamique interrégionale au service de la création et de l'accompagnement des artistes en collaborant avec la Maison de la Danse, le CCN de Rillieux-la-Pape, les scènes nationales et le réseau des scènes conventionnées de la région Rhône-Alpes/Auvergne.

Les locaux du CCNG sont intégrés à un ensemble d'équipements dont le gestionnaire est la MC2, scène nationale de Grenoble. Le CCNG dispose de locaux dédiés à son activité permanente d'un grand studio de danse de 390 m2 ainsi que des bureaux, espaces de travail et loges. Il dispose en outre de locaux mutualisés avec la MC2, notamment un petit studio de danse de 267 m2.

Le CCNG est subventionné par la DRAC Rhône-Alpes - Ministère de la Culture et de la Communication, la Ville de Grenoble, la Région Rhône-Alpes et le Département de l'Isère. Son budget total pour l'année 2015 est de 1 790 000 euros.

Outre la direction, l'équipe du CCNG compte 11 emplois permanents, dont 3 danseurs.

MISSIONS

Le CCNG assume une mission principale de création et de production de spectacles dans le cadre du projet artistique de l'artiste qui en assure la direction.

En cohérence avec ce projet artistique, le.la directeur.trice nommé.e à la tête du CCNG aura pour mission, outre le développement de son propre travail de création, de :
• travailler à la diffusion locale, nationale et internationale de ses productions

• développer l'offre de danse et favoriser la rencontre des publics avec la création contemporaine.

• s'inscrire dans la dynamique territoriale en renforçant les collaborations avec les scènes pluridisciplinaires, les structures culturelles et les réseaux de diffusion décentralisée en milieu rural.

• renforcer le partage de l'outil avec des compagnies chorégraphiques, en portant une attention aux jeunes équipes notamment issues du territoire régional, mais plus largement en accueillant et en accompagnant des artistes chorégraphiques d'envergure nationale ou internationale.

• poursuivre la politique de transmission de la culture chorégraphique qui est un des axes forts des missions des CCN, en étant attentif aux propositions à faire en direction des amateurs ou en initiant des projets notamment en direction des jeunes, en lien avec le Conservatoire de Grenoble. Pour faciliter ces actions, des partenariats seront à mettre en place avec les acteurs culturels, scolaires, universitaires et avec le milieu associatif.

• affirmer son rôle de lieu de référence, garant d'une pluralité d'esthétiques, à la fois ouvert à la recherche et lieu de valorisation de la danse.

MODALITÉS PRATIQUES

Les courriers des candidat/e/s doivent être reçus au plus tard le 23 juin 2015.
Cet envoi comprendra :
• une lettre de motivation indiquant les axes majeurs du projet artistique envisagé (2 à 3 pages).

• un curriculum vitae détaillé accompagné de tous les documents d'information sur les réalisations antérieures (descriptif et argument des créations, articles de presse, enregistrements vidéo, calendrier de tournées). Les candidat.e.s peuvent transmettre leur candidature par voie postale et/ou électronique.

Dans un premier temps, une commission de recrutement sélectionnera une liste réduite de candidat.e.s. Ceux.celles-ci se verront remettre une note d'orientation et un dossier complet sur la base desquels ils/elles pourront rédiger : un projet artistique détaillé, une projection budgétaire de la mise en œuvre complète du projet sur une période de trois ans à partir de l'année 2016.
Les projets et projections budgétaires devront parvenir avant le 3 août 2015.

Dans un second temps les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s seront reçu.e.s par le jury dans le courant du mois de septembre 2015. La prise de fonction interviendra au 1er Janvier 2016 pour un premier mandat de 4 ans.

Les candidatures sont à adresser par courrier à Madame la Présidente du Centre Chorégraphique National de Grenoble :

Madame la Présidente
Centre chorégraphique national de Grenoble
4 rue Paul Claudel
BP 2448 F-38034 Grenoble cedex 2

ou par mail : presidence@ccng.fr

Plus d'informations sur : www.gallotta-danse.com

1 700 habitants - Nièvre

La Commune de CORBIGNY
recrute par voie statutaire ou contractuelle

Un Directeur Général de l'Abéïcité de Corbigny (h/f)

Sous l'autorité de Madame le Maire de Corbigny, en lien avec le comité de pilotage de *l'Abéïcité*, et plus généralement avec l'ensemble des partenaires publics, vous aurez en charge :
→ la conception du projet global du site, en prenant en compte la dimension patrimoniale du site ainsi que l'axe chorégraphique souhaité par les partenaires publics, en lien avec les autres esthétiques présentes sur le site ; ainsi, en lien avec la compagnie « Les Alentours Rêveurs », vous réfléchirez au positionnement de *l'Abéïcité* à l'échelle de son territoire d'implantation et de la future région Bourgogne / Franche-Comté.
→ le choix des résidences artistiques ;
→ la coordination générale (agenda, salles, activités, mise à disposition) ;
→ le choix de la programmation culturelle ; dans ce cadre, il est convenu que *L'Abéïcité* établira une programmation qui sera notamment issue :
- des créations des artistes en résidence,
- de partenariats avec les structures culturelles départementales et régionales dont l'action a vocation à toucher l'ensemble du département de la Nièvre (notamment Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre, D'JAZZ, Ferme du Grand Béon, Bergerie de Soffin, Parc saint-Léger – CAC de Pougues, Bibracte, Maison du Patrimoine Oral, FRAC, A la rue...), ainsi qu'avec les associations locales (Fêtes musicales...), dans une recherche de mutualisation, d'optimisation et de cohérence locale ;

→ la conception et la mise en oeuvre d'un programme d'actions de sensibilisation des publics (jeunes et adultes), en lien avec les partenaires publics et à l'échelle des territoires municipal et départemental.

Par ailleurs, vous assurerez la direction administrative, technique et artistique du site de l'Abbaye de Corbigny au quotidien. À ce titre, vous assurerez le suivi des demandes de subventions et ferez des propositions visant à diversifier les ressources de *L'Abéïcité*, dans le cadre d'un budget de fonctionnement et d'investissement que vous proposerez au comité de pilotage et aux partenaires publics.

Vous vous rapprocherez, d'autre part, de l'association organisatrice des Fêtes musicales de Corbigny afin d'apporter à celle-ci son concours, autant que de besoin, en matière, notamment, de mise à disposition de locaux, de moyens techniques et de personnels ainsi que de relais de la communication du festival sur les supports papier et électroniques propres à l'abbaye.

Enfin, vous aurez pour mission de proposer l'évolution statutaire la plus pertinente à la structure, de manière à renforcer l'autonomie de son fonctionnement et la pérennisation de ses activités.

PROFIL
→ Expérience souhaitée dans la gestion de structures culturelles pluridisciplinaires
→ Capacité de gestionnaire
→ Créativité et imagination de nouveaux modèles de fonctionnement
→ Capacité d'écoute et de synthèse

FORMATION
→ Diplôme dans le domaine de la gestion et du management d'entreprises (entreprises culturelles serait un plus)
→ Formation artistique (le cas échéant)

Les candidatures (lettre de motivation et Curriculum Vitae) sont à adresser à Mme le Maire de Corbigny avant le 22 juin 2015 de préférence par courriel : secretariatgeneral.corbigny@orange.fr ou par courrier : Mairie de Corbigny – Place de l'Hôtel de Ville – 58800 CORBIGNY

Comité de pilotage
Abéïcité – Abbaye de Corbigny
15.01.2015

Présents : Voir liste d'émargement ci-jointe
Excusés : Eveline GOGUEY (Conseil régional)
Dominique JOYEUX (Pays Nivernais Morvan)
Jean-Charles ROCHARD (Communauté de communes du Pays Corbigeois)
Denis PELLET-MANY (Conseil général)
Françoise TENENBAUM (Conseil régional)

Maryse PELTIER, Maire de Corbigny, débute la séance en faisant lecture de la lettre d'intention envoyée au Conseil régional de Bourgogne en décembre dernier ; lettre qui sera adressée très prochainement aux autres partenaires financiers et qui marque la position de la nouvelle équipe municipale par rapport à l'Abéïcité.
Il y est clairement stipulé la volonté de s'inscrire dans la continuité de ce qui avait été initié depuis dix ans, et notamment la validation par l'équipe municipale du programme « danse » initié depuis trois ans.

Fabienne CARDOT, adjointe chargée de la culture à Corbigny, intervient sur le projet de Centre Culturel de Rencontres envisagé pour l'abbaye.
Christelle CREFF, Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne, souligne la difficulté d'obtenir un label C.C.R. et précise également que ce genre de projet est très long à construire, le délai d'aboutissement étant en moyenne de dix ans. D'autant plus que, pour obtenir ce label, il faut disposer d'une capacité d'hébergement des artistes, beaucoup plus importante qu'actuellement. Elle préconise plutôt :

- d'asseoir le projet existant et de le pérenniser
- de voir le projet abbaye sur deux à trois ans, en envisageant peut-être un portage différent, sous une forme associative par exemple
- de palier le départ du directeur avec une échéance de recrutement à court terme, auquel seront associés les partenaires publics
- de réfléchir à la manière de développer encore plus le rapport avec les publics, de développer également les outils qui permettront au public de comprendre les œuvres, en insistant sur la chance qu'un tel lieu patrimonial soit également un creuset de la création et que l'objectif d'une telle médiation est de permettre au public de découvrir et d'appréhender la diversité de la création.

Elle souligne la chance pour l'abbaye d'avoir des compagnies qui irriguent ce lieu au quotidien.

Parole est donnée à Serge AMBERT, chorégraphe de la compagnie les alentours rêveurs, qui explique que Maryse PELTIER, suite au départ en retraite de Jean-Paul SETRE, lui a demandé de réfléchir à la programmation globale du lieu pour 2015. Il insiste sur le fait que ce n'est pour lui qu'une situation transitoire, et, qu'en aucun cas il ne brigue le poste de directeur.
Dans sa programmation, Serge AMBERT met l'accent sur sa volonté de maintenir et de créer des liens en travaillant en réseau avec notamment le Centre de Développement Chorégraphique (CDC) de Dijon, le Réseau Affluences, les compagnies… Ce programme met en avant des thématiques « danse » avec un temps fort alloué aux chorégraphes de la Nièvre, un autre est également souligné sur l'histoire de la danse et la danse en histoire, et un troisième temps est consacré au hip-hop.
La médiation culturelle en lien avec la population et le milieu scolaire est également abordée. Maryse PELTIER rappelle que beaucoup de propositions sont tournées vers le jeune public.
Un dossier détaillant l'ensemble de la programmation globale ainsi que celle des trois autres compagnies (Metalovoice, TéATR'éprouVèTe, Déviation) est remis aux partenaires.

Christian PAUL, Président du Pays Nivernais Morvan, aborde deux approches combinées :

- une nourrie par les compagnies (« Ruche ») avec l'idée de fabrique, enrichie par l'invitation de compagnies extérieures
- une nourrie par une programmation professionnelle diversifiée comme le faisait Jean-Paul SETRE.

Christian PAUL explique qu'en ce moment de transition, il faut également maintenir cette volonté d'accueil des quatre compagnies et qu'il est nécessaire de se laisser le temps de la réflexion commune au projet.
A ce sujet, il insiste sur le besoin de recruter assez vite un directeur, afin d'éviter une coupure. Pour ce recrutement, il conseille d'associer, outre les partenaires, les compagnies autour d'un dialogue transparent et franc.
Il rejoint Maryse PELTIER sur l'importance de réfléchir au type de statuts qui pourraient porter le projet Abbaye, afin de soulager financièrement la collectivité locale : forme EPCC, associative… à réfléchir.

Pascal DORES, compagnie Metalovoice – association La Transverse, présente le parcours de la compagnie et expose leur projet pour 2015. Christelle CREFF demande si Metalovoice se sent intégré au projet abbaye. Réponse positive de Pascal DORES qui conçoit le pôle culturel comme intégrant bien les deux identités artistiques des deux lieux. Il décrit la transverse comme étant un lieu unique pour les arts de la rue envié par beaucoup de compagnies.
Fabienne CARDOT demande s'il sera possible d'utiliser ce lieu pour y programmer d'autres spectacles hors spécificité arts de la rue.
Pascal DORES répond que l'identité du lieu est marqué arts de la rue, que des croisements s'opèrent déjà avec d'autres registres comme la danse par exemple, mais étiquetés arts de la rue. L'outil n'a pas été pensé pour l'accueil de spectacles mais bien comme un outil de création. Les contraintes du lieu sont beaucoup trop importantes pour accueillir d'autres spectacles.
Serge AMBERT rejoint Pascal DORES sur ce point.

Serge AMBERT rebondit sur l'autre lieu fort, le studio de danse, qui est un lieu unique à l'échelle régionale. Sur quoi, Maryse PELTIER énonce clairement l'envie de la nouvelle équipe municipale de donner sa vraie place à la danse, à l'abbaye de Corbigny.

Christelle CREFF explique qu'il faut garder à l'esprit que le positionnement de la ville de Corbigny sera dans les préoccupations de la fusion des deux régions. Christian PAUL abonde dans ce sens et demande à la DRAC s'il est possible que ses services accompagnent la mise en réseau de la compagnie les alentours rêveurs, avec le CDC de Dijon et le Centre chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort.

Alain MIGNON de la compagnie Déviation expose les problèmes financiers qu'il rencontre et qui engendrent un abandon de certains projets. Qui dit moins d'argent, dit que plus aucune création n'est possible. Un problème supplémentaire est soulevé par cette compagnie, celui des emplois aidés qui demandent un temps de formation long et qui ne sont opérationnels que pour une durée maximum de deux ans, délai au bout duquel il faut former à nouveau un autre salarié.

Jean BOJKO, TéATR'éprouVèTe, met l'accent sur les 15 emplois créés par les compagnies à Corbigny, sur les centaines d'artistes venus à Corbigny depuis 10 ans, sur la répercussion sur le local et prend l'exemple d'une entreprise de location de matériel sons et lumières qui ne se serait jamais installée ici sans l'implantation de compagnies artistiques.

Christelle CREFF insiste encore sur la nécessité d'embaucher rapidement un professionnel en ayant en point de mire le volet patrimonial, le volet création et le rayonnement de l'Abéïcité. La DRAC proposera aux autres partenaires un projet d'appel à candidature pour le recrutement d'un nouveau directeur.
Les 4 compagnies, quant à elles, doivent se réunir pour définir/décrire ce qui les rassemble dans les actions qu'elles conduisent.

Christian PAUL demande à la DRAC une aide sur l'écriture d'un profil général de poste et souhaite que les partenaires participent à la même hauteur financière que les autres années. Pour ce faire, la DRAC est prête à mettre à disposition ses ressources et réaffirme son soutien financier à l'Abéïcité.

Anne LASTENNET explique que la Région ne reconduira son soutien financier qu'à la condition que la programmation évolue au-delà d'un programme municipal.
Le Parc naturel régional du Morvan confirme son soutien et son intérêt pour le lieu.

Maryse PELTIER invite les participants à clore ce comité de pilotage autour du verre de l'amitié.

L'Abéïcité

Une ruche artistique

Un lieu structurant pour la Nièvre et pour la Région

Document de travail au 26/02/2016

« Je cherche le lien qui, comme le poème, mène à la rencontre »

Paul Célan

Qu'est ce qui se trame, au fond … dans l'art et la culture. Quel est ce fil qui relie entre elles les générations d'hommes et de femmes depuis la nuit des temps. Qu'est-ce qui fait qu'on se reconnait humain, appartenant à un monde commun, notre matière tissée avec la matière-monde, laissant çà et là de tout temps, des empreintes du passage et de l'époque, qui se transmettent, ou s'oublient. Qu'on appelle l'art.

Et si l'enjeu aujourd'hui, dans ce monde de l'éclatement, de l'isolement, de la dispersion, l'art vivant était un élément concret qui recrée ce lien entre les hommes ? Non pas un enjeu marchand, non pas un enjeu de divertissement, non pas un enjeu d'enseignement ni même d'éducation, non pas un enjeu d'image ou de représentation, mais un enjeu profond, fondamental, anthropologique, de préservation du vivant.

Alors, il faut chercher, il faut creuser en profondeur, il faut sonder. Si l'enjeu est fondamental, on ne peut se permettre de rester en surface, d'effleurer, superficiellement ce qui ne serait que l'ombre de la nécessité. Il faut aller au cœur de la nécessité.

« L'identité-relation suppose d'abord que je peux, individuellement ou collectivement, changer en échangeant avec l'autre, sans me perdre ni me dénaturer pour autant. C'est la première des vérités de notre temps. La seconde, c'est que le lieu dans lequel je vis est incontournable. Nous ne vivons pas en suspension dans l'air du monde. Quand nous disons le « Tout-monde » ce n'est pas une espèce d'abstraction dans laquelle tout le monde doit se diluer. Chacun est lié d'une manière ou d'une autre à son lieu.»

Edouard Glissant

Sommaire et synthèse du projet

Le projet répondra au double objectif :

1. Faire aimer l'abbaye et la Transverse aux habitants
2. Faire rayonner l'abbaye et la transverse bien au-delà des frontières du territoire

Il s'appuie et compose avec le passé et l'existant, il fait plus la synthèse qu'il n'invente, et propose un développement à la mesure de ce qui semble raisonnable au vu du contexte, c'est un a-minima pour sa viabilité.

Il prend le parti clair de définir l'Abéïcité comme le projet culturel qui réunit la transverse et l'abbaye sur un axe art et territoire. Pour rééquilibrer l'existant, je propose d'ajouter un axe de diffusion (souple, légère, qui circule), la pluridisciplinarité (avec une coloration danse et arts dans l'espace public), un axe de recherche et d'expérimentation, un ou deux évènements qui rassemblent, le développement de la part éducation-artistique/médiation afin d'être réellement un outil d'animation de la vie culturelle locale tout en affirmant une exigence artistique (en s'appuyant, entre autre, sur des équipes reconnues).

Le Studio et la transverse poursuivront leur accueil de compagnies en résidence, pour favoriser la création, en particulier mais pas exclusivement, des équipe de la région Bourgogne-Franche-Comté, de danse et d'arts de la rue, et des compagnies émergentes, en s'appuyant sur les savoir-faire artistiques des artistes implantés ici pour la transmission et l'accompagnement.

De même la présence d'artistes entre les murs et hors les murs sera un outil au service de l'école d'enseignement artistique et colorera sa pédagogie.

L'abbaye se fera aimée si elle devient un lieu chaleureux et convivial, d'où la proposition de tester un bar/restauration légère, avec une plage régulière d'animation partagée, les vendredis soirs.

Pour favoriser l'accueil des touristes et le rayonnement du projet, je propose une utilisation de l'abbaye différenciée été/hiver et rez-de-chaussée/1er étage, une meilleure signalétique, un vrai travail de communication, et une personne qui accueille.

Le projet ne sera possible qu'à la condition d'augmenter subventions hors ville de Corbigny de + ou – 90.000€ pour l'abbaye, + ou – 60.000 pour la Transverse, soit un total de 150.000€, à atteindre le plus rapidement possible, avec une première augmentation dès 2016. Parallèlement une recherche et des expérimentations seront à mettre en œuvre pour augmenter la part d'autofinancement.

Une diminution de la part mairie sur le fonctionnement permettrait que celle-ci dégage des marges pour poursuivre les investissements, et prendrait à sa charge en direct tous les coûts de fonctionnement du bâtiment lui-même.

Il faut concevoir l'équipe minimum du projet mutualisée sur les 2 lieux, avec la création d'un poste « accueil », et, si possible, d'un gardien.

La création d'une association et la mobilisation d'un groupe de bénévoles actifs seront indispensables au bon fonctionnement.

Le contexte

I. **Le projet culturel et artistique, l'Abéïcité, une ruche artistique, un lieu structurant pour la Nièvre et la Région.**

Un outil de création et de transmission

Accueillir à l'Abbaye, chaque année, 10 compagnies pour 20 semaines de résidence, dont 2 coproductions, 4 issues de la région, 4 compagnies chorégraphiques. 30.000€

Un outil de diffusion

Accueillir 10 spectacles à l'abbaye et 10 en circulation sur le territoire = 70.000€

Un outil d'éducation artistique et culturelle et de médiation

Réaliser 15 semaines d'interventions artistiques sur le territoire = 12.000€

Un outil de recherche et d'expérimentation

Organiser un cycle de 8 conférences et de 2 semaines de recherche au plateau = 3.000€

Un outil de rencontre et un lieu de vie

Ouvrir un lieu bar-brasserie-restauration légère, animer chaque vendredi soir de 17h à 21h un espace « cabaret »

Un outil de mise en synergie de la vie locale

Un outil de mise en synergie des lieux culturels et réseaux du territoire

Cela s'appuie sur la constitution d'un groupe de bénévoles actifs

Une organisation polarisée

Un pôle arts de la rue

Un pôle danse

Une présence des arts plastiques

Une présence de la musique classique

La nécessité de la pluridisciplinarité

Un ou des évènements qui rassemblent

II. **Le bâtiment et le tourisme, l'Abéïcité, un patrimoine rayonnant**

Clarifier l'espace : rez-de-chaussée = tourisme, spectacle vivant et arts plastiques, 1er étage : vie locale et pratiques artistiques

Organiser les saisons selon le principe Haute-saison/Basse-saison : et adapter l'utilisation du lieu à cela

Revisiter la circulation, la signalétique et les entrées du bâtiment

III. Les fonctions supports

Le personnel

La communication

Créer une association

IV. Plan d'actions pluriannuel

V. Le Budget

ANNEXES

Corbigny, le Pays Corbigeois, le Pays Nivernais Morvan

La grande ruralité (44000 habitants, 10 comcom, 14hab au km2)

La pauvreté

Le vieillissement

Des politiques qui misent sur les nouvelles technologies, des formes renouvelées d'emploi, L'investissement sur la culture

pour gagner en attractivité

la préservation d'un cadre de vie, le calme, l'authenticité – le patrimoine et la nature, l'eau et le bois, la tradition et la recherche

beaucoup d'initiatives existantes, sociales, associatives, culturelles

Des lieux culturels existants, avec une histoire artistique depuis plus de 10 ans

L'Abbaye et la Transverse, des lieux structurants ? Des lieux qui coutent ? Des lieux qui incluent ou qui excluent ?

L'Abbaye : le mélange des genres ou comment remettre de l'ordre pour permettre que le projet soit visible ?

Les deux objectifs

Faire aimer l'Abbaye et la Transverse aux habitants

Faire rayonner l'Abbaye, la Transverse et la ville

1. Le projet culturel et artistique
L'Abéïcité, une ruche artistique
Un lieu structurant pour le département et la région

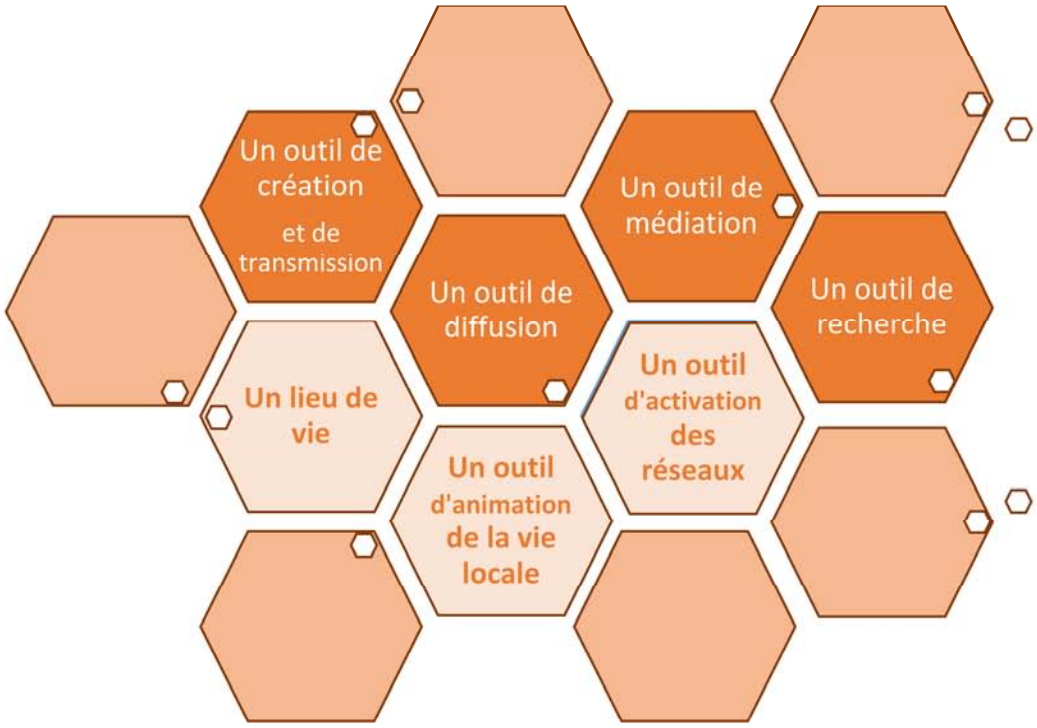

L'Abéïcité a déjà son histoire, avec la présence des compagnies depuis 10 ans, la création de la Transverse, le patrimoine de l'Abbaye, sa sauvegarde et son classement aux MH, le studio de danse. Ce projet s'appuie sur ce passé, et imagine la suite : la structuration professionnelle, la mise en synergie, en creusant le sillon de la relation art-territoire, art-habitants. L'Abéïcité a vocation à être un lieu structurant, c'est-à-dire qui rend pérenne les actions, qui irrigue en profondeur, qui lie à l'intérieur d'un réseau, qui maille pour proposer un tricot solide qui peut résister aux froids et au temps, dans une logique d'aménagement du territoire. Ce projet veut rendre cet ensemble visible et lisible, en reprenant l'image de la ruche, puisqu'elle circule, avec ses abeilles affairées et virevoltantes, mais aussi avec la maison-ruche bien identifiable, et la production du miel.

Un outil de création et de transmission

Accueillir à l'abbaye, chaque année 10 compagnies, dont 4 de Bourgogne, 4 de danse

pour 20 semaines de résidence

dont 2 coproduites

TOTAL = 30.000€

Le point de départ, avec la création de la Transverse et du studio de danse, était bien l'aménagement du territoire avec deux lieux manquants jusqu'alors dans cette partie de la Bourgogne, pour la création artistique professionnelle. Ces deux lieux sont aussi des outils de transmission, grâce à la présence en leur sein, de metteur en scène et chorégraphe chevronnés, qui sont dans une dynamique de transmission en direction des jeunes équipes. De même la présence de l'école d'enseignement artistique est une chance pour approfondir la question de la transmission en direction des élèves.

Cette mission doit perdurer, parce que les besoins sont toujours réels et existants. Il faut inscrire néanmoins ces outils dans un cadre à partager, dans une logique de réseaux.

Les lieux continueront à accueillir des équipes en résidence qui viennent créer leur spectacle, et montrer leurs travaux en cours. Néanmoins, si on veut pousser la logique jusqu'au bout et être réellement structurant, alors il ne faut pas ignorer la nécessité de la production, de la co-production[1]. Ainsi les spectacles qui se créent ici pourraient être accompagnés sur l'ensemble de la chaine[2]. Une part importante de ces accueils doivent être dédiés à la danse, et aux arts de la rue, et soutenir les compagnies régionales, mais pas seulement (voir plus bas). Un tiers peut être un bon repère.

- Il va falloir petit à petit déplacer les activités annexes qui se déroulent aujourd'hui dans le studio mais n'y ont pas leur place car elles créent de récurrents dysfonctionnements qui rendent l'outil moins efficient qu'il pourrait être. (Déplacer le club de gym, ne pas accepter que les écoles utilisent ce lieu comme une annexe de leurs propres bâtiments …)

L'Abéïcité se distingue par l'accueil de compagnies en résidence d'implantation : c'est une autre manière de soutenir la création, en leur permettant d'avoir des conditions de travail stables et pérennes et de continuer à faire ce qu'elles ont à faire dans une certaine tranquillité. Elles sont prioritaires sur l'utilisation de l'outil. Continuer à ce que cet outil soit efficace pour les compagnies,

[1] C'est-à-dire, d'apporter une part d'argent, qui va permettre à la compagnie de payer ses artistes et associés pendant les temps de répétition, de recherche, de payer la scénographie, etc … Co-produire est le seul véritable moyen de renforcer une compagnie sur le long terme (voir étude de l'ONDA, http://www.onda.fr/fichiers/bibliotheque/etude_prod-diff-ok.pdf, voir les conclusions en annexe), et, de notre côté, de permettre la naissance de spectacles qui sont « à notre image ou mesure », si ce ne sont que les scènes labélisées qui coproduisent, alors les spectacles seront à l'image de leurs propres nécessités

[2] y compris de la diffusion, voir plus bas

c'est aussi porter et accompagner leurs créations dans les différents réseaux de professionnels, ou leur faciliter l'accès aux publics ou outils nécessaires à leur processus de création.

Leur présence dans les locaux donne à l'outil de création une coloration spécifique, celle de la transmission. En effet dès que c'est pertinent, les compagnies implantées peuvent accompagner le geste artistique de jeunes compagnies demandeuses et d'autres compagnies qui souhaiteraient avoir un regard extérieur. Sans rendre cette relation obligatoire, elle est sans conteste un atout, un possible, qui n'existe que trop peu ailleurs.

De même, ces rencontres artistiques avec des compagnies de passage peuvent nourrir les compagnies en résidence d'implantation. Il peut naître, de ces rencontres, quand elles sont choisies, ou fortuites, des ouvertures profitables. Pour autant, celles-ci nécessitent, le plus souvent, un médian « neutre » connaissant le travail de part et d'autre et permettant la connexion entre les deux, sur la base d'une première projection de l'endroit du partage. Ou encore, dans la mise en place de process spécifiques pour initier la rencontre (voir plus bas, la recherche)[3].

[3] En revanche, on ne peut demander à des compagnies de porter un projet collectif d'animation d'un lieu au risque de les épuiser et les rendre impropres à la création.

Un outil de diffusion

Accueillir en diffusion 10 spectacles à l'abbaye (1 par mois)

+ 10 représentations sur le territoire

= 70.000€

Il ne semble pas y avoir eu, explicitement, une mission de diffusion, dans le projet précédent. Néanmoins elle existe déjà, d'une part pour les arts plastiques et les œuvres in situ, et d'autre part, à la transverse ou au studio de danse[4], tant cette mission de diffusion est indissociable de la création. Du point de vue des équipes artistiques, bien sûr, qui ont besoin de montrer les « travaux finis » mais aussi et surtout pour le public et les habitants du territoire, pour qui l'on pourrait considérer que c'est un juste retour « sur investissement ».

Je propose donc d'affirmer la place de la diffusion dans cet ensemble. Mais une place particulière, ou disons, à l'image du territoire, de ses ressources, de ses besoins.

Il s'agirait de proposer des formes légères et transportables partout, qui circuleront sur la (future grande) communauté de communes, et au-delà[5], pour aller à la rencontre de ceux qui ne se déplacent pas. Et de proposer lorsque c'est possible des formes un peu plus « lourdes scéniquement » au studio, voire en coopération avec les lieux du réseau culturel de Bourgogne.

- Par exemple, avec le CDC Dijon, nous avons évoqué l'idée d'accueillir le solo Douve de Tatiana Julien, le CDC montrera sans doute le prochain spectacle de Tatiana Julien dans le cadre du festival, ce pourrait être l'occasion de s'y rendre avec le mini-bus du centre social et les quelques personnes prêtes à suivre l'aventure. Douve peut aussi être montré dans un forme « brute » dans des salles des fêtes, lycées, MJC, centres sociaux). Mais bien sûr cela peut-être avec la Maison de la culture de Nevers, avec D'jazz, avec l'Arc-Sn du Creusot, le théâtre Dijon-Bourgogne, avec le CCN de Belfort, et tous ceux qui sont volontaires pour être dans cette logique de projet artistique partagé selon un principe équivalent de travail autour d'un artiste dont on choisit, ensemble, d'accompagner un « répertoire ».

- Les spectacles souples et légers (par exemple autour du conte, du théâtre d'objet …) peuvent être l'occasion d'aller à la rencontre un à un : avec le portage de repas, avec les aide-ménagères, dans les groupes de personnes en insertion, via le suivi social etc …

[4] Au-delà des sorties de résidence

[5] Par cercles concentriques – à la mesure des capacités financières - sur un axe Clamecy-Varzy-St Saulge-Lormes-Avallon/nord du pays Nivernais Morvan

Pour qu'il y ait un cœur à cet ensemble, battant, qui soit un repère facile à retenir pour les habitants et le public, on peut donner un rendez-vous régulier, avec un rythme simple, comme le premier dimanche[6] de chaque mois à 16h00, ou chaque mardi de foire à 18h30. Ainsi les spectacles en diffusion ou les sorties de résidence peuvent être montrées et rassembler ceux des villages qui auraient suivis les formes légères, dans une notion d'invitation (« je viens chez vous, je vous invite chez moi en retour »)

- Pour faciliter la venue des jeunes actifs avec enfants, il est envisagé avec le centre social, d'ouvrir la micro-crèche de Corbigny lors des évènements culturels à l'abbaye.

[6] Dimanche car souvent les gens s'ennuient, ont envie de sortir mais il n'y a pas de commerces ouverts, les « migrants du week-end » sont encore là, 16h ou 15h, après le repas dominical et avant les départs …

Un outil d'éducation artistique et culturelle et de médiation

Réaliser 15 semaines d'interventions artistiques sur le territoire (éducation artistique, médiation)

= 12.000€

L'Abéïcité, avec la présence des compagnies en résidence d'implantation, mène depuis dix ans, des ateliers, des rencontres, des actions en milieu scolaire, dans le champ de l'éducation spécialisée, avec des amateurs, soit autour d'un projet artistique précis, soit autour de la formation aux pratiques artistiques, autour des œuvres in situ … il s'agit là de poursuivre ce travail et de l'élargir, de l'amplifier, en articulation avec tous les partenaires existants, du champ social, éducatif, associatif, et autre. Dès que cela est possible, croiser les projets, bâtir, construire ensemble, avec les acteurs, leurs publics, l'Abéïcité partageant sa « richesse » = les œuvres et leurs auteurs, et les partenaires tissant, articulant selon leurs propres enjeux, afin que la rencontre renforce tous les acteurs en présence.

- Par exemple, le principal du collège aimerait construire une forme de « festival » qui joue avec l'architecture de son bâtiment, la documentaliste voudrait que les actions artistiques puissent renforcer les acquisitions incluses dans les programmes scolaires. Par exemple encore la responsable du pôle solidarité cherche des « outils » qui permettent l'accès à la culture, qui répondent aux handicaps relevés dans leur diagnostic social local. La maison de retraite cherche des moyens de faire sortir les personnes âgées de leur solitude ou de leurs angoisses, on pourrait leur proposer de rencontrer des artistes, par exemple autour du feldenkrais. Ou encore, l'école de musique, qui bâtit son projet pédagogique en s'appuyant sur la ressource artistique présente dans le lieu et pourrait utiliser les espaces de « restitution publique » possible pour que les élèves puissent faire des sorties en public. C'est l'idée globale d'interpénétration.

La présence de l'école d'enseignement artistique dans les locaux permet d'imaginer une nouvelle manière de travailler le lien entre l'enseignement artistique et les artistes professionnels. Quelle place a l'artiste dans la transmission ? Cette relation amène-t-elle à modifier les pratiques pédagogiques ? Il s'agit de construire un parcours original et spécifique en coopération entre Réso et l'Abéïcité, afin que les élèves, les enseignants, et les artistes présents dans le lieu, construisent une autre façon d'apprendre ou de transmettre, ensemble, afin de donner une autre perspective aux élèves, et de partager avec eux des objets de travail et de pratiques plus intimes, plus personnels.

La présence des médiathèques permet d'envisager un croisement avec les politiques de lecture publique, autour des auteurs accueillis ou dont les textes seront joués, autour des ouvrages liés à la danse ou aux arts de la rue, autour des conteurs et de leurs répertoires, autour des albums de jeunesse : il y a matière à inventer des projets croisés.

Un outil de recherche et d'expérimentation

Organiser un cycle de 8 conférences et de 2 semaines recherche au plateau

= 3.000€

Il y a un enjeu à recréer des espaces de construction et de partage d'une pensée collective est aussi une urgence, une urgence démocratique. Dans ce monde mouvant, dont les ressorts semblent nous échapper, il est important de comprendre l'époque, pour tenter de dégager des pistes de réappropriation. Celle-ci passe par un travail de la pensée. Donner du sens à l'art et à son lien aux êtres humains, à l'histoire, au territoire ne peut se faire qu'à la condition d'y réfléchir, de s'en donner le temps et les moyens. C'est une manière de parier sur l'intelligence collective, et de participer à la constitution d'une majorité éclairée.

Etant donné qu'il existe la Coopérative des savoirs, qu'il existe sur le territoire de nombreuses personnes ayant des connaissances spécifiques dans différents domaines, étant donné le travail qu'a mené Jean Bojko avec ses Universités des bistrots, il me semble qu'on peut développer un axe «recherche artistique-recherche scientifique», qui pourrait prendre la forme d'un cycle de conférences, s'appuyant sur la matière artistique expérimentée dans les lieux de fabrique que sont la Transverse et le Studio de danse.

Un travail à partager avec les artistes, les scientifiques et les habitants. C'est un outil qui peut être mis au service de la fabrique du regard, afin que les publics intéressés entrent dans la matière des processus de fabrication d'un spectacle, que le regard du scientifique scrute cette matière, l'analyse, sous un angle inédit. Etant donné qu'il a existé à l'abbaye à l'initiative de Serge Ambert, des soirées d'improvisation (danse, jazz), des jams, le laboratoire pourrait poursuivre cette expérience : plusieurs artistes peuvent se retrouver au plateau autour d'une recherche formelle, et créer, ensemble, un objet jetable, qui a pour fonction d'ouvrir une réflexion.

La recherche art et numérique pourrait être un axe particulier à développer, mais aussi la question de l'art et du territoire, du sens d'un projet culturel en milieu rural et de ses implications ou différences avec d'autres projets, de l'engagement des artistes dans un rapport direct aux publics, du croisement entre les politiques sociales et les politiques culturelles, de la manière dont les enseignements artistiques peuvent croiser les œuvres et leurs auteurs et comment cette rencontre peut transformer les outils pédagogiques, ou encore l'accueil de forme solo/duo pour des raisons de coûts ou de dimension de plateau peut-elle être autre chose qu'une contrainte …

L'Abéïcité en tant que lieu structurant peut être le berceau où les artistes et les professionnels de la culture, de l'enseignement, du champ social, se retrouvent pour élaborer des outils expérimentaux, ou pour formaliser des processus qui peuvent être ensuite transmis comme « bonnes pratiques » à l'ensemble de la communauté professionnelle.

Un outil de rencontre et un lieu de vie

Ouvrir un lieu Bar-Brasserie-Restauration légère.

Animer chaque vendredi de 17 à 21h, un espace cabaret avec tous les acteurs locaux

Le fait qu'il y ait, à l'Abbaye, la salle des fêtes,[7] l'école d'enseignement artistique, l'harmonie, les claquettes, l'accueil d'initiatives associatives ou privées[8] rend le bâtiment plein de vie, de circulation, de mouvement. Le lieu est connu, identifié, utilisé, il fait partie de la vie de tous les jours d'un grand nombre d'habitants. C'est une vraie chance. Il faut inventer maintenant des ponts entre certaines activités[9]. Il faut utiliser cette chance pour donner au lieu une vraie dimension de lieu de vie et de rencontres, en créant, par exemple, un espace « bar-brasserie-restauration », qu'il s'agira d'animer, entre autre à la sortie des spectacles et restitutions.

- Nous pourrions y organiser chaque vendredi soir, de 17h à 21h, un espace à partager, de type « cabaret », où chacun peut amener une initiative, à montrer aux personnes présentes. Ainsi, les pratiquants en danse, chanson, musique, arts plastiques, artisanat d'art, film, vidéos, écrits divers, théâtre du centre social …, les démonstrations culinaires, les enfants, les jeunes, les adultes, ou les passionnés, d'histoire, de géographie, de nature … mais aussi les équipes artistiques, par exemple les artistes étrangers en résidence au Centre culturel de rencontres de La Charité sur Loire peuvent venir lire leurs poèmes, leurs textes en travail, bref, tout le monde pourrait utiliser cet espace, et les habitants profiter de ces temps de rencontres informelles pour se retrouver autour d'un verre.

Néanmoins, il est parfois, aujourd'hui, difficile de travailler à l'abbaye dans cet espace partagé à tout-va. C'est pourquoi il va falloir remettre un peu d'ordre dans l'utilisation de l'abbaye, faire des filtres, prendre le risque de refuser certaines manifestations ou activités[10].

[7] pour les mariages, les tarots et lotos, le spectacles des écoles …
[8] le festival des ensembles, l'expo-vente de livres, le salon du chocolat …
[9] Par exemple proposer un spectacle tout-public autour de la nourriture, de la cuisine, le jour du salon du chocolat ….
[10] Voir ci-dessous, les propositions de réaménagement de l'espace.

Un outil de mise en synergie de la vie locale

Une synergie locale, avec les autres acteurs[11], en étant force de propositions artistiques sur leurs évènements, afin de construire une image de Corbigny comme 'centre de la vie artistique' et valoriser cette ressource présente dans tous les moments de la vie du village[12].

- Par exemple connecter la vente-expo de livres avec un spectacle Jeune Public et la présence d'un auteur, travailler avec les conteurs à la bibliothèque, poursuivre l'accueil d'initiatives associatives de type « le festival des ensembles », nourrir le projet « géo-cache » du centre social, proposer quelques spectacles de rue très simples pour le marché de noël ou la brocante …

Un outil de mise en synergie des lieux culturels et réseaux sur le territoire

Il y a une vraie richesse de lieux si l'on raisonne à une échelle élargie de grande région. L'idée est donc de bien connaître les projets des différentes structures pour proposer dès que c'est possible des croisements dans les projets de manière à se renforcer mutuellement. C'est un genre de mutualisation positive.

- Un exemple : puisque la Cité de la voix permet l'accueil en résidence sur simple dossier, des artistes pour un projet qui utilisent la voix, au sens très large du terme, nous pouvons inciter les artistes avec qui nous allons travailler à postuler à ces résidences, ils seront ainsi à la fois dans de bonnes conditions de travail qui peuvent compléter une présence au studio et élargir leur implication sur le territoire. Je pense aux slameurs, aux conteurs …

Cela s'appuiera sur le développement d'un groupe de bénévoles actifs

La présence de bénévoles peut être très dynamisante, à plusieurs titres. Il y a beaucoup de personnes impliquées d'une manière ou d'une autre dans des associations sur ce territoire. Il y a des groupes de fidèles qui suivent les artistes en résidence d'implantation. Il y a les bénévoles à la transverse. Il y a les bénévoles des fêtes musicales. On pourrait fédérer un groupe de personnes qui accompagnerait le projet de l'Abéïcité, au-delà des élus du conseil d'administration, pour le faire vivre au quotidien, autour de ce qu'ils souhaitent, chacun, développer.

[11] dont les commerçants
[12] Une image sur laquelle on peut, bien entendu, communiquer largement, même si elle existe déjà

Une organisation polarisée

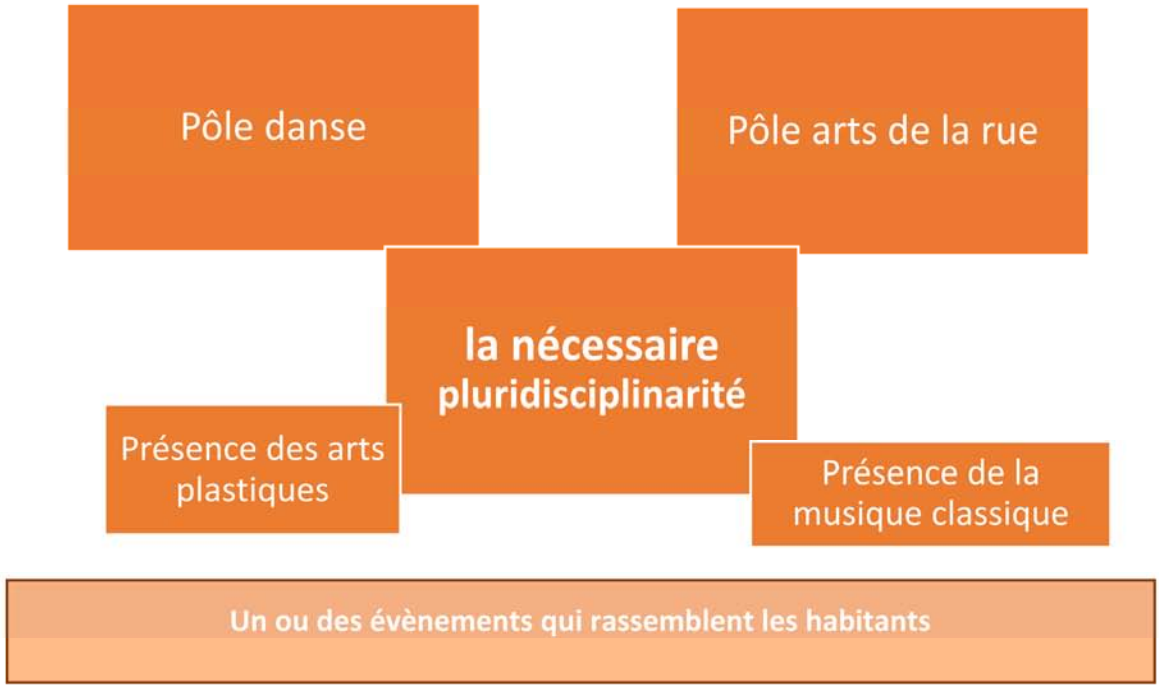

Un pôle arts de la rue [13]

Six lieux dédiés aux arts de la rue en Bourgogne-Franche-Comté, dont 2 en Bourgogne le CNAR, l'Abattoir à Chalon-sur-Saône et la Transverse à Corbigny, et un festival « Alarue » à Nevers. L'originalité de La Transverse est d'être un lieu de transmission s'appuyant sur le savoir-faire d'un artiste, Pascal Dores. Permettant aux compagnies accueillies en résidence d'être, si elles le souhaitent, accompagnées d'un regard artistique expérimenté. Les Renc'arts, permettent au public de voir les spectacles en cours de création et depuis peu, de voir aussi un spectacle abouti. Le festival de La Transverse en septembre, est un évènement qui anime le territoire, avec des spectacles accueillis dans une logique de diffusion.

Ainsi le projet de La Tranverse peut se résumer ainsi : Lieu dédié à la création et la diffusion des arts dans l'espace public. La fonction de la Transverse est de favoriser de nouvelles formes artistiques et esthétiques, d'expérimenter de nouvelles modalités de circulation des œuvres et de rencontre avec le public par une approche territoriale innovante en milieu rural.

L'association La transverse vient d'être créée pour gérer le projet du lieu.

Un pôle danse

L'art chorégraphique est peu représenté en Bourgogne. Même si la fusion avec la Franche-Comté permet d'avoir un CCN sur ce territoire, la réalité reste une faible représentation des lieux orientés danse et des compagnies chorégraphiques. De fait, du point de vue de l'aménagement du territoire régional, qu'il y ait un pôle danse à Corbigny est structurant et pertinent. De même la présence de la

[13] Voir en annexe le projet tel que défini par la Transverse

Compagnie Les alentours rêveurs depuis 10 ans a permis la constitution d'un public danse fidèle, éveillé depuis l'enfance. La formation danse contemporaine de l'école d'enseignement artistique départementale a favorisé la pratique de la danse.

Il faut donc poursuivre et amplifier cet axe et créer ou développer des liens avec les structures qui développent elles-aussi un projet danse, soit privées et tout particulièrement avec la Bergerie de Soffin qui sera sur le territoire de la future communauté de communes[14], La ferme du Grand Béon, soit labellisées comme Via danse à Belfort[15] ou Art-Danse à Dijon. Imaginer un « réseau danse » réunissant l'ensemble des acteurs du territoire pourrait permettre d'avancer de concert sur le développement de l'art chorégraphique en région.

- La programmation des résidences danse, restitutions et diffusion de spectacles de danse sera réalisée en coopération avec Serge Ambert. Néanmoins la décision finale, l'accueil des compagnies, la gestion des plannings, l'organisation générale du lieu sera la responsabilité de l'Abéïcité, pour garantir d'une part la cohérence d'ensemble, et d'autre part soulager la compagnie pour que son travail de « création » ne soit pas parasité par ces activités.

Favoriser la présence de compagnies qui axent leur travail sur la danse et l'espace public, la danse et le patrimoine/œuvres plastiques, la relation aux publics[16]. Poursuivre le soutien aux compagnies émergeantes, aux compagnies de la région, et montrer la diversité existante de l'art chorégraphique.

Une présence des arts plastiques

Avec les œuvres réalisées In situ, et une salle d'exposition[17], les arts plastiques contemporains sont déjà présents à l'Abbaye depuis longtemps. Les arts contemporains et le patrimoine se répondent, et se mettent mutuellement en valeur.

On ne peut ignorer les polémiques autour de certaines œuvres, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, il faut donc penser à la médiation des œuvres nouvellement installées mais aussi des œuvres in situ qui font encore débat.

Avec le soutien du FRAC nous envisageons l'installation temporaire d'œuvres chaque été. Cela pourra être aussi le cas avec le Centre d'art Contemporain du Parc-Saint-Léger à Pougues en lien avec leurs propres travaux, mais les contraintes techniques de l'abbaye sont prégnantes.

Une forte demande existe d'exposition d'artistes vivant sur le territoire, qu'ils soient amateurs ou reconnus, et dans la logique de saison touristique/basse saison (voir plus bas), ceux-ci seront invités en dehors de l'été.

[14] Des liens existent déjà, Alfred Alerte vient en résidence à l'Abbaye, Serge Ambert est intervenu dans le festival de la bergerie
[15] De nombreuses pistes ont été évoquées avec Héla Fattoumi et Eric Lamoureux, autour de la formation des danseurs, d'alimenter/renforcer un possible temps-fort danse, de propositions chorégraphiques dans l'espace de l'Abbaye … ils doivent venir visiter le lieu au printemps.
[16] Caroline Grosjean, Nathalie Pernette, Clara Cornil, Sébastien Ly, Aurélie Gandit, Xavier Lot, Armelle Devignon Merville,
[17] Une salle nommée salle d'exposition et aménagée avec des cimaises, sans être un lieu dédié (c'est aussi une salle de réunion polyvalente), il n'y a pas d'éclairages spécifiques, ni d'occultation intégrée.

Une présence de la musique classique

Le festival des Fêtes musicales a fêté son 25ème anniversaire l'an dernier. Géré par une association, celui-ci a lieu à l'abbaye en été. Les liens structurels avec Abéïcité restent à définir suite aux différents changements de part et d'autre.

Cet axe musique peut être développé en coopération avec La cité de la voix et D'jazz ou encore Format raisin, à condition de trouver une cohérence et un portage partagé des projets.

La nécessité de la pluridisciplinarité

Tout comme l'outil de diffusion, il me semble que la pluridisciplinarité est un moyen d'aller à la rencontre de tous les publics, et en particulier avec des formes à l'origine plus populaires comme la chanson, le conte, les traditions orales en général. Mais aussi l'écriture, le théâtre[18], des esthétiques qui permettent de rencontrer un autre public. Une attention particulière en direction du jeune public, afin de donner, dès le plus jeune âge, l'habitude des œuvres et des lieux de spectacle.

Le profil des artistes :

Les artistes et les équipes artistiques accueillies seront celles qui cherchent, qui expérimentent dans les processus de création et dans les formes elles-mêmes, la relation art-territoire, art-habitants. Il faut que ce soit pour elles une nécessité de la création comme geste permettant de relier au monde et au vivant. Non pas des artisans désireux de vendre un bon produit, mais bien les vecteurs de ce qui permet le partage. Des artistes qui sont dans le partage en égalité d'esprit à esprit avec les personnes qu'ils rencontrent

Et un ou des évènements culturels qui rassemblent les habitants

Un ou deux évènements rassembleurs et participatifs qui rassemblent les habitants, où chacun peut apporter sa pierre

= 20.000€

- Un évènement de type parade, ou son et lumière où chaque personne, association, peut contribuer : les costumes, les décors, la musique, la figuration …
- Des évènements comme le grand prix des conteurs : ouvert à tous, amateurs, professionnels, d'ici ou d'ailleurs, avec un prix du public, un prix des professionnels. Qui a l'avantage d'être un évènement pouvant faire parler de lui dans la presse nationale et associer localement les habitants, qui peut aussi être la conclusion d'intervention durant toute l'année. De même pour la chanson (prix du chant, de l'écriture, de l'accompagnement musical) etc…

[18] Dans l'étude du lab sur les lieux de diffusion en Bourgogne, il est indiqué que ce qui remplit le mieux un lieu de diffusion aujourd'hui c'est le théâtre

2. Le bâtiment et le tourisme

L'Abéïcité, un patrimoine rayonnant

Partir de l'existant, et adapter le projet au bâtiment … et pas l'inverse

Rayonner et faire valoir le lieu et le projet auprès des touristes est d'une part lui donner de l'ampleur et de l'ambition, et d'autre part, lui donner une possibilité d'autofinancement complémentaire. L'abbaye a un intérêt patrimonial qui pourrait attirer plus de touristes, surtout si ce potentiel est complété par une offre autour des arts plastiques, renouvelée et de renom.

Il faut imaginer, concevoir avec les acteurs locaux, une offre identifiable pour les touristes du canal du Nivernais, et autour du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle[19]. Et créer une logique de circulation centre-ville/abbaye, pour que l'ensemble des acteurs bénéficient de ces visites[20].

Il faut donc concevoir le lieu avec un rythme été/hiver, haute-saison/basse-saison. L'été, un accueil du public de passage, une exposition qui attire les personnes de l'extérieur. L'hiver, les activités locales et les évènements associatifs[21].

Pour clarifier les espaces, le rez-de-chaussée serait à « visée de rayonnement » et d'accueil des touristes, avec les œuvres in situ, l'expo temporaire, le spectacle vivant = un outil de travail professionnel, et l'étage dédié aux pratiques artistiques, aux pratiques amateurs[22], à la vie locale via la salle des fêtes, aux bureaux[23].

Dans cette logique, il est indispensable d'ouvrir[24], tous les après-midi, la salle bleue et les combles, afin que les œuvres et spécificité du bâtiment soient accessibles tout au long de l'année. Il faut donc accepter le risque d'une possible dégradation.

De même, il faut revisiter la circulation et la signalétique du lieu[25]. Une entrée par le devant, cour d'honneur, avec un accueil bureau dans cet espace ou à proximité, me parait plus propice à une bonne visibilité du lieu par ceux qui ne le connaissent pas. Cela nécessitera un travail sur les extérieurs, le jardin, le fleurissement, qui peut, en tant que tel faire l'objet d'un projet spécifique qui attire un certain type de tourisme « vert ».

---

[19] Avec les commerçants, avec l'office du tourisme

[20] Dans l'entretien avec l'association des commerçants, nous avons évoqué un marquage au sol indiquant la liaison, le centre social travaille quant à lui sur des repères signalétiques en légo, un projet commun pourrait peut-être s'appuyer sur ces deux volontés croisées. D'autre part une vitrine pourrait être installée à l'abbaye avec un objet significatif de chaque commerce du centre-ville.

[21] l'hiver, les gens sortent moins et il y a moins de sollicitations, accueillir les projets associatifs c'est une manière d'animer cette partie de l'année

[22] Cela demanderait de déménager l'harmonie et l'école d'enseignement artistique: ce qu'ils pourraient accepter si cela leur permet un meilleur confort de travail/répétition en travaillant l'acoustique de ces nouvelles salles

[23]. La présence d'un ensemble hétéroclite d'activités dans un même ensemble de bâtiment est à la fois une chance (appropriation des habitants, pas de sentiment de distinction) et un handicap certain (lisibilité du projet, nuisances sonores, tensions liées aux changements de programme et communication défaillante

[24] D'une manière générale il faut « ouvrir » le lieu au maximum : il n'a pas d'ouverture sur la rue, il gardera donc toujours une image « semi-fermée », mais il faut la contrebalancer au maximum par une ouverture des grilles et des portes intérieures.

[25] Signalétique pour l'abbaye et la transverse

L'accueil, le lieu de vie : ce besoin d'un lieu chaleureux au cœur de l'abbaye est une suggestion récurrente de mes entretiens. Et en effet, comment faire mieux aimer un lieu qu'en en faisant un endroit convivial, facilitant la rencontre, entre les gens et avec les œuvres ? Imaginer, donc au rez-de-chaussée, un lieu « bar » et de légère restauration. Ce lieu qui sera animé chaque semaine. Un espace qui pourra aussi bien être investi et utilisé par les habitants que par les visiteurs de passage.

- Créer une micro-brasserie, en prolongeant l'expérience de la Bière de l'Abbaye du Jouïr de Jean Bojko, ou simplement mettre en vente la bière existante. Le bar-restauration légère pourrait être un moteur de participation pour les bénévoles, et une ressource propre non-négligeable lorsque la structure sera associative. On peut imaginer intégrer des jeunes en stage d'insertion.

Pour faciliter l'utilisation sécurisée de l'Abbaye, comme outil de création[26], comme salle des fêtes, ou comme lieu de pratiques artistiques, il serait opportun d'y avoir un gardien, comme la commune le souhaite. Celui-ci pourrait être logé dans le logis du roy. Il faudrait alors aménager un autre lieu communal pour l'hébergement des artistes[27].

Sans faire de gros travaux, il reste donc des aménagements à réaliser pour que cet ensemble de projets puisse être effectif[28]. Des travaux d'enjolivement, au rez-de-chaussée, d'aménagement au rez-de-chaussée et à l'étage, à l'intérieur des frontières existantes du bâtiment. Ceux-ci peuvent se faire par tranche, en ayant anticipé les étapes suivantes. Ils peuvent être réalisés à partir d'un bouquet d'intervention ayant chacune son intérêt propre (économique et social) : les entreprises locales[29], les chantiers d'insertion[30], les chantiers de jeunes internationaux[31].

[26] Il faudra pour cela, réaliser les travaux qui permettront un avis favorable de la commission de sécurité, prévus en 2016 par la commune, demander la licence d'entrepreneur, réaliser une fiche technique professionnelle du studio … et installer le WIFI dans tout le bâtiment !
[27] Un lieu qui permette un investissement-travaux maîtrisé. Ce pourrait être aussi l'occasion de créer dans le même espace, l'accueil des pèlerins de St Jacques de Compostelle, pour lesquels l'offre est très faible. Ou encore l'aménagement de lieux existants comme l'internat du collège Noël Berrier de Corbigny
[28] Voir les plans en annexe, et les propositions de tranche
[29] Pour les travaux de plus grande envergure ou plus technique comme l'électricité …
[30] A voir avec Agai formation, les travaux de rénovation, peinture ?
[31] Qui, outre la partie travaux sur un bâtiment classé ou les jardins, permet une animation de la vie locale, une vitalité durant l'été avec la présence de jeunes venus du monde entier.

3. Les fonctions supports

Le personnel

Pour porter un projet ambitieux, il faut du personnel qualifié. La réalité du territoire et le contexte économique actuel, laisse à supposer que ce sera difficile de dégager suffisamment de marges pour créer l'équipe compétente et permanente que nécessiterait ce projet. Il faut donc inventer.

Les grandes fonctions sont :

- La direction (dont RH, Budget, Artistique, Développement, …)
- Les relations publiques
- la médiation
- La communication
- L'accueil
- La technique
- L'entretien
- L'administration et la comptabilité

Il faut concevoir une équipe transversale abbaye-transverse[32]. Avec les postes actuels et leur consolidation, les fonctions de direction, de médiation, d'administration, d'entretien sont couverts[33]. Restent l'accueil, la technique, la communication. Les fonctions de techniques et communication peuvent continuer à être externalisées[34] , c'est moins confortable mais pas impossible. La fonction accueil peut être globalement prise en charge par le reste de l'équipe avec des appoints l'été. Evidemment les stagiaires, services civiques et autres pourront compléter cet ensemble, plus particulièrement sur des projets spécifiques à développer[35], mais les fonctions permanentes ne peuvent être prises en charge de manière pérenne par des statuts précaires, au risque de déstabiliser l'ensemble.

La communication

Il va falloir élaborer un véritable plan de communication[36] prenant en compte la présence sur le territoire et la volonté de rayonnement touristique. Actuellement ce travail n'existe pas, faute de compétences en interne. Or, on ne peut se passer d'une véritable communication. D'image, d'information, et spécifique pour les évènements. Avec des supports papiers mais aussi immatériels, les sites et réseaux sociaux sont à investir absolument (de manière ordonnée). Il faudra pour cela prévoir un budget conséquent la première année. Puis un budget réaliste pour la communication de croisière.

---

[32] Nous avons par ailleurs mis en place une réunion mensuelle, semi-informelle, réunissant les équipes des lieux, compagnies en résidence d'implantation, office du tourisme, centre social, école d'enseignement artistique, l'harmonie, afin de partager les actualités et voir les éventuels croisements

[33] Voir organigramme en annexe

[34] Budget à revoir à la hausse pour les publications et honoraires d'une part, et cachets intermittents technique afin de prendre en compte la maintenance du parc de matériel et les divers aménagements des sites.

[35] Il faudrait pouvoir chiffrer le temps de travail des permanents que représente l'accompagnement des stagiaires et services civiques : ce qui ne remet pas en cause la nécessaire mission sociale de l'accueil de stagiaires et service civique, qu'il parait juste d'assumer

[36] Et une charte graphique, le logo et le nom étant déjà existants

Le bouche à oreille n'est pas à négliger, c'est le support essentiel de transmission d'image et d'information en milieu rural. Celui-ci doit faire l'objet d'une élaboration stratégique[37].

Créer une association « Abéïcité[38] »

La présence de plusieurs partenaires institutionnels et financiers, le positionnement territorial au-delà des frontières de la commune, plaident pour une structuration autre que régie municipale. L'association est l'option la plus souple, et la plus rapide. Il n'y a pas, pour le moment en tout cas, la masse critique financière suffisante pour imaginer qu'un EPCI puisse être pertinent.

Néanmoins les questions sont multiples : comment garantir à chacun une voix dans la gestion de l'association, dans ses choix stratégiques ? Comment garantir un fonctionnement associatif démocratique et pérenne ? Quelle place pour les « simples adhérents » ? Pour les autres utilisateurs ? Comment intégrer la Transverse qui vient de se constituer en association propre ?

La proposition de statuts en annexe tente de répondre à ces questions en proposant un fonctionnement par collège pour l'administration, et ouverte pour l'adhésion. Mais le sujet mérite débat.

[37] En cela la présence de bénévoles « ambassadeurs » est essentielle
[38] Voir les statuts en annexe

4. Plan d'action pluriannuel

	Projets-actions/fonctionnement	Travaux-Aménagement/investissement
2016-2017	15 semaines de résidence Début de la programmation hors les murs dans le Corbigeois (5) 10 spectacles à l'abbaye 10 semaines d'intervention artistique et de médiation sur le territoire Finalisation de la structuration (Abéïcité + Transverse) Premiers essais bar + animation de l'espace les vendredis soir Premières approches de bénévoles Expo été-hiver Structuration du lien Abéïcité-Fêtes musicales Grand prix des conteurs Vitrine « commerçants » Avis favorable de la commission de sécurité + demande de licence d'entrepreneur	Signalétique Wifi Aménagement ancienne salle de pause + salle 20 ou 21 (rendre propre) Eclairage sortie cour « fermeture » porte sortie côté école Construction locaux de stockage + incendie Vitrification du parquet salle des fêtes Désenfumage Transverse
2018-2020	20 semaines de résidence + 2 coproductions Programmation hors les murs sur la grande comcom (10) 10 spectacles à l'abbaye 15 semaines d'intervention artistiques et de médiation sur le territoire Cycle de conférence et 2 semaines recherche au plateau Ouverture micro-brasserie + bar-restauration légère et animer l'espace le vendredi Constitution d'un groupe de bénévoles actifs Grand prix des conteurs + évènement participatif Travail sur la comm Embauche d'un chargé d'accueil et d'un gardien Première saison « touristique »	Marquage au sol du lien abbaye-centre-ville Lieu d'hébergement d'artistes Travaux aile sud + traitement acoustique du 1er étage Aménagement des locaux de type « Provisoire » Embellissement du RDC Aménagement des espaces jardins Aménagement de l'espace bar/micro brasserie Changement des huisseries Aménagement basique studio 2 Installation du logis du roy pour le gardien Rendre propre l'accès et les caves et combles Etude aménagement salle d'expo (faire le noir, mise en lumière de type expo, alarme …)
2021-2023	Elargissement de la zone d'intervention Poursuite du projet avec les modifications apportées suite à l'évaluation et l'évolution du contexte	Emménagement dans les locaux de type « de croisière » Entrée par la cour d'honneur Suite changement des huisseries
2023-2026	Poursuite et redéfinition du projet	Travaux ascenseur-accessibilité Aménagement des combles et caves pour la visite Travaux ancienne gendarmerie ? Modifier le système de chauffage (chaudière à économie d'énergie)

5. Le Budget

La question principale est l'augmentation d'abord raisonnée puis raisonnable des budgets de fonctionnement (consolidés abbaye et transverse) et principalement artistique (qui représente pour l'abbaye : en 2016 +20.000€ puis 2017 + 66.350€ soit au total +86.350€ et pour la Transverse en 2016 = +11.300€ puis en 2017 +43.325 € soit au total + 54.625€) et de fonctionnement (création d'un poste accueil temps plein) et la capacité à mobiliser des ressources.

On ne peut pas imaginer développer le projet sans y investir.

La mairie souhaite alléger sa part. Il faudrait qu'elle continue de porter (en direct parait plus logique) le fonctionnement du bâtiment en plus de l'investissement (fluides, assurances, entretien-réparation, remboursement des emprunts = 64.500 €), et la mise à disposition des personnels (50.000€).

L'augmentation nécessaire des budgets artistiques et du personnel pourrait être porté par les autres institutions, avec une augmentation parallèle des ressources propres (vente de produits dérivés, billetterie, locations[39], mécénat, appels à projets fondations …).

[39] Voir en annexe une projection des prix de location et objectifs

C'est parce que l'art s'adresse **aux sens**, à ce qui relie les hommes entre eux au-delà du langage, **ce qui relie à l'histoire de l'humanité,** parce qu'il exprime ce qui transpire du monde, ce qui est invisible et impalpable, qu'il est l'outil le plus républicain qui existe aujourd'hui : il peut **s'adresser à tous**, en égalité.

Il faut construire les outils et les grilles d'analyse d'un monde qu'on ne connaît pas, cela oblige à l'anticipation. Comment anticiper mieux qu'en faisant **fructifier l'imaginaire** ? Qu'en allant chercher dans les endroits détachés du réel ? C'est là la place éminemment stratégique des artistes dans la cité, une place particulière, fragile et donc, essentielle. C'est cette place qu'il faut préserver et protéger. Plus les artistes seront en lien avec ce qui se trame dans l'invisible et l'indicible, plus cet accès à l'imaginaire sera empreint du futur à venir.

Il faut renouveler les formes, les espaces de rencontre entre les publics et les artistes, c'est **une mission de service public** qui façonnera l'avenir, en préservant la place de l'art.

C'est, le plus souvent, lorsque la nécessité créatrice devient impérieuse, lorsqu'elle se loge au plus profond de l'intime, lorsque la recherche semble être, dans les formes qu'elle produit, la plus personnelle et incommunicable, qu'elle touche **à l'universel**.

C'est grâce au recul que produit l'œuvre que les êtres humains plongés dans le monde réel, dans le quotidien du faire, posent un regard renouvelé sur eux-mêmes.

« La réalité et l'imaginaire s'opposent,

non pas comme l'être et le néant mais comme l'être et le devenir »

René Ménil

Annexes

BUDGETS

ACTUEL 2016

DEPENSES				RECETTES			
	La Transverse	l'Abbaye	TOTAL		La Transverse	L'Abbaye	TOTAL
Charges de personnel	*92 761,00 €*	*118 195,00 €*	*210 956,00 €*	**Recettes propres**			
			- €	Recettes buvette et billeterie	4 073,00 €	3 500,00 €	7 573,00 €
Charges de fonctionnement du lieu	*42 260,00 €*	*57 430,00 €*	*99 690,00 €*	recettes autres (mécenat, dons, locations ...)	2 954,00 €	16 500,00 €	19 454,00 €
loyer	8 400,00 €		8 400,00 €	**Subventions**	**183 344,00 €**	**234 649,00 €**	**417 993,00 €**
fluides	8 600,00 €	30 000,00 €	38 600,00 €	DRAC bourgogne	110 000,00 €	45 000,00 €	155 000,00 €
charges locatives	1 500,00 €			dont EAC			0,00 €
fournitures	5 500,00 €	3 130,00 €	8 630,00 €	Conseil régional	30 000,00 €	15 000,00 €	45 000,00 €
télécom	1 000,00 €	4 000,00 €	5 000,00 €	Conseil départemental	25 000,00 €	40 000,00 €	65 000,00 €
maintenance-entretien-assurances	8 500,00 €	8 950,00 €	17 450,00 €	Pays Nivernais Morvan	1 000,00 €		1 000,00 €
mission réception	8 760,00 €	11 350,00 €	20 110,00 €	CC du pays Corbigeois	3 500,00 €		3 500,00 €
Charges d'activité	*49 083,00 €*	*54 607,00 €*	*103 690,00 €*	Ville de Corbigny	3 844,00 €	134 649,00 €	138 493,00 €
contrats de cession	20 500,00 €	39 000,00 €	59 500,00 €	Autres communes partenaires	1 900,00 €		1 900,00 €
nourriture/hébergement/transport des Cies	12 000,00 €		12 000,00 €	FONJEP	7 100,00 €		7 100,00 €
co-productions		- €	- €	IME Guipy	1 000,00 €		1 000,00 €
communication	8 700,00 €	5 000,00 €	13 700,00 €				0,00 €
location de matériel technique	5 025,00 €	6 300,00 €	11 325,00 €				0,00 €
taxes et droits d'auteur	2 278,00 €	2 500,00 €	4 778,00 €				0,00 €
autres	580,00 €	1 807,00 €	2 387,00 €				0,00 €
Charges financières	*6 267,00 €*	*24 417,00 €*	*30 684,00 €*				0,00 €
TOTAL	**190 371,00 €**	**254 649,00 €**	**445 020,00 €**		**190 371,00 €**	**254 649,00 €**	**445 020,00 €**

PROJECTION RAISONNEE 2016

DEPENSES				RECETTES			
	La Transverse	l'Abbaye	TOTAL		La Transverse	L'Abbaye	TOTAL
Charges de personnel	*107 615,00 €*	*118 195,00 €*	*225 810,00 €*	**Recettes propres**			
			0,00 €	Recettes buvette et billeterie	5 000,00 €	3 500,00 €	8 500,00 €
Charges de fonctionnement du lieu	*33 860,00 €*		*33 860,00 €*	recettes autres (mécenat, dons ...)	5 000,00 €	8 600,00 €	13 600,00 €
loyer			0,00 €	**Subventions**	**191 675,00 €**	**254 649,00 €**	446 324,00 €
fluides	8 600,00 €	30 000,00 €	38 600,00 €	DRAC bourgogne			299 675,00 €
Charges locatives	1 500,00 €		1 500,00 €	dont EAC			0,00 €
fournitures	5 500,00 €	3 130,00 €	8 630,00 €	Conseil régional	179 675,00 €	120 000,00 €	0,00 €
télécom	1 000,00 €	4 000,00 €	5 000,00 €	Conseil départemental			0,00 €
maintenance	8 500,00 €	8 950,00 €	17 450,00 €	Pays Nivernais Morvan			0,00 €
mission réception	8 760,00 €	11 350,00 €	20 110,00 €	CC du pays Corbigeois			0,00 €
Fonctionnement de l'association			0,00 €	Ville de Corbigny	3 000,00 €	134 649,00 €	137 649,00 €
Charges d'activité	*53 933,00 €*	*66 707,00 €*	*120 640,00 €*				0,00 €
contrats de cession	23 000,00 €	50 000,00 €	73 000,00 €	Autres communes partenaires	1 900,00 €		1 900,00 €
nourriture/hébergement/transport des Cies/Technique spectacle	12 000,00 €		12 000,00 €	FONJEP	7 100,00 €		7 100,00 €
co-productions			0,00 €				0,00 €
communication	9 825,00 €	5 000,00 €	14 825,00 €				0,00 €
location matériel technique	6 250,00 €	6 300,00 €	12 550,00 €				0,00 €
taxes et droits d'auteur	2 278,00 €	3 600,00 €	5 878,00 €				0,00 €
autres	580,00 €	1 807,00 €	2 387,00 €				0,00 €
charges financières	*6 267,00 €*	*24 417,00 €*	*30 684,00 €*				0,00 €
TOTAL	**201 675,00 €**	**266 749,00 €**	**468 424,00 €**		**201 675,00 €**	**266 749,00 €**	**468 424,00 €**
				total augmentation subventions	*+11.300	*+20.000	*+31.300

PROJECTION 2017/2018/2019 : développement d'un projet culturel de territoire

DEPENSES				RECETTES			
	La Transverse	l'Abbaye	TOTAL		La Transverse	L'Abbaye	TOTAL
Charges de personnel	***133 138,00 €***	***145 000,00 €***	***278 138,00 €***	**Recettes propres**	***10 000,00 €***	***31 000,00 €***	
			0,00 €	Recettes buvette, billeterie, produits dérivés	5 000,00 €	6 000,00 €	11 000,00 €
Charges de fonctionnement	***33 860,00 €***	***24 000,00 €***	***57 860,00 €***	recettes autres (mécenat, dons, location ...)	5 000,00 €	25 000,00 €	30 000,00 €
			64 500,00 €	**Subventions**		***322 000,00 €***	***322 000,00 €***
fluides	8 600,00 €		8 600,00 €	DRAC bourgogne	121 000,00 €		383 000,00 €
assurances	1 500,00 €		1 500,00 €	DRAC EAC	15 000,00 €		15 000,00 €
fournitures	5 500,00 €	5 000,00 €	10 500,00 €	Conseil régional	30 000,00 €	262 000,00 €	30 000,00 €
télécom	1 000,00 €	4 000,00 €	5 000,00 €	Conseil départemental	35 000,00 €		35 000,00 €
maintenance	8 500,00 €		8 500,00 €	Pays Nivernais Morvan	7 100,00 €		7 100,00 €
mission réception	8 760,00 €	15 000,00 €	23 760,00 €	CC du pays Corbigeois	4 900,00 €		4 900,00 €
Fonctionnement de l'association			0,00 €	Ville de Corbigny (dont personnel MAD)	3 000,00 €	50 000,00 €	53 000,00 €
Charges d'activité	***71 735,00 €***	***176 000,00 €***	***247 735,00 €***				
Accueil en résidence		35 000,00 €					
Coproduction		10 000,00 €	10 000,00 €	Autres communes partenaires	12 000,00 €	10 000,00 €	17 000,00 €
Diffusion		70 000,00 €	70 000,00 €	FONJEP	7 000,00 €		7 000,00 €
médiation, action culturelle		12 000,00 €	21 825,00 €				0,00 €
conférences recherche		4 000,00 €	10 250,00 €				
évènements		20 000,00 €	22 278,00 €				
sous-total artistique et ++	*52 802,00 €*	*151 000,00 €*					
communication	9 825,00 €	10 000,00 €	16 267,00 €				0,00 €
location matériel technique	6 250,00 €	8 000,00 €	14 250,00 €				0,00 €
taxes et droits d'auteur	2 278,00 €	7 000,00 €	9 278,00 €				0,00 €
autres	580,00 €		580,00 €				0,00 €
charges financières	***6 267,00 €***	***8 000,00 €***	***14 267,00 €***				0,00 €
TOTAL	**245 000,00 €**	**353 000,00 €**	**598 000,00 €**		**245 000,00 €**	**353 000,00 €**	**598 000,00 €**
Valorisation des charges payées en direct par la mairie		*64 500,00 €*		*Ville de Corbigny (valorisation charges fonctionnement bâtiment payées en direct)*		*64 500,00 €*	*64 500,00 €*
				total augmentation subventions	*+43.325	*+66.350	*+109.675

Evolution des subventions

Abbaye	2013	2014	2015	2016 (prévisionnel actuel)	2016 (prévisionnel demandé)
DRAC	65 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	
Conseil régional	40 420,00 €	42 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	
Conseil départemental	41 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €	
SOUS-TOTAL	*146 420,00 €*	*127 000,00 €*	*80 000,00 €*	*100 000,00 €*	*121 000,00 €*
Pays Nivernais Morvan					
cc pays corbigeois					
ville de corbigny	120 265,00 €	90 379,00 €	127 256,00 €	134 649,00 €	134 649,00 €
aures communes partenaires					
TOTAL	**266 685,00 €**	**217 379,00 €**	**207 256,00 €**	**234 649,00 €**	**255 649,00 €**

CONCLUSION

Comme nous l'avons indiqué en introduction de ce travail, la présente étude est une démarche exploratoire qui vise à dresser un état des lieux des pratiques de production et de diffusion d'un échantillon spécifique et restreint de compagnies du spectacle vivant. Ainsi les constats restitués dans les pages qui précèdent concernent des compagnies subventionnées par le ministère de la Culture et de la Communication, dont la production et la diffusion de spectacles constituent l'essentiel de l'activité et s'effectuent sur un espace géographique majoritairement situé hors de leur région d'implantation. Ils ne sauraient être en l'état et sans nuances transposés à d'autres réalités. Il demeure toutefois que l'examen des difficultés rencontrées dans l'exercice de leur activité par des compagnies dotées d'une notoriété institutionnelle, comme c'est le cas de l'échantillon concerné, nous semble pouvoir apporter un éclairage valide sur la situation de compagnies à l'économie et à la notoriété plus fragiles.

Au titre de ces difficultés, l'analyse des données recueillies a confirmé l'atomisation du financement de la production engendrant pour les compagnies une inflation préoccupante de leur travail de recherche de partenaires, qui mobilise de plus en plus les artistes et expose les lieux à une sur-sollicitation. Nous avons observé que, décalé par des temps de montage plus longs, le bouclage des productions intervient le plus souvent après le début des répétitions. Les compagnies qui, sur notre panel, endossent le risque financier au sein de la coproduction, sont amenées, lorsque les moyens attendus ne sont pas réunis, à revoir leur budget à la baisse en cours de fabrication du spectacle. Nous avons fait apparaître que la nature de ces arbitrages a des conséquences directes sur l'emploi dans le secteur du spectacle vivant, sur les caractéristiques des spectacles créés et sur la capacité de structuration des compagnies.

Les pratiques des compagnies étudiées témoignent conséquemment d'une tendance à rechercher dans les produits de l'exploitation une compensation aux manques en production. Mais l'économie de la diffusion, contrainte par la contraction de la capacité financière des lieux et l'inflation des coûts de la mobilité, leur impose une pression à la baisse sur leurs prix de cession. La marge escomptée, qu'elle soit destinée à combler le déficit de la production ou à financer leur fonctionnement et le développement de leur activité, est souvent compromise par un contexte tendu et des négociations devenues systématiques, sur fond d'un jeu d'acteurs déséquilibré. Les pratiques de programmation observées se limitent en outre, le plus fréquemment, à l'achat d'une à deux représentations et fragilisent le volume de diffusion des compagnies. Il ressort de ces constats, que la connexité économique entre production et diffusion est à relativiser, certaines compagnies n'étant pas en mesure de compenser les manques en production par les produits de l'exploitation.

Il apparaît alors, de manière indirecte, que le manque de ressources se reporte sur la structuration et le fonctionnement des compagnies avec un impact sur l'emploi qui s'exprime dans le morcellement des temps de travail salariés et l'incapacité d'accès de ces structures à une permanence pour leurs équipes. Une autre conséquence est le recours à des ressources dites "invisibles" qui sont des ressources personnelles mobilisées par les équipes en charge des projets (artistes, techniciens et administratifs).

Alors qu'elles prennent l'initiative et le risque de la production, qu'elles disposent des compétences spécifiques pour sa mise en oeuvre, qu'elles adoptent des comportements de gestion responsables, assimilables à des logiques entrepreneuriales de très petites entreprises (TPE), nous constatons que les

compagnies étudiées peinent à réunir les moyens requis pour exercer leur activité, consolider leur structuration et pérenniser leurs emplois. Cette situation leur impose une forte dépendance vis-à-vis de leur environnement, et exige d'elles qu'elles nouent des partenariats fidèles, notamment avec des lieux, en amont et en aval de la production des spectacles. Bases de travail protéiformes, les compagnies adoptent diverses stratégies pour tenter de pallier cette dépendance et travailler en symbiose avec leur environnement. Nous nous sommes intéressés à des options de structuration faisant appel à des logiques d'internalisation ou au contraire d'externalisation des tâches, et à des démarches de mutualisation sous forme de projets collectifs et de coopérative de projets. Nous avons également détaillé des solutions d'ordre partenarial et coopératif telles que l'association de longue durée d'un artiste à un lieu ou la délégation de production.

Au fil des entretiens avec les compagnies rencontrées, les notions de solidarité et de co-responsabilité sont apparues comme des thèmes récurrents et des enjeux majeurs pour les relations partenariales entre compagnies et lieux. Ces enjeux s'ancrent dans une connaissance et une compréhension réciproques des deux parties, basée sur le dialogue et une transparence assumée à l'endroit des pratiques. On rejoint ici une préconisation émise lors du Forum des Compagnies de l'Onda en 2012 à propos des modalités d'un meilleur partage des risques de la création : *« Le projet doit être partagé et assumé par l'ensemble des partenaires, prenant en compte toute la chaîne des compétences disponibles, afin d'aboutir à une gestion plus participative, plus coopérative du spectacle vivant et de ses risques »*.

Pour finir, nous souhaitons mettre l'accent sur certaines attentes exprimées par les compagnies rencontrées, au sujet de la production et de la diffusion de leurs spectacles, qui figurent de manière disséminée dans les différentes parties de l'étude. Ces attentes concernent le financement de la recherche et la prise en compte des temporalités de création, un accès facilité aux ressources matérielles et techniques, les conditions de la diffusion de leur répertoire, la programmation de leurs spectacles sous forme de séries, la prise en compte par leurs partenaires des parcours artistiques sur la durée ainsi qu'un accompagnement du risque artistique par ces mêmes partenaires selon des conditions d'émergence choisies et spécifiquement adaptées au projet. Le tout dans l'affirmation résolue qu'en termes de production et de diffusion chaque création dicte sa propre nécessité.

B / La transverse : un lieu dédié aux Arts Publics

Un projet fédérateur qui, en proposant des compétences professionnelles, cherche à provoquer un intérêt mutuel entre un territoire, des populations, des élus et des artistes.

1-Une discipline artistique :

Les arts dits « publics » se jouent dans un espace qui nous est commun, l'espace public. Les arts qui s'inscrivent aujourd'hui dans l'espace public participent au maillage des territoires et facilitent l'accès des populations à la pratique culturelle.
Les arts publics n'ont pas besoin d'infrastructures, ils sont tout terrain et proposent de ce fait une culture spécifique, singulière, adaptée, et appropriée aux territoires ruraux.

Les arts publics sont nombreux et divers, ils ont le visage de l'expression artistique actuelle, ils sont pluridisciplinaires.

Des formes telles que les arts de la rue, le cirque, le land art, les arts numériques ont choisi d'investir des espaces hors normes comme la place, la rue, le chemin, une stabulation, un gymnase, une maison ou encore une forêt. Ils n'excluent pas pour autant le théâtre ou la salle des fêtes mais ils cherchent avant tout à établir une relation privilégiée et durable avec la ville, le village, son histoire, ses habitants, son architecture, son environnement, ses fêtes et ses visiteurs.

Les arts publics

un pré

la cour d'un garage

un passage

une rue

2-Un outil :

-Un lieu

la transverse est à la fois un lieu de travail mais aussi de représentation.
La transverse est un ERP (Etablissement Recevant du Public) qui a été pensé pour répondre aux besoins techniques et d'accueil des équipes artistiques travaillant dans le domaine des arts de la rue.
C'est un espace vide qui s'aménage selon la nature des projets. De façon ponctuelle, cet espace organise des rencontres publiques.
Il peut recevoir jusqu'à 650 spectateurs.

Il offre aux résidents :

-un espace de travail de 440m² chauffé, d'une longueur de 30m sur 14m de large avec une hauteur minimum sous plafond de 6m et maximum de 8m50 au faîtage. L'ossature du bâtiment est composée de 6 fermes métalliques porteuses possédant chacune 7 anneaux certifiés pour suspendre jusqu'à 250 kg par unité (Idéal pour le cirque aérien)
-une loge avec douche, lavabo & WC
-deux bureaux
-un hébergement pour deux personnes (le studio de l'abbaye propose un complément d'hébergement pour 4 personnes)
-une cuisine équipée d'un réfrigérateur, d'un piano de cuisson, d'un plan de travail et de vaisselle.
-un petit équipement technique (son, lumière, vidéo)
-un atelier de construction (poste à souder, perceuse à colonne, scie à ruban...)

-La transverse : une équipe

Directeur artistique – CDI temps plein / 35 h
Penser, animer et développer le lieu comme un espace de création artistique, d'accueil public et de rayonnement sur un territoire (projet artistique, programmation, choix des résidences)
Etablir et entretenir des partenariats professionnels, institutionnels et privés pour le développement et le financement du projet
Diriger les salariés permanents et intermittents
Gérer les activités
Etablir un plan de communication
Suivre et développer les réseaux

Chargée d'administration – CDI temps partiel / 28 h hebdomadaire
Gestion administrative courante
Gestion budgétaire et suivi de la trésorerie
Gestion juridique
Montage et suivi des dossiers de financements
Elaboration de la paye et suivi des organismes sociaux (logiciel sPAIEctacle)
Préparation des pièces comptables et saisie de la comptabilité sur logiciel Winfic en lien avec le cabinet comptable

Chargée de la coordination et de la médiation culturelle – CDI / 35 h hebdomadaire
Secrétariat courant
Organisation et gestion logistique des équipes accueillies sur le territoire
Suivi de la communication de la compagnie et du lieu en lien avec la graphiste
Diffusion de l'information (relations presse, e-mailing, affichage...)
Maintenance et mise à jour de la base de données
Relations publiques avec la population locale
Mise en place d'ateliers de pratiques artistiques

Régisseur et techniciens – CDD d'usage (intermittents du spectacle) / 100 jours à l'année
Gestion des équipements techniques et régie sur toutes les manifestations culturelles organisées par *la transverse*
Maintenance et gestion technique de l'ensemble des équipements techniques et des locaux
Sécurité des manifestations et du bâtiment : mise en œuvre des consignes générales ou particulières de sécurité. (SIAEP)
Prise en charge des fiches techniques des compagnies artistiques de la saison
Accueil des compagnies artistiques de la saison et montages techniques des spectacles.
Evaluation des besoins en équipe technique pour les différentes manifestations (embauches supplémentaires CDD d'usage)
Rédaction et mise en place du planning des équipes techniques

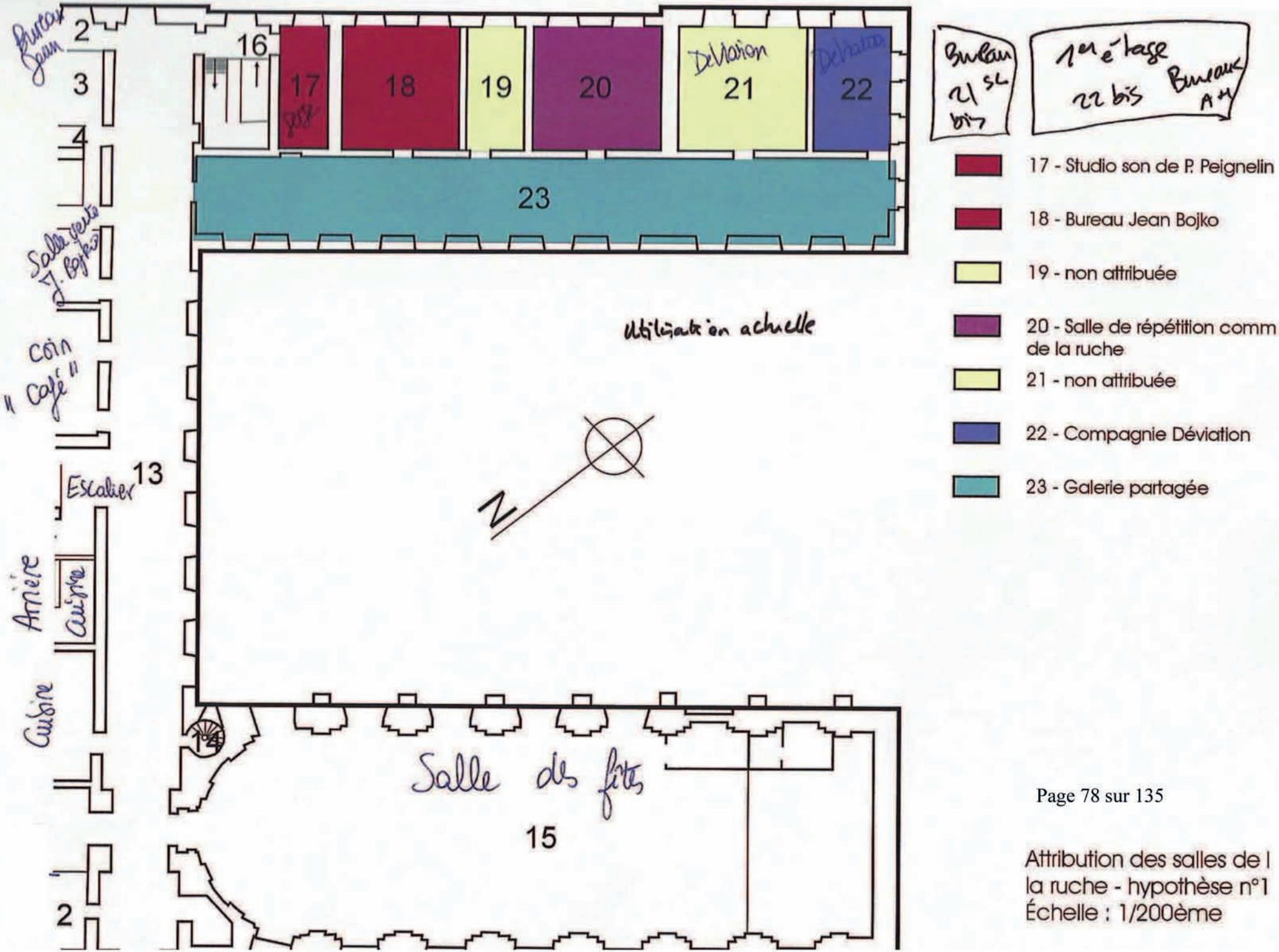

Attribution des salles de l
la ruche - hypothèse n°1
Échelle : 1/200ème

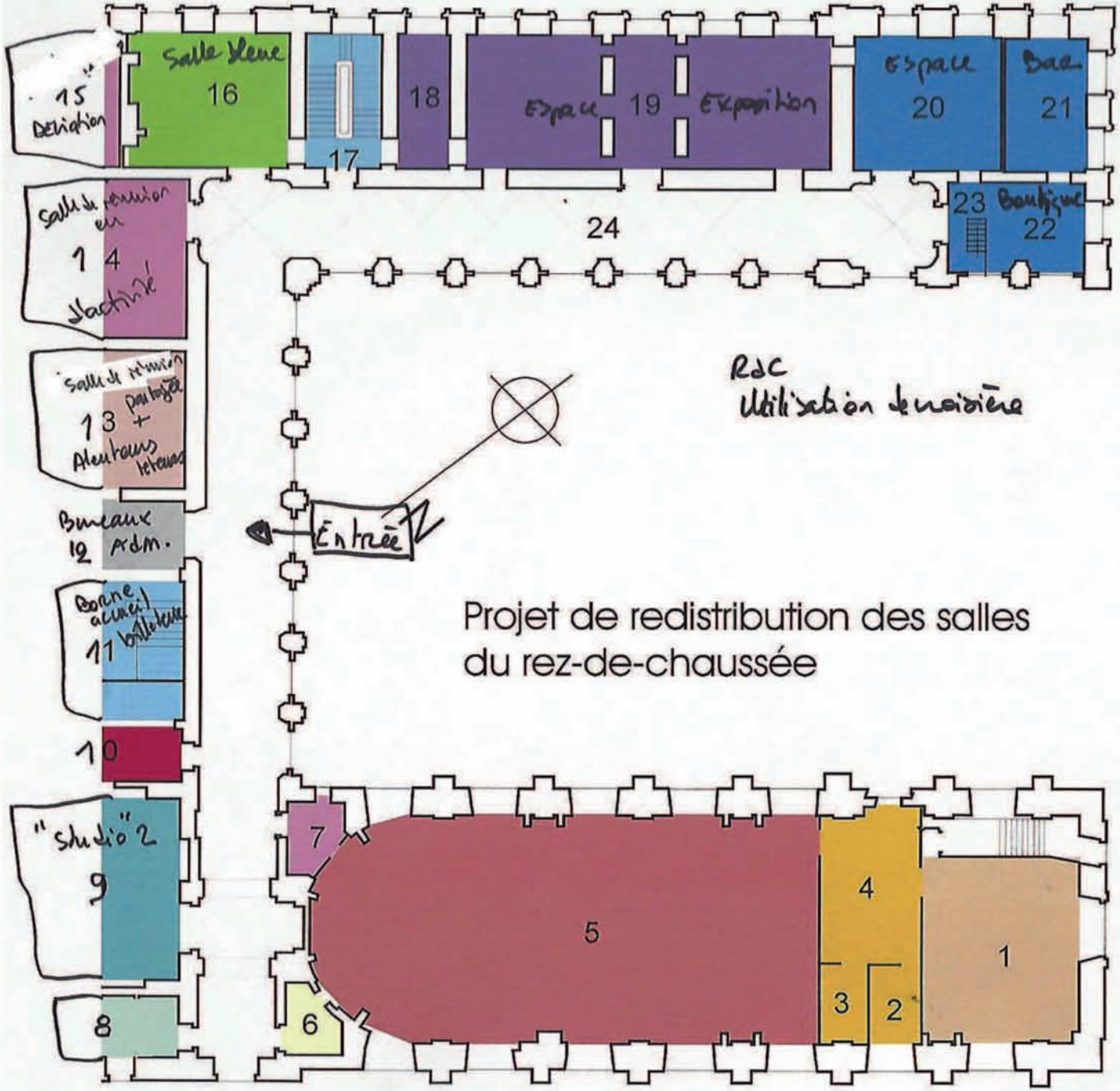

1 - Issue secours salle des fêtes et
2 - Toilettes, douches et vestiaires
3 - Toilettes, douches et vestiaires
4 - Foyer salle de danse
5 - Plateau de danse et gradinag
6 - Toilettes publiques du rez-de-c
7 - Bureau de la salle de danse
8 - Local technique et monte-cha
9 - Salle de la chorale - EMD Haut
10 - Chaufferie
11 - Escalier d'honneur
12 - Hall d'entrée de la façade es
13 - Salle polyvalente à occupatic
14 - Salle de répétition de l'harmo
15 - Salle des instruments
16 - Atelier d'Arts plastiques
17 - Escalier de l'aile sud
18 - Office
9 - Salle de séminaire de septemb
et d'exposition de juillet à août
20 - Salle d'exposition de l'Office
21 - Office de tourisme
22 - Office de tourisme
23 - Office de tourisme
21 bis - En duplex, administration
22 bis - En duplex, administration
24 - Galerie

Proposition DE STATUTS

ARTICLE PREMIER - NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : ...l'Abéïcité.....

ARTICLE 2 - BUT OBJET

Cette association a pour objet la mise en vie culturelle de son territoire (communauté de communes et alentours) autour des pratiques artistiques, ainsi que son développement touristique et son rayonnement, en s'appuyant sur deux lieux : l'Abbaye de Corbigny et la Transverse. Son ambition est de développer par tous les moyens à sa disposition, l'accès à la culture et aux arts des habitants et des visiteurs.
L'association a pour vocation la création artistique, la production d'œuvres (arts plastiques, spectacle vivant, cinéma, autres ...), la diffusion des œuvres, ainsi que l'ensemble des actions associées au développement culturel, artistique, ou touristique du territoire :

- l'accueil en résidence de création
- la commande d'œuvres
- la restauration et l'entretien du bâti, la mise en valeur du patrimoine de l'Abbaye
- l'organisation de rencontres entre les publics et les œuvres ou leurs auteurs sous quelque forme que ce soit
- l'organisation de séminaires, conférences, formations,
- l'organisation d'ateliers, stages, ..., à vocation artistique et culturelle
- l'expérimentation sous toutes ses formes, de concepts ou d'objets culturels ou artistiques,
- l'ensemble des activités économiques compatibles avec son objet (bar, restauration, librairie, édition, ingénierie culturelle, prestations intellectuelles, d'ateliers, vente d'objets dérivés, location de salles, billetteries, etc ...)
- ...

Par ailleurs l'Abéïcité anime la vie rurale et ses diverses expressions sociale, culturelle, citoyenne, et prend soin d'ouvrir l'Abbaye aux activités et acteurs locaux pouvant permettre le développement rural harmonieux de son territoire.

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé à l'Abbaye de Corbigny, 6 rue de l'Abbaye, 58800 Corbigny

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ;

Article 4 - DUREE
La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 5 - COMPOSITION

L'association se compose de :

a) Membres de droit
b) Membres actifs ou adhérents

Organisés en 4 collèges :

- Le collège des compagnies implantées et de la Transverse : chaque entité nomme un représentant.
- Le collège des partenaires institutionnels (Etat, Conseil régional, Conseil départemental, Pays Nivernais Morvan, Communauté de communes, Commune de Corbigny). Chaque institution nomme un représentant. Ce collège représente l'intérêt général.
- Le collège des personnes qualifiées issues du secteur culturel, artistique, scientifique, universitaire ou du secteur du tourisme et nommés par (Le Président?).
- Le collège des adhérents, amis et utilisateurs de l'Abéïcité

ARTICLE 6 - ADMISSION

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction.

Ou

Chaque collège étudie les demandes d'adhésion des personnes morales ou physiques souhaitant devenir adhérent de l'association.

Ou

Le conseil d'administration valide chaque demande d'adhésion.

ARTICLE 7 - MEMBRES – COTISATIONS

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement cotisation dont le montant est fixé chaque année par l'assemblée générale.

ARTICLE 8. - RADIATIONS

La qualité de membre se perd par :
a) La démission;
b) Le décès;
c) La radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à fournir des explications devant le bureau et/ou par écrit.

ARTICLE 9. - AFFILIATION

La présente association peut adhérer à d'autres associations, unions ou regroupements par décision du conseil d'administration, en cohérence avec son objet.

ARTICLE 10. - RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent :
1° Le montant des droits d'entrée et des cotisations;
2° Les subventions des partenaires publics
3° Les dons, sponsors, mécénats, de personnes privées ou morales
4° Les ressources propres liées à l'activité économiques de l'Abéïcité
3° Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 11 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient.

Elle se réunit chaque année

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour figure sur les convocations.
Le président, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale ou l'activité de l'association.
Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) à l'approbation de l'assemblée.
L'assemblée générale fixe le montant des cotisations annuelles et du droit d'entrée à verser par les différentes catégories de membres.
Ne peuvent être abordés que les points inscrits à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.
Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres sortants du conseil.

Pour que l'Assemblée puisse délibérée valablement, le quorum est fixé à 1/4 des membres.
Les membres non-présents peuvent se faire représenter par un autre adhérent en envoyant par écrit son pouvoir.

Toutes les délibérations sont prises à main levée, excepté l'élection des membres du conseil, ou à la demande de la moitié des membres présents.
Les décisions des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris absents ou représentés.

ARTICLE 12 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les modalités prévues aux présents statuts et uniquement pour modification des statuts ou la dissolution ou pour des actes portant sur des immeubles.
Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.
Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

ARTICLE 13 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est constitué des 4 collèges,

- Le collège des compagnies implantées et de la Transverse : 4 personnes
- Le collège des partenaires institutionnels : 6 personnes
- Le collège des personnes qualifiées issues du secteur culturel, artistique, scientifique, universitaire ou du secteur du tourisme et nommées par (Le Président?) : 2 personnes
- Le collège des adhérents, amis et utilisateurs de l'Abéïcité : 2 personnes

En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration le mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du président, ou à la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

ARTICLE 14 – LE BUREAU

Le conseil d'administration élit parmi ses membres, un bureau composé d'un représentant par collège. Soit 4 personnes, un président, un trésorier, un secrétaire, un membre.

Le bureau se réunit autant de fois que nécessaire. Il met en œuvre les décisions du Conseil d'Administration.

Le bureau est, collectivement, responsable du personnel.

ARTICLE 15 – INDEMNITES

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du conseil d'administration et du bureau, sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

ARTICLE - 16 - REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration, qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE - 17 - DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 12, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire qui statue sur la dissolution

« Fait à....., le.... 20.. »
Signatures de deux représentants (nom, prénom et fonction) au minimum, nécessaires pour la formalité de déclaration de l'association.

Tarifs location

	Prix normal	Prix habitants	Prix associations partenaires
Location Studio/jour	500		
Location salle des fêtes/jour	600	340	100
location petite salle de réunion/jour	100	50	0
location gîte/nuité	25	20	20
location espace bar/jour	200	100	0
location espace exposition/jour	200	100	20

Objectif recettes propres sur location d'espaces

	Nombre de jours	Total
Location Studio/jour	10	5000
Location salle des fêtes/jour	20	7000
location petite salle de réunion/jour	10	500
location gîte/nuité	30	500
location espace bar/jour	5	500
location espace exposition/jour	15	1500
Total/an		**15 000,00 €**

Liste des personnes ou structures rencontrées

Alfred Alerte, Bergerie de Soffin

Anne Algret-Georges, directrice Pays Nivernais Morvan

David Beaudequin, agent de développement CC Pays Corbigeois

Sylvie Billiard, lumière sur le livre jeunesse

Nicolas Bucher, Cité de la voix à Vézelay

Fabien Bourgoin, principal du collège Noël Berrier de Corbigny

Eric Conan, Président de l'ACAR, Association des commerçants, Corbigny

Charles Desservy, conseiller musique et danse, DRAC

Elisabeth Diafferia, directrice agence culturelle du Parc du Morvan

Alain Douhéré, directeur du Théâtre Universitaire Mansart à Dijon

Roger Fontanelle, directeur de D'Jazz

Jérôme Franc, directeur CDC Dijon-Bourgogne, Art-Danse

Philippe Grand-Clément, directeur de la maison de retraite à Corbigny

Astrid Handa-Gagnard, FRAC

Claudie Héline, responsable de l'université populaire Coopérative des savoirs

Frédérique Janand, directrice de Réso, Nevers

Luc Jolivel, directeur du Centre Culturel de Rencontres de La Charité sur Loire

Karin Joyeux, Festival des ensembles

Pierre Kechkeguian, directeur du Théâtre d'Auxerre

Patrick Lapostolle, directeur du centre d'insertion de Marigny sur Yonne

Agnès Lapouge, directrice de AGAI formation

Anne Lastennet, direction culture Conseil régional

Frédéric Lefrançois, La ferme du grand Béon

Christian Nuytten, professeur et directeur de l'harmonie Municipale

Christian Paul, Président du syndicat mixte du Pays Nivernais-Morvan

Catherine Pavlovic, directrice du Parc Saint Léger - CAC de Pougues-les-eaux

Denis Pellet-Many, direction culture, Conseil départemental de la Nièvre

Maryse Peltier, maire de Corbigny

Olivier Peyronnaud, directeur et Céline Desogos directrice adjointe , maison de la culture de Nevers

Joëlle Rameau, Présidente de la Croix-Rouge, Corbigny

Isabelle Redureau, le Lab

François-Xavier Reveneau, curé de Corbigny, Lormes, Tannay

Madeleine Stephann, responsable du pôle solidarité, SAMS de Corbigny

Pauline Touma, coordinatrice Ecole de musique antenne de Corbigny

Elisabeth Troccon, Valérie Jeannin, bibliothèque de Corbigny

Benjamin Vaquez, directeur du centre social de Corbigny

Le réseau affluences

AU PAYS

Commande publique
confiée à Lawrence Weiner
pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre – Bourgogne

DOSSIER DE PRESSE

AU PAYS

Inauguration le 16 mai 2009, à 11 h 30
en présence de l'artiste

—

Lawrence Weiner
à l'Abbaye de Corbigny, Nièvre

Ville
de Corbigny

SOMMAIRE

I. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

II. HISTORIQUE DU PROJET

III. AU PAYS : LE PROJET DE LAWRENCE WEINER

IV. LAWRENCE WEINER :
UN ARTISTE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE…

V. LES PARTENAIRES

VI. PHOTOGRAPHIES

VII. ANNEXES

VIII. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Weiner pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre – Bourgogne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AU PAYS

**COMMANDE PUBLIQUE DE LAWRENCE WEINER
À L'ABBAYE DE CORBIGNY, NIÈVRE**

Inauguration le 16 mai 2009, à 11h30 en présence de l'artiste

DANS LE CADRE D'UNE UNE VASTE CAMPAGNE DE RESTAURATION DE L'ABBAYE DE CORBIGNY (NIÈVRE), LA VILLE DE CORBIGNY A INITIÉ « AU PAYS », COMMANDE PUBLIQUE CONFIÉE À L'ARTISTE AMÉRICAIN LAWRENCE WEINER, EN ÉTROITE LIAISON AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (DÉLÉGATION AUX ARTS PLASTIQUES ET DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE BOURGOGNE). CETTE COMMANDE EST DESTINÉE À VALORISER LES ESPACES RÉCEMMENT CRÉÉS ET AMÉNAGÉS AUTOUR D'UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL TERRITORIAL.

Destinée à s'inscrire extérieurement sur la façade sud de l'abbaye construite au XVIII[e] siècle et, intérieurement, sur le grand escalier, la proposition de Lawrence Weiner consiste, dans les deux cas, en une phrase peinte sur le mur, en dialogue avec l'architecture, le territoire et le spectateur. Les couleurs utilisées par l'artiste – jaune, bleu et rouge – rappellent tout autant celles du drapeau de la Bourgogne que celles des toits vernissés, typiques de la région. Ainsi, l'œuvre s'intègre-t-elle dans l'histoire et le patrimoine culturel régional tout en référant au bâtiment de l'abbaye porteur d'un projet artistique contemporain.

Le Parc Saint Léger-Centre d'art contemporain de Pougues-les-Eaux et l'Espace de cultures du Pays Nivernais-Morvan proposent, tout au long de l'année 2009 des actions de médiation autour de l'œuvre de Lawrence Weiner.

Les œuvres de Lawrence Weiner se présentent sous la forme d'énoncés qui désignent des objets et des actions qui se construisent dans l'esprit du spectateur. C'est cette dimension matérielle qui distingue son travail de l'art conceptuel dont il a été une figure majeure, ayant participé à l'émergence et aux fondements de ce courant au cours des années soixante.

CONTACTS PRESSE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DÉLÉGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Marie-Christine Hergott
Responsable de la communication
Tél : 00 (0)1 40 15 75 23
marie-christine.hergott@culture.gouv.fr

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DE BOURGOGNE

Isabelle Boucher-Doigneau
Chargée de communication et du mécénat
Tél : 00 (0)3 80 68 50 80
isabelle.boucher-doigneau@culture.gouv.fr

Anne Dallant
Conseillère arts plastiques
Tél : 00 (0)3 80 68 50 40
anne.dallant@culture.gouv.fr

VILLE DE CORBIGNY

Jean-Paul Sêtre
Directeur des espaces de cultures du Pays Nivernais-Morvan
Abbaye de Corbigny
Tél : 00 (0)3 86 20 22 73/78

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

Ville de Corbigny

II

HISTORIQUE DU PROJET

Weiner pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre – Bourgogne

C'est en 2003 qu'a démarré une vaste campagne de restauration de l'abbaye de Corbigny, portant sur les façades, les charpentes et les toitures. Des espaces ont également été aménagés afin de mener un projet artistique et culturel original qui, inscrit dans le contrat de Pays Nivernais-Morvan, est basé sur l'accueil d'équipes artistiques en résidence. Par ailleurs, depuis 2005, en lien avec le Centre d'Art contemporain du Parc Saint-Léger à Pougues-les-Eaux, des projets d'art contemporain ont été initiés dans le cadre d'une programmation « hors les murs ». Après les expositions dédiées aux œuvres de Christophe Cuzin en 2006 puis d'Etienne Bossut en 2007, c'est en 2008 que l'artiste hollandais Krijn de Koning crée, « in situ », dans l'ancienne cuisine de l'abbaye, une œuvre acquise depuis par le FRAC Bourgogne, préfigurant ainsi la présence pérenne de l'art contemporain dans l'abbaye.

Très vite, la Ville a voulu renforcer la visibilité du projet culturel de l'abbaye, offrir une ouverture vers la ville et ses habitants et tisser des liens entre patrimoine et modernité. C'est ainsi qu'un artiste plasticien a été invité à intervenir à l'intérieur et aux abords du bâtiment. Sollicitée pour expertise, la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne a proposé d'inscrire cette démarche dans le cadre de la procédure de la commande publique. C'est dans ce contexte que l'artiste Lawrence Weiner a été retenu.

L'ABBAYE ET SON PROJET CULTUREL

L'abbaye de Corbigny (Nièvre), construite au XVIII[e] siècle sur une hauteur, appartient à la cité nivernaise (1 800 habitants). Après avoir hébergé les haras de l'État jusqu'en 1882, puis un pensionnat et des écoles publiques jusqu'en 1983, elle a été classée Monuments Historiques en 2001. Caractéristique de l'architecture locale à travers l'utilisation de la pierre dorée et marbrée du pays, l'abbaye de Corbigny est devenue un pôle touristique et culturel pour la ville.
Depuis sa restauration, elle abrite l'office de tourisme et un studio de danse ; les combles ont été aménagées pour recevoir des expositions et des salles mises à la disposition des habitants pour des ateliers de pratique artistique.

LE PROJET CULTUREL

Il s'articule autour de deux axes :
L'accueil d'équipes artistiques en résidence en lien avec des compagnies de danse, de théâtre et musique hébergées dans l'abbaye et dans un site industriel à proximité.
En annexe : Les compagnies en résidence.
La valorisation du patrimoine Corbigeois à travers des programmations artistiques et culturelles dans et hors les murs (concerts sur site archéologique, contes en forêts, « université des bistrots »…).

III

AU PAYS : LE PROJET DE LAWRENCE WEINER

La proposition de Lawrence Weiner se situe à la fois à l'extérieur du bâtiment, sur la façade sud de l'abbaye, et à l'intérieur dans l'escalier d'honneur .

UNE CHOSE ORDINAIRE AU PAYS SUR LA TERRE
UNE CHOSE ORDINAIRE AU PAYS SUR L'AIRE
À LA FIN MÉLANGÉ
UNE CHOSE PARTICULIÈRE AU PAYS SUR LA TERRE
UNE CHOSE PARTICULIÈRE AU PAYS SUR L'AIRE
À LA FIN MÉLANGÉ

Lawrence Weiner a recours au langage qui permet de visualiser l'espace, de donner une identité nouvelle à l'abbaye, d'interroger l'histoire du site, le contexte de l'œuvre, l'avenir du monument. À ces divers titres, l'artiste conçoit ses interventions comme des sculptures.
Tournée vers la ville, l'œuvre s'adresse aux habitants de Corbigny et aux visiteurs, leur propose le texte comme un refrain à fredonner et opère une transition entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment où la même inscription, organisée autour de l'oculus, se retrouve sur le mur du grand escalier.

Sur la façade, les mots viennent s'inscrire sur les bandeaux horizontaux qui séparent les deux niveaux, tout en introduisant un léger décalage avec le rythme régulier des ouvertures. En réponse à l'architecture classique du XVIII^e siècle, l'intervention de l'artiste marque son propre rythme, revendiquant ainsi sa modernité.
En contrepoint de l'inscription gravée dans la pierre de fondation, au bas de la façade, Lawrence Weiner a choisi de peindre ses mots à même le mur, acceptant ainsi l'effet du temps et de l'usure. En résonance avec l'histoire de l'architecture et de la vie monastique, l'œuvre réinterprète, à sa manière, les sentences peintes sur les murs des abbayes qui, à l'époque médiévale, rappelaient les devoirs de la vie spirituelle.

Simples, mêlant couleurs et rythmes, les mots nous parlent de l'ordinaire de la vie, du pays et du village ; ils invitent à la rencontre, au partage du banal comme du particulier.
L'œuvre est ouverte à tous, invitant chacun à se l'approprier.

ŒUVRES DE LAWRENCE WEINER DANS L'ESPACE PUBLIC EN FRANCE

La Marelle, Place Mendès-France, Villeurbanne,1990
Shreds of White Clothes, pierre taillée, Chateau d'Oiron, 1993
& vers les étoiles, béton, acier, Port du canal, Chagny, 1995
(placé) sur un point fixe (pris) depuis un point fixe, peinture, Jardin des Tuileries, Paris, 2000
Écrit dans le cœur des objets, Médiathèque, Troyes, 2002

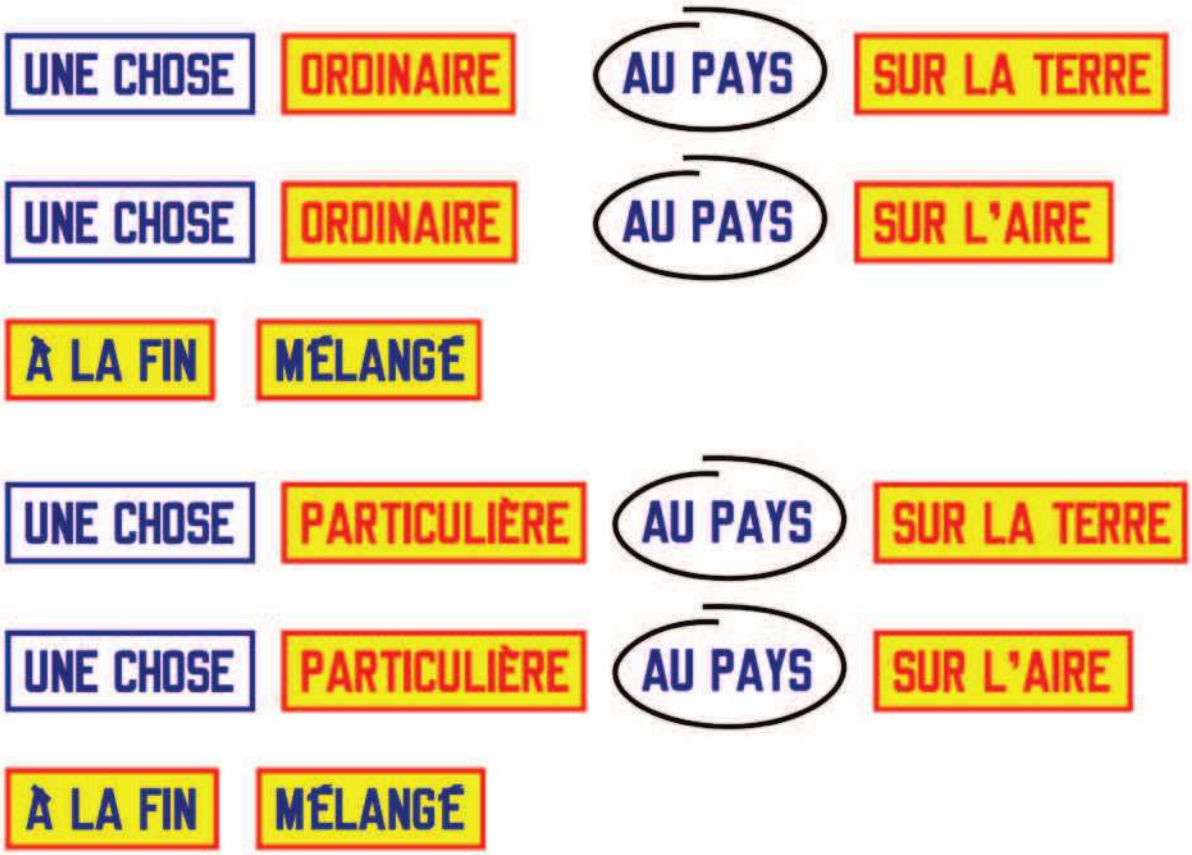
UNE CHOSE
ORDINAIRE
AU PAYS
SUR LA TERRE
UNE CHOSE
ORDINAIRE
AU PAYS
SUR L'AIRE
À LA FIN
MÉLANGÉ
UNE CHOSE
PARTICULIÈRE
AU PAYS
SUR LA TERRE
UNE CHOSE
PARTICULIÈRE
AU PAYS
SUR L'AIRE
À LA FIN
MÉLANGÉ

IV

Weiner pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre – Bourgogne

LAWRENCE WEINER : UN ARTISTE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE…

LAWRENCE WEINER

Lawrence Weiner est né le 10 février 1942 à New York. Il débute des études de philosophie et de littérature à la Stuyvesant High School et au Hunter College mais se consacre rapidement au seul développement de sa pratique artistique .

Ayant participé à l'émergence de l'art conceptuel au cours des années 60, Lawrence Weiner s'en distingue par la dimension matérielle de son travail, se définissant avant tout comme sculpteur. Il s'intéresse aux conditions d'existence et de diffusion de l'œuvre d'art, principalement à travers l'utilisation du langage écrit.

Les caractéristiques de l'œuvre de Lawrence Weiner ont été élaborées au fil d'une première carrière picturale méconnue. Dans le contexte artistique américain du début des années 60 qui hésite entre une problématique concentrée sur le pouvoir de la peinture et, à l'opposé, l'introduction d'objets quotidiens dans le domaine de l'art, Lawrence Weiner choisit une solution hybride consistant à démystifier la peinture en assimilant le tableau à un objet courant. Par exemple, en 1964, il expose à la galerie dirigée par Seth Siegelaub, à New York, des toiles représentant des mires télévisuelles, *hélices*, dont les variations tiennent aux couleurs, aux formats et aux matériaux.

Chez Weiner, couleur, format et dimension sont déterminés par le commanditaire. Ainsi l'œuvre inclut-elle la participation de son destinataire, ce qui devient par la suite un facteur décisif et original de sa production.

En 1968, Lawrence Weiner présente dans un espace public une œuvre faite de cordes et de pieux enfoncés dans le sol *(A series of stakes set in the ground at regular intervals to form a rectangle twine strung from stake to stake to demark a grid a rectangle removed from this rectangle, 1968, Windham College, Vermont)*. Suite à sa destruction par un acte de vandalisme, l'artiste décide de ne plus produire d'œuvre matérielle. Plutôt que de considérer l'œuvre comme détruite, il prend conscience que la condition de l'œuvre réalisée n'a pas réellement d'importance : l'œuvre existe uniquement par le fait d'avoir été rendue publique à un moment ou à un autre. La conclusion à laquelle l'artiste arrive est que le rendu de l'œuvre sous forme de langage est suffisante pour la faire exister.

LES STATEMENTS

En 1968, il publie *Statements*, à la fois recueil de titres d'œuvres potentielles et exposition. Il y formule sa célèbre *Declaration of Intent (déclaration d'intention)*. À la fois théorie et œuvre d'art, elle postule que : « • L'artiste peut construire la pièce. • La pièce peut être fabriquée. • La pièce n'a pas besoin d'être réalisée. Chaque proposition étant égale et en accord avec l'intention de l'artiste, le choix de l'une des conditions de présentation relève du récepteur à l'occasion de la réception ».
Ses œuvres, qu'il nomme sculptures, se présentent alors sous la forme d'énoncés qui désignent des objets et des actions se construisant dans l'esprit du spectateur. Quelles que soient leurs formes (objet, éditions, films), elles se présentent comme des faits accomplis, des témoignages d'expérience que l'artiste a tenté concernant la nature, les priorités, le comportement de matériaux, d'objets ou de phénomènes.
Les projets qu'il développe, aussi bien dans l'espace public que privé, sont toujours intrinsèquement liés au rôle de l'art dans la société et à son interaction avec le regardeur. Les sculptures de Lawrence Weiner engagent le spectateur dans une nouvelle relation à l'œuvre qu'il ne s'agit plus de voir mais de concevoir.
La liste des films, livres, œuvres audio, DVD, CDRom, affiches, multiples, objets réalisés par Lawrence Weiner figure de manière exhaustive dans le dernier ouvrage monographique publié sur l'artiste *As far as the eye can see*, (catalogue d'exposition), The Museum of Contemporary Art, Los Angeles and The Whitney Museum of American Art, New York, 2007.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

• *Statements*, (livre d'artiste), Seth Siegelaub et Fondation Louis Kellner, New York, 1968.
• *Sculpture / Lawrence Weiner*, (catalogue d'exposition), Musée d'art moderne de la ville de Paris, ARC, Paris-Musées, 1985.
• *Lawrence Weiner /Works from the beginning of the sixties towards the end of the eighties*, (catalogue d'exposition), Stedelijk Museum, Amsterdam, 1988.
• *Quelques choses… / Lawrence Weiner*, (catalogue d'exposition), CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux, France, 1992.
• *Lawrence Weiner : Specific & general works*, 1968 - sept. 1993, (catalogue raisonné), Le Nouveau Musée / Institut d'art contemporain, 1993.
• *Lawrence Weiner*, (monographie), Alexander Alberro et al, London, Phaidon, 1998.
• *Rencontres 7 : Lawrence Weiner, Frank Perrin*, (monographie), Editions Almine Reich et Images modernes, Paris, 2002.
• *Having Been Said : Writings & Interviews of Lawrence Weiner 1968-2003*, (catalogue raisonné), Gerti Fietzek & Gregor Stemmrich, Ostfildern-Ruit, Hatje Cantz, 2004.
• *Made to produce a spark / Fatta per produrre una scintilla*, (catalogue d'exposition), Castello di Rivoli Museo d'Arte Contemporanea, 2006.
• *As far as the eye can see*, (catalogue d'exposition), The museum of contemporary art, Los Angeles and The Whitney Museum of American Art, New York, 2007

EXPOSITIONS MONOGRAPHIQUES (SÉLECTION)

• *Publication of Statements*, Fondation Seth Siegelaub et Louis Kellner, New York, 1968.
• *50 Works of Lawrence Weiner*, commissariat : Klaus Honnef, Westfalischer Kunstverein, Munster, Allemagne,1972.
• *An Exhibition On The Work Of Lawrence Weiner*, commissariat : Rudi Fuchs, Van Abbemuseum, Eindhoven, Pays Bas, 1976.
Kunsthalle, Bâle, Suisse,1976.
• *Works + Reconstructions*, commissariat : Jean-Hubert Martin, Kunsthalle Bern, Bern, Suisse, 1983.
• *The Lawrence Weiner Poster Archive Of The Nova Scotia College Of Art And Design*, commissariat : Benjamin H.D. Buchloh, Emile A. Wallace Gallery, SUNY at Old Westbury, New York, 1986.
AIR Gallery, London, England, 1986.
Orchard Gallery, Derry, Ireland, 1986.
• *Works From the Beginning of the Sixties Towards the End of the Eighties*, commissariat : Marja Blœm, Stedelijk Museum, Amsterdam Pays Bas : 1989.
• *Learn To Read Art - Livres Et Affiches*, commissariat : Jean Louis Maubant et Maryse Hugonnet), Le Nouveau Musée, Villeurbanne, France,1990.
• *(OBRAS) In The Stream*, commissariat : Gustinet Bartomeu-Mari, IVAM Centre Julio Gonzales, Valence, Espagne,1995.
• *Nach Alles / After All*, commissariat : Lisa Dennison, Nancy Spector et Joan Young, Deutsche Guggenheim, Berlin, Allemagne, 2000.
• *Bent And Broken Shafts Of Light*, commissariat : Veit Görner, Kunstmuseum Wolfsburg, Allemagne, 2001.
• *Por Si Mismo*, commissariat : Alicia Chillida, Palacio de Cristal, and MNCARS Library Museo Nacional-Centro de Arte Reina Sofía, Madrid, 2001.
• *Until It Is*, commissariat : Carlos Basualdo, Wexner Center for the Arts, Columbus Ohio, 2002.
• *Covered By Clouds*, commissariat : Lynne Cooke, Museo Tamayo Arte Contemporáneo, Mexico City, Mexique, 2004.
• *As far as the eye can see*, The Whitney Museum of American Art, New York, 2007.
The Museum of Contemporary art, Los Angeles, 2008.
K21, Dusseldorf, 2008.

V

Weiner pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre – Bourgogne

LES PARTENAIRES

LA VILLE DE CORBIGNY

Classée Monument Historique en 2001, l'Abbaye de Corbigny, dans la Nièvre, sur la route qui mène de Vézelay à Bibracte, appartient à la lignée des monastères bénédictins issus de la réforme de Saint-Maur. Elle en constitue une variante campagnarde dont la réalisation, entreprise en 1754, doit tout aux matériaux et aux techniques locales. Après bien des vicissitudes et des usages, elle est aujourd'hui en travaux, dans le cadre d'une campagne de restauration des toitures et au travail, depuis la définition d'un projet artistique et culturel ambitieux, porté par la Ville de Corbigny, en compagnonnage avec les compagnies Déviation, TéATRéPROUVèTe, METALOVOICE et « les alentours rêveurs », avec le concours du Conseil général de la Nièvre, de la Région Bourgogne, du ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Bourgogne) et du Syndicat mixte du Pays Nivernais Morvan.
Derrière des façades minérales, les anciennes salles communes, cellules, escaliers et galeries forment les espaces d'un monument resté relativement « dans son jus », en dépit des adaptations architecturales « imposées » par ses différents usages, au fil des ans et des régimes, de la mise à disposition de la Nation des biens du Clergé par la Constituante en 1789 à l'implantation d'un collège avec internat au début des années cinquante… Cette abbaye, dont Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du Grand Condé et éphémère protecteur de la troupe de Molière, fut un des abbés commendataires, est un lieu patrimonial de longue mémoire que son architecture tout à la fois magnifie et « écrase ». Simplicité, régularité mais aussi monumentalité sont les mots qui décrivent le mieux une architecture qui exprime, dès le premier coup d'œil, le goût pour la pierre et la terre de ceux qui en ont passé commande, même si une lecture plus attentive du monument laisse apparaître, ici et là, à l'intérieur même de son enveloppe, des pleins et des déliés et quelques fantaisies dans les décors. Ce parti-pris d'occupation massive de l'espace au sol, cet effet forteresse, constituent un paradoxe dans la conception originelle d'un monument qui était avant tout destiné à la prière et à la verticalité…

Depuis l'installation de l'office de tourisme du pays corbigeois dans le monument en 2005, les visiteurs peuvent tout à loisir admirer le travail des maîtres-maçons, charpentiers, stucateurs qui l'ont marqué de leur talent ainsi que l'œuvre de l'artiste néerlandais Krijn de Koning, issue du programme « Hors les murs » du Centre d'Art de Pougues-les-Eaux et propriété, désormais, du FRAC Bourgogne.

Néanmoins, pensant, avec l'historienne Françoise Choay, que, bien que « devenu un concept nomade, le patrimoine reste le meilleur instrument pour inventer notre avenir », il m'est apparu, que, « pénalisée » par sa monumentalité, l'Abbaye de Corbigny méritait, désormais, forte du projet artistique et culturel qu'elle abrite, d'être en quelque sorte « arrachée » à la terre et aux pierres qui composent son imposante silhouette, afin que celle-ci s'inscrive, à l'avenir, autrement dans la ville et le territoire.
C'est ainsi que, plus de deux cent cinquante ans après la pose de la pierre de fondation du monument, je me suis, à mon tour investi, avec enthousiasme, dans l'aventure d'une commande, publique, en l'espèce.

Je souhaite que ces lignes témoignent de la fierté qui est la mienne de voir l'Abbaye de Corbigny figurer, désormais, avec l'œuvre commandée à l'une des figures majeures de l'art actuel, l'artiste américain Lawrence Weiner, et dont la Ville de Corbigny est le maître d'ouvrage, parmi les quelques 700 œuvres suscitées par le dispositif de la commande publique, aux côtés de l'Abbaye de Cluny, des châteaux de Chambord, Chinon, Oiron ou de l'Abbaye-musée de Brou à Bourg-en-Bresse, notamment…

Je souhaite, aussi, que ces lignes contribuent à convaincre les uns et les autres de la pertinence d'un projet qui n'est ni « hors-jeu », ni « hors-sol » et encore moins « hors de propos » à Corbigny, parce que, tout simplement, ce bourg rural bourguignon, au même titre qu'une ville moyenne, une métropole régionale, une cité sensible des Bouches-du-Rhône ou une friche industrielle, s'inscrit dans un ensemble qui le dépasse et qu'on appelle République, à l'intérieur duquel ce qui vaut pour l'un peut valoir pour l'autre. C'est une question de volonté politique.
Enfin, c'est pour faire mémoire des relations qui se sont tissées, localement, entre patrimoine et création que je dirai ma gratitude à celles et ceux grâce auxquels ce monument de pierre et de terre, au travers des mots tatoués sur sa peau par Lawrence Weiner, s'élève aujourd'hui, allégé, sur la terre et la pierre, sans les dominer.

JEAN-PAUL MAGNON
MAIRE DE CORBIGNY

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique est la manifestation de la volonté de l'État, associée à des partenaires multiples (collectivités territoriales, établissements publics ou partenaires privés), de contribuer à l'enrichissement du cadre de vie et au développement du patrimoine national, par la présence d'œuvres d'art en dehors des seules institutions spécialisées dans le domaine de l'art contemporain.

Elle vise également à mettre à la disposition des artistes un outil leur permettant de réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux ou la dimension nécessitent des moyens inhabituels.

La commande publique désigne donc à la fois un objet – l'art qui, en sortant de ses espaces réservés, va à la recherche de la population dans ses lieux de vie et dans l'espace public – et une procédure, marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire jusqu'à la réalisation de l'œuvre par l'artiste et sa réception par le public.

Créé en 1983 au sein du Centre National des Arts Plastiques par la Délégation aux Arts Plastiques, le Fonds de la commande publique permet d'attribuer à l'art public un financement spécifique répondant aux enjeux de l'élargissement des publics de l'art contemporain et de l'encouragement des artistes à créer des œuvres inédites ou expérimentales, en relation avec l'architecture, l'urbanisme, le paysage…
Cette politique vise également un enrichissement de la perception visuelle de l'espace social, grâce à une réflexion et des échanges avec les créateurs contemporains.

Ce dispositif volontaire, ambitieux, relayé par les collectivités territoriales, a donné un nouveau souffle à l'art public. Présent dans des lieux très divers, de l'espace urbain à la nature, des jardins aux monuments historiques, des sites touristiques au nouvel espace qu'est l'Internet, l'art contemporain dans l'espace public met en jeu une extraordinaire variété d'expressions plastiques et de disciplines artistiques : de la sculpture au design, des métiers d'art aux nouveaux médias, de la photographie au graphisme, sans oublier les jardins, le paysage, la lumière, la vidéo, etc.

Les modes d'intervention de la commande publique ont, eux aussi, profondément évolué. La notion d'usage ou de fonctionnalité de l'œuvre n'est plus récusée, l'intervention peut même parfois prendre un caractère éphémère (intervention sur des décors ou un événement) donnant l'occasion d'une expérience significative, enrichissante et inédite de la perception de l'espace.

La Bourgogne est une véritable terre d'accueil pour la création contemporaine, notamment à travers les œuvres majeures réalisées ces vingt dernières années dans le cadre de la commande publique. On peut citer l'intervention, à Cluny, de Marc Camille Chaimowicz à l'Hôtel-Dieu, ou encore à Chagny, celles de Richard Serra sur la place de l'église et de Lawrence Weiner (*&VERS LES ÉTOILES*), située sur le port du canal. Les projets menés en Bourgogne, au travers de la procédure des nouveaux commanditaires de la Fondation de France, contribuent également à ce développement de l'art contemporain dans l'espace public. On ne peut que se réjouir de voir ce territoire riche en patrimoine bâti, construire ce qui sera son patrimoine culturel et artistique de demain.

OLIVIER KAEPPELIN
DÉLÉGUÉ AUX ARTS PLASTIQUES

Pour en savoir plus :
« La Commande publique mode d'emploi », à consulter sur
www.culture.gouv.fr/culture/dap/commande_publique/
« L'art à ciel ouvert : commandes publiques en France 1983-2007 »,
Flammarion, sous la direction de Caroline Cros et Laurent Le Bon, 2008

VI

Weiner pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre – Bourgogne

PHOTOGRAPHIES

L'ABBAYE ET LE VILLAGE DE CORBIGNY

LA FAÇADE SUD DU BÂTIMENT

L'ESCALIER D'HONNEUR

VII

Weiner pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre – Bourgogne

ANNEXES

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

Le projet de commande publique de Lawrence Weiner a bénéficié sur les crédits du Ministère de la Culture et de la Communication – Délégation aux Arts Plastiques, de 15 000 euros pour une étude en 2007 et de 50 000 euros pour honoraires de suivi de l'artiste en 2008.

La participation de la Ville est évaluée à 20 000 euros (réalisation du projet en cours et inauguration).

Le Centre d'Art du Parc Saint Léger participe à la réalisation du journal de la commande publique et à la mise en place d'ateliers de sensibilisation des publics en partenariat avec la Ville.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Mairie de Corbigny

RÉALISATION

Styl'Pub, Nevers

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Drac Bourgogne, Patrick Marmion, École Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne.

MÉDIATION AUTOUR DE L'ŒUVRE

Au delà de la référence majeure que représente Lawrence Weiner dans l'art du XX^{e} siècle, son travail est propice à la mise en œuvre de projets pédagogiques adaptés à tous les publics.
Afin de familiariser les habitants de Corbigny avec l'œuvre de Lawrence Weiner et leur permettre de mieux appréhender la commande publique conçue pour l'abbaye, le Parc Saint Léger – Centre d'Art Contemporain de Pougues-les-Eaux et l'Espace de cultures du Pays Nivernais-Morvan proposent, en collaboration avec les structures intéressées (Rectorat, Inspection Académique, écoles, collège, centre social, association des commerçants etc.) des actions de médiation mises en place tout au long de l'année 2009. Une série d'ateliers autour de l'œuvre de Lawrence Weiner sont notamment proposés aux habitants de Corbigny, enfants et adultes du 20 au 24 avril 2009.

UN WORKSHOP AVEC LES ÉTUDIANTS EN BOURGOGNE

Lawrence Weiner a regroupé un certain nombre d'œuvres au sein d'une collection qu'il nomme *Collection Public Freehold*. Cette collection est disponible et libre de droit pour toute personne souhaitant l'utiliser, à condition d'en aviser l'artiste. Il s'agit d'énoncés à interpréter, à rejouer dans différents espaces.
Cette collection fait l'objet d'un workshop, en janvier 2009, entre les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon et de l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne, Nevers. Une conférence de Ghislain Mollet-Vieville, spécialiste de l'art conceptuel a été présentée en novembre 2008 afin de transmettre aux étudiants les bases théoriques du travail de Lawrence Weiner.
Après un premier temps de travail au centre d'art de Pougues-les-Eaux, utilisé comme laboratoire d'expérimentation, les étudiants élaborent leurs propositions d'interprétation des statements de la *Collection Public Freehold*.

LES COMPAGNIES EN RÉSIDENCE À L'ABBAYE

COMPAGNIE METALOVOICE

Depuis sa création en 1995, la compagnie METALOVOICE s'est toujours engagée dans une action simple et essentielle à son travail : celle menée pour la vigilance des libertés communes et individuelles. Les réactions que cette vigilance obligent à avoir au quotidien sont restituées dans chacune des créations et des interventions de cette équipe d'artistes et de constructeurs qui, issue des Tambours du Bronx, est conduite par Pascal Dores. Le concept de « poésie industrielle » définit leur engagement artistique.

PRINCIPAUX SPECTACLES ET ACTIONS DE TERRITOIRE

Do Hit (1995), *Espèce H* (1998), *La Presse* (2001), *fragiles* (2003), *fragiles «in»* (2004), *3600"* (2005), *chemin de fer* (2007-2008), *les territoires occupés – arts et monde agricole* (2007-2008).

COMPAGNIE « LES ALENTOURS RÊVEURS »

La compagnie de danse contemporaine « les alentours rêveurs », fondée en 2003 par le chorégraphe Serge Ambert, développe un travail chorégraphique poétique basé sur l'écriture du corps dansant et théâtral. Elle souhaite aussi créer un lien artistique entre la France et la République tchèque où le travail de Serge Ambert s'est développé depuis plusieurs années.

Après deux résidences de création, la compagnie est accueillie en résidence – implantation par la ville de Corbigny depuis 2006. Cette résidence a pour vocation la création de spectacles et leur diffusion, ainsi que l'organisation d'actions de sensibilisation auprès de différents publics, sur toute la région Bourgogne.

PRINCIPAUX SPECTACLES

La Sentinelle (2001), *Voyage avec Elle* (2003), *La Fêlure du papillon* (2004), *Les âmes perdues* (2005), *Signature(s)* (2006), *Desirata* (2007).

En projet : *Fleurs sanglantes* (2009)

TÉATRÉPROUVÈTE

Cette équipe « d'artisans de la vie en commun », menée par Jean Bojko, a trouvé refuge en l'Abbaye du Jouïr, en 2003. Engagée dans des actions singulières où sont bousculés les fondamentaux du théâtre, les relations art et société, les séparations entre les modes d'expressions et la fonction même de l'artiste, elle investit l'espace social en créant des lieux où chacun est invité à s'interroger, à agir, à devenir acteur plutôt que spectateur, à se faire entendre plutôt qu'à consommer.

PRINCIPALES ACTIONS

« Création pour une ouverture vraie » (1998), *« 32+32=2000* (et même plus ! ») (2001), *« Les 80 ans de ma mère »* (2003-2004), *« Une pièce dans l'Anguison, c'est du bonheur à foison »* (2005), *« Je suis cultivé, je fais du potager / Les Jardins d'Etonnants »* (2006) *« Alors ? On s'en brasse ? L'Université des bistrots »* (2008) *« l'Assiette du lundi »* (2008)

COMPAGNIE « DÉVIATION »

La compagnie « déviation » a été créée, en 199, par Alain Mignon. Elle est installée à Corbigny depuis 2004. Une dizaine de musiciens, notamment batteurs – percussionnistes, et de comédiens participent aux activités de création. Son travail repose sur la lutherie contemporaine d'Alain Mignon (instruments de percussion, mais le souffle et l'archet y trouvent aussi leur place), ébéniste diplômé de l'École Boule et ancien professeur en menuiserie – ébénisterie.

PRINCIPAUX SPECTACLES

Déballage Public (1993), *Murmurant* (1997), *Bavardages et Profession Voyageur* (2001), *Pourquoi c'est toujours sur moi que ça tombe* (2006).
En projet : *Cime et raci*

VIII

Weiner pour l'Abbaye de Corbigny, Nièvre – Bourgogne

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONTACTS PRESSE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DÉLÉGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Marie-Christine Hergott
Responsable de la communication
Tél : 00 (0)1 40 15 75 23
marie-christine.hergott@culture.gouv.fr

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DE BOURGOGNE

Isabelle Boucher-Doigneau
Chargée de communication et du mécénat
Tél : 00 (0)3 80 68 50 05
isabelle.boucher-doigneau@culture.gouv.fr

Anne Dallant
Conseillère arts plastiques
Tél : 00 (0)3 80 68 50 40
anne.dallant@culture.gouv.fr

VILLE DE CORBIGNY

Jean-Paul Sêtre
Directeur des espaces de cultures du Pays Nivernais-Morvan
Abbaye de Corbigny
Tél : 00 (0)3 86 20 22 73/78

COMMANDE PUBLIQUE RÉALISÉE AVEC LE PARTENARIAT PRÉCIEUX DU CENTRE D'ART DU PARC SAINT LÉGER, POUGUES LES EAUX, DE LA GALERIE PIETRO SPARTA À CHAGNY ET LA PARTICIPATION DE L'ECOLE SUPÉRIEURE D'ARTS APPLIQUÉS DE BOURGOGNE, NEVERS ET DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE DIJON.

La conception graphique du dossier de presse a été réalisée par François Havegeer (étudiant à l'ÉSAAB Nevers) avec l'aide de Pascal Trutin.

Ville
de Corbigny

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

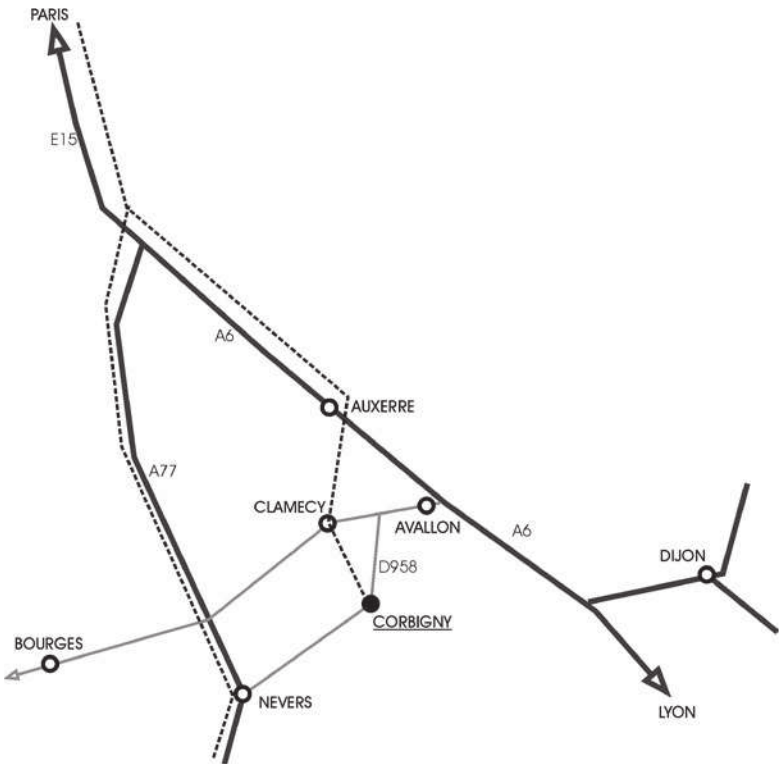

Pour accéder à Corbigny

TRANSPORTS

TRAINS

Paris – Nevers
Paris – Corbigny

TAXIS

Gérard MEHU	00 (0)3 86 20 10 72
Jean Claude POMMEL	00 (0)3 86 20 03 07
SARL De SOUZA	00 (0)3 86 20 08 76

HÉBERGEMENTS

Hôtel La Buissonnière**	00 (0)3 86 20 02 13
Hôtel de l'Europe** (Logis de France)	00 (0)3 86 20 09 87

Contact office de Tourisme : 00 (0)3 86 20 02 53

INAUGURATION LE 16 MAI À 11H30
BUFFET INAUGURAL À 12H

Document n°9

L'intervention de **Krijn de Koning** s'inscrit au cœur même d'une architecture qu'on aurait pu considérer comme figée, à tout jamais, dans l'apparente simplicité de ses pleins et de ses déliés…Une architecture condamnée, comme c'est le cas, trop souvent, dans nombre de monuments, à la non-couleur, pour ne pas dire au blanc, quelque part entre opacité et transparence, éclat ou pâleur.
Et, sans aucun doute, le bleu était-il la seule des trois couleurs primaires susceptible de se prêter à la mise en œuvre d'un tel exercice, ardu, aventureux et, d'une certaine façon, aride : avoir la force de se confronter hardiment, muni de simples esquisses et de brosses, à l'ordonnancement des voûtes sans, pour autant, plier l'échine devant l'austérité et la rigueur d'un espace conçu dans le cadre d'une règle et, par là même, voué à la symétrie.
Il y faut de l'audace et du talent. De l'imagination aussi, ce savoir-être qui semble aujourd'hui tant faire peur et que Pascal qualifiait en son temps, de « folle du logis ».

Dans son Traité des couleurs, paru en 1810, Goethe, écrivant « qu'une couleur que personne ne regarde n'existe pas », réaffirmait la forte dimension anthropologique des couleurs. Est-il illégitime de penser, dans cette perspective, que, sans la main de Krijn de Koning, cette ancienne cuisine n'existerait que peu, voire même, n'existerait pas. Au mieux, et peut-être pour le pire, constituerait-elle une sorte d'espace architectural qu'on pourrait qualifier de « pédagogique ». C'est-à-dire un espace censé nous renseigner sur un temps, le 18ème siècle des constructeurs, qui, soit dit en passant, vit triompher le bleu et les bleus se diversifier, grâce à l'invention du fameux bleu de Prusse par un pharmacien de Berlin en 1720 et l'importation massive de l'indigo des Antilles et d'Amérique centrale, fabriqué par des esclaves....

Le bleu de Krijn de Koning monte vers le ciel, en prenant son élan sur du blanc. Chacun est fondé, ici, en ce lieu chargé de mémoires qui se superposent et parfois se télescopent, à l'aide de la boite à outils de son libre-arbitre, de qualifier ce bleu…Bleu des démocrates américains, bleu du drapeau de l'ONU, bleu de l'artiste Yves Klein, Bleu du ciel, cher à Georges Bataille et La terre bleue comme une orange de Paul Eluard.

Work for the Abbaye de Corbigny (blue), 2006
Krijn de Koning (né en 1963 – Amsterdam Pays-Bas)
Œuvre acquise par le FRAC Bourgogne en 2007

[…] qu'il s'agisse d'une galerie, d'un musée, d'un monument historique, d'un lieu public ou, plus généralement, d'un espace socialement construit, **Krijn de Koning** investit le lieu, procédant par imprégnation, pour élaborer une œuvre qui, malgré son amplitude, n'est jamais autoritaire.
Dans l'ancienne cuisine de l'Abbaye de Corbigny, un aplat de couleur bleu, irradiant, épouse l'architecture sans logique apparente. Des découpes franches de blanc crayeux l'entament : des verticales et des horizontales, quelques obliques ou arcs de cercle redessinent l'espace architectural, opèrent des décrochements ou imposent des continuités.
Asymétriques, les plans de couleur semblent glisser dans un jeu d'emboîtement infini. Des blocs en bois peint, comme un sol rehaussé, s'élèvent à hauteur de genou. Estrade ou banc, ils prolongent la structure colorée des murs vers le sol et opèrent la rotation des plans architecturaux. Ils obstruent l'espace, ménagent des passages et impliquent une circulation.
L'intervention déploie la construction architecturale, bouscule le sens commun du déplacement et les points de vue. On peut stationner, s'asseoir, s'accroupir, se faufiler, se trouver dans une impasse. L'impression est visuelle et physique, la couleur palpable, l'espace matière.
La forme peinte, presque organique, s'épanouit comme une « fleur blanche». Elle malmène la prétendue uniformité de la salle récemment rénovée, pour ce, intégralement repeinte en blanc, et libère l'espace de toute valeur absolue. Le remodelage architectural, le jeu subtil des volumes et des surfaces laisse percevoir l'environnement d'origine.
Sous la voûte d'arête, on peut en faire l'inventaire : les grandes fenêtres cintrées, le manteau de la cheminée en pierre, le sol en tomettes, la petite porte de service, le boîtier électrique, quatre spots dirigeables... Autant de détails anachroniques qui ruineraient l'unité architecturale si un indéniable équilibre ne se produisait entre l'œuvre et le bâtiment.
Krijn de Koning reprend les formes élémentaires de la construction architecturale, manipule les repères, joue avec les bords démultipliés de l'espace sculptural. Sans recourir au monumental, l'œuvre excède le calibrage de l'échelle domestique, étonne par l'efficacité de son évidence formelle. Elle restitue sans hiérarchie un phénomène de superpositions complexes et indivisibles d'époques et d'usages.
L'espace physique travaille mais paradoxalement, on entre de plain-pied dans un espace pacifié. Par ce jeu de distinction et de convergence, les pièces de l'artiste n'essaient ni d'actualiser un espace, ni de le révéler, ni encore d'en proposer une critique. Pas d'analyse sur les conditions idéologiques d'exposition des œuvres, pas d'insistance sur la construction du vocabulaire sculptural, pas de création d'une sculpture habitacle totalement autonome, les œuvres, véritables opérateurs, appellent à saisir « le miracle d'une réalité physique».
De Koning travaille la matière fragile d'une expérience de l'espace, la sienne. Puis l'œuvre nous invite à le suivre, mobilisant notre pratique, convoquant en nous ce processus de connaissance et de reconnaissance qui nous lie à l'espace architectural.
En repositionnant l'autonomie de l'œuvre, en affirmant sa présence singulière et sa contiguïté avec l'architecture, il nous propose un exercice renouvelé de contemplation. Notre parcours s'engage dans une voie étroite mais concrète où le corps prend la mesure de l'environnement construit qui, tel un paysage en mouvement, se fait et se défait.
Les pièces spécifiques réalisées pour Corbigny en 2006, portaient, en néerlandais, un titre générique : Omvang, omgang [étendue, fréquentation]. C'est littéralement la substance d'un espace sous influence que l'œuvre actionne. Nous sommes, de fait, livrés à la relation avec un environnement qui nous précède, mais cette expérience sensuelle, phénoménologique et méditative renvoie chacun à l'intimité de sa position. Ni dominants, ni dominés, c'est par la pratique que nous nourrissons le lieu perçu, que nous le construisons, et complexifions le lien qui nous y unit.

Sandrine Rebeyrat, chargée de la Documentation, Frac de Bourgogne

Date de réalisation : 2006
Matériaux : acrylique, bois
Dimensions in-situ : Cuisine de l'Abbaye de Corbigny
Production : Abbaye de Corbigny et Parc Saint Léger – Centre d'art contemporain de Pougues-les-Eaux
530 x 720 x 700 cm
Achat à l'artiste en 2007
N°d'inventaire 2007-3

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Document n°10

LA MULTIPLICATION DES CONTRAINTES
VINCENT MAUGER 2011

Co-production Abéïcité de Corbigny / Parc Saint Léger - Hors les murs
Acquisition Ville de Corbigny

En 2011, l'Abéicité et le Parc Saint Léger – Hors les murs ont invité l'artiste Vincent Mauger à investir une partie de l'espace des caves de l'Abbaye de Corbigny.
En s'imprégnant de ce lieu de mémoire(s), l'artiste a imaginé et conçu une sphère imposante composée de palettes de bois.

Diplômé de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris, Vincent Mauger travaille in situ, faisant dialoguer la matière de l'oeuvre et l'espace qui l'entoure. En utilisant des matériaux simples de construction, il matérialise des éléments issus de l'expérience sensible, comme des images, des émotions, ou des perceptions. Il transforme et réinvente la topographie des lieux en y intégrant des formes, en y déployant des paysages. Ses oeuvres, le plus souvent éphémères, offrent au visiteur une réinterprétation fictive et sensible du lieu qu'elles habitent. Le titre de son oeuvre, La multiplication des contraintes, fait référence aux nombreuses difficultés liées à la fabrication d'une telle sculpture, tant pour l'assemblage et la construction de sa structure interne, que pour son installation dans cet espace particulier que sont les caves de l'Abbaye de Corbigny.

Les oeuvres de Vincent Mauger sont décomposables, révélant des logiques d'assemblage, d'empilements et de juxtaposition d'éléments, toujours dans un matériau unique, bois, parpaing, polystyrène,...Vincent Mauger a choisi ici de donner à cette sculpture une forme sphérique simple qui crée un contraste avec sa structure interne très construite. Il s'intéresse à cette opposition entre la complexité du monde qui nous entoure et les représentations simplifiées qui circulent dans notre imaginaire collectif et qu'on retrouve dans les univers virtuels. La sphère, forme récurrente dans son travail artistique, est le symbole du mouvement, utilisée dès l'Antiquité pour incarner l'univers et sa marche. En tournant autour de celle-ci, le spectateur peut avoir l'impression que la matière se déconstruit et se reconstruit dans un perpétuel mouvement. Il en résulte un paysage ou une forme mouvante créés paradoxalement à partir de matériaux habituellement destinés aux formes finies et immobiles, et issus du vocabulaire du bâtiment. En outre, le dialogue entre, d'une part, la masse et l'envergure du volume et d'autre part, la sensibilité et la fragilité de la forme, offre à cette sculpture une lecture poétique. Si la forme sinueuse et légère de l'oeuvre évoque la douceur, elle n'en reste pas moins imposante de par sa monumentalité et le matériau « brut » de construction qui a permis sa réalisation.

Céline Poulin, chargée de programmation Hors les murs au Parc Saint Léger, centre d'art contemporain

Photos de David BEAUDEQUIN

Voir et télécharger le flyer

Voir et télécharger le dossier de presse

Document n°11

PATRIMOINE ENVIRONNEMENT
LUR-FNASSEM
Association nationale reconnue d'Utilité Publique et agréée défense de l'environnement

[Patrimoine-Environnement s'engage] : l'abbaye de Corbigny

08/07/2015 | Classé dans : Actualités, Bourgogne, Droit et patrimoine, Patrimoine en danger

L'abbaye de Corbigny est une ancienne abbaye bénédictine datant du XVIIIe siècle, classée Monument Historique. Sans consultation du public, sa façade a fait l'objet d'une commande publique d'une œuvre d'art, « Au Pays », par l'ancien maire de Corbigny. La commande a été confiée au new-yorkais Lawrence Weiner et correspondait à l'inscription de plusieurs mots – « une chose » « ordinaire » « au pays » « sur la terre » – sur des bandeaux horizontaux de couleurs différentes, notamment sur la façade sud de l'abbaye. L'œuvre a été inaugurée en mai 2009.

L'association Groupement de Défense du Patrimoine Corbigeois avec le soutien de Patrimoine-Environnement, a contesté cette commande publique et a demandé le retrait de l'œuvre. Une pétition a été créée et a recueilli plus de 2 400 signatures.

En juillet 2015, l'association accompagnée de plusieurs requérants individuels a contesté

. Chercher par thème
. Chercher par région

CONTACT

J'ADHÈRE

JE FAIS UN DON

FINANCEZ VOS PROJETS PATRIMONIAUX
D'ARTAGNANS

JE M'ABONNE À LA LETTRE D'INFORMATION

Votre email
Ok

CONSULTEZ

devant le tribunal administratif de Dijon la légalité de la délibération du Conseil Municipal de la commune de Corbigny du 17 novembre 2008 « votant une déclaration d'intention permettant d'engager la commune dans une démarche artistique et culturelle autour des travaux de Lawrence Weiner » et « autorisant le maire à négocier les conditions de cette réalisation dans le cadre d'une commande publique et à participer à l'élaboration d'un cahier des charges ».

Or la décision en question n'a pas été trouvée dans le registre des délibérations du conseil municipal de Corbigny, comme l'ont constaté trois personnes de l'association Groupement de défense du Patrimoine Corbigeois, et ne comporte aucune signature. Aucun vote n'a été organisé à propos de mandats à donner au maire pour engager la commune dans une démarche artistique ou de négocier une commande publique ou un cahier des charges. Ni montants d'honoraires ni de coûts de travaux n'ont été votés pour cette oeuvre.

La décision déférée appartient donc à la catégorie des actes inexistants car une décision administrative qui n'est pas signée n'existe pas et ne peut pas produire d'effet juridique, même si elle a été notifiée (CE 26 janvier 1951, GALY).

Le recours contentieux a été déposé le 4 juillet au tribunal administratif de Dijon contre la délibération inexistante du conseil municipal autorisant le maire à négocier les conditions de réalisation de l'œuvre conceptuelle sur la façade de l'abbaye de Corbigny, classée au titre de MH (58).

Plus D'articles ...

L'AGENDA
LES ANNONCES

RETROUVEZ-N !

NOS PARTENAIRES

Ministère de la culture et de la communication

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

FONDATION du PATRIMOINE RETROUVER l'actualité de notre partenaire

SALON INTERNATIONAL du PATRIMOINE CULTUREL

Insee BOURGOGNE Dimensions

L'observation sociale de la Nièvre : des défis distincts selon les territoires

La Nièvre présente des caractéristiques sociales loin d'être uniformes sur son territoire. Une diagonale sépare le département. À l'est de celle-ci, dans la partie la plus rurale, la population est plus âgée, moins active, le marché du travail plus fragile et les habitants disposent de revenus peu élevés. Ces territoires sont confrontés aux différents défis du vieillissement démographique. À l'ouest, où vivent davantage de familles avec enfants, les habitants sont plus jeunes, plus actifs et globalement plus aisés. Mais des situations de précarité sont présentes partout et l'insertion des jeunes est souvent un enjeu. La ville de Nevers, au tissu social hétérogène, concentre une part importante de population à bas revenu du département.

La Nièvre rassemble 219 600 habitants en 2010. Elle connaît un léger regain d'attractivité : certains cantons attirent en particulier des franciliens venus s'établir dans le département pour leur retraite. Ces arrivées limitent la baisse de la population, due au solde naturel déficitaire. La Nièvre perd des habitants depuis plusieurs décennies, mais le rythme s'est ralenti sur la période récente.

Le vieillissement de la population se poursuit. Avec un quart de ses habitants âgés de 65 ans et plus contre 17 % en France métropolitaine, la Nièvre est l'un des départements les plus âgés. Retraités ou préretraités sont plus nombreux qu'en moyenne métropolitaine et les taux d'activité sont plus faibles, pour les hommes, les femmes et les seniors. Les jeunes nivernais rencontrent aussi davantage de difficultés à s'insérer : 24 % des 18-25 ans ne sont ni en emploi, ni en formation contre 19 % en métropole. Depuis début 2010, le taux de chômage de la Nièvre progresse plus fortement qu'au plan national. Au quatrième trimestre 2012, 10,4 % de la population active est au chômage contre 10,2 % au niveau national.

Tous ces éléments influencent le niveau de vie des Nivernais. La Nièvre fait partie du quart des départements français les plus pauvres : 20,1 % des habitants vivent avec un bas revenu contre 17,4 % pour la métropole. Cette pauvreté se manifeste en milieu rural comme en milieu

Chiffres clés de la Nièvre

Indicateurs	Nièvre	Bourgogne	France métropolitaine
Population (nombre d'habitants, au 1er janvier 2010)	219 600	1 642 000	64 613 000
Indice de vieillissement (nombre de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans, en 2009)	118	88	69
Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles (en %, en 2009)	12,4	11,7	13,7
Revenu fiscal médian par UC (en euros, en 2010)	17 300	18 200	18 700
Disparité des revenus (rapport interdécile en 2010)	5,0	4,5	5,6
Population à bas revenu (en nombre, en 2010) (1)	29 500	191 200	8 307 000
Population à bas revenu (en %, en 2010) (1)	20,1	16,2	17,4
Taux d'activité des 15-64 ans (en %, en 2009)	68,4	71,6	71,9
Taux de chômage localisé (en %, au 4e trimestre 2012)	10,4	9,7	10,2
Proportion de salariés en emploi précaire (en %, en 2009)	14,5	15,1	15,0
Proportion de jeunes de 18 à 24 ans non insérés (en %, en 2009)	23,9	19,3	18,8
Proportion de jeunes de 20 à 24 ans non scolarisés et non diplômés (en %, en 2009)	21,9	21,1	21,2

(1) Les indicateurs de bas revenu sont calculés sur un champ restreint de la population des moins de 65 ans couverte par une allocation CAF.

Sources : Insee, Recensements de la population 2010 (populations légales) et 2009 (exploitations principale et complémentaire), Taux de chômage localisés ; Cnaf 2010 ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2010.

Nièvre
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA NIÈVRE

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne

urbain. Elle touche davantage les familles monoparentales, les couples avec enfants, et donc les enfants qui vivent dans ces familles.

Des situations sociales contrastées selon les cantons

Au-delà du constat départemental, les disparités sociales se repèrent à un niveau plus fin. Des diagnostics territorialisés partagés sont indispensables à la mise en place d'actions visant à favoriser la cohésion sociale. L'échelon des cantons, plus fin que celui des sites de l'action médico-sociale, a donc été retenu pour apprécier les disparités.
Revenus, pauvreté, âge, niveau de diplôme, difficultés d'insertion, caractéristiques de l'emploi, profil des familles, rendent compte de diverses formes de difficultés sociales et de risques de précarité. L'analyse de ces indicateurs sociaux permet de classer les trente-trois cantons de la Nièvre en six groupes.

Une population âgée et des territoires attractifs à l'Est

Les onze cantons de Brinon-sur-Beuvron, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Donzy, Lormes, Luzy, Montsauche-les-Settons, Moulins-Engilbert, Saint-Amand-en-Puisaye, Tannay et Saint-Saulge, tous situés à l'est du département, dans sa partie la plus rurale et la moins dense, forment le premier groupe. Ils recouvrent des communes situées en dehors de l'influence des pôles d'emplois, où les résidences secondaires sont très présentes (34 % contre 15 % dans la Nièvre). Cet ensemble qui regroupe 42 200 habitants, soit 19 % de la population nivernaise, connaît un déclin démographique (- 0,2 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2010). Il est pourtant attractif : des retraités ou futurs retraités en provenance de l'Île-de-France s'y installent. Ses habitants sont plus âgés qu'au plan départemental. Les personnes de 65 ans et plus représentent 30 % de la population. Elles sont presque deux fois plus nombreuses que celles de moins de 20 ans, ce ratio atteint même 2,2 dans le canton de Luzy. Dans ces territoires, beaucoup de retraités, un sur cinq, sont d'anciens agriculteurs. Les résidents de ces cantons rencontrent davantage de difficultés par rapport à l'emploi : le taux d'activité est plus faible surtout pour les femmes et les seniors et davantage de salariés sont en emploi précaire (17 % contre 14,5 % dans le département) ou à temps partiel (près de 22 % contre 18 %). Le revenu médian par unité de consommation est de 16 100 euros en 2010, soit 1 100 euros de moins que pour l'ensemble de la Nièvre.

Six familles de territoires au regard des disparités sociales

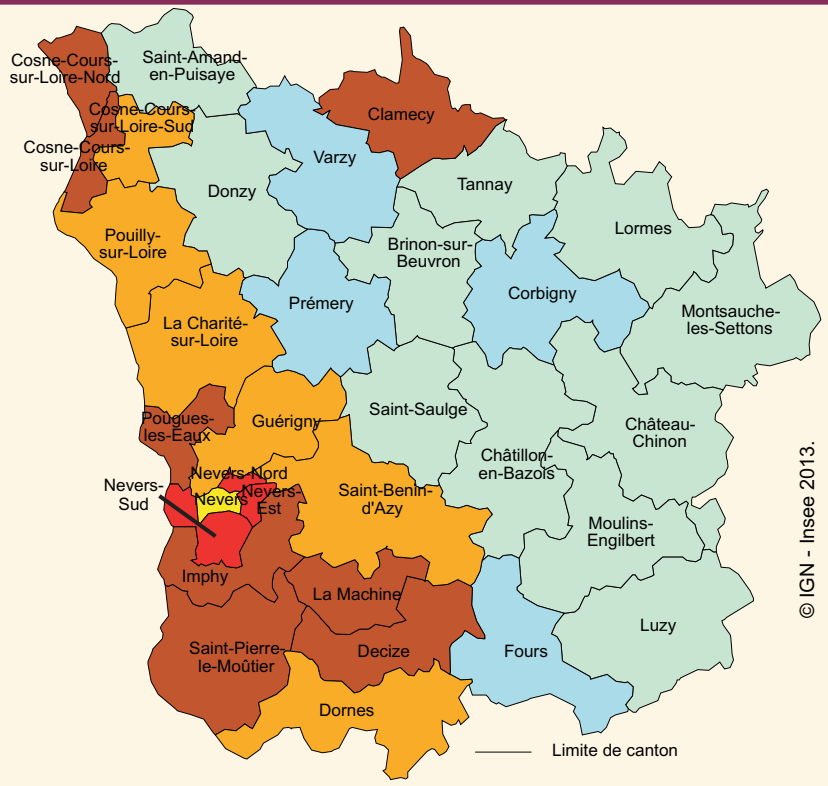

Sources : Insee, Recensement de la population 2009 exploitations principale et complémentaire ; Cnaf 2010 ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2010.

- Groupe 1 : territoires âgés, attractifs, aux revenus peu élevés
- Groupe 2 : territoires âgés avec des difficultés d'insertion pour les jeunes et précarité
- Groupe 3 : territoires plus urbains, avec difficultés d'insertion pour les jeunes et précarité
- Groupe 4 : territoires périurbains accueillant des familles d'actifs aux revenus peu élevés
- Groupe 5 : territoires de la proche couronne de Nevers avec des familles aisées
- Groupe 6 : Nevers à la population très hétérogène

Population âgée et situation de fragilité pour d'autres territoires

Les quatre cantons de Varzy, Prémery, Corbigny et de Fours, également situés à l'est de la diagonale, rassemblent 8 % de la population nivernaise. Ils présentent des caractéristiques proches du groupe précédent quant à l'éloignement des pôles d'emploi, l'âge de la population, la présence marquée de retraités, la faiblesse du revenu et le nombre d'habitants en baisse malgré une certaine attractivité résidentielle.
Mais ils s'en distinguent toutefois. Ils sont davantage touchés par la précarité et les jeunes, comme les femmes, rencontrent des difficultés d'insertion plus grandes.
En effet, un quart des 18-24 ans ne sont pas insérés, c'est-à-dire ne poursuivent plus d'études et n'occupent pas d'emploi Près d'un quart des 20-24 ans ayant terminé leurs études n'ont pas de diplôme. Dans le canton de Corbigny, les difficultés d'insertion concernent un tiers des jeunes.
Le taux d'emploi des femmes est aussi plus faible. C'est en particulier le cas dans les cantons de Prémery et de Varzy.
Toujours par rapport aux onze cantons précédents, une plus large partie de la population se trouve en situation précaire : un habitant sur cinq vit sous le seuil de bas revenus. Les 10 % des ménages les plus pauvres déclarent moins de 6 200 euros annuels par unité de consommation en 2010. Compte tenu de l'âge de la population, de l'éloignement des pôles urbains et de la faiblesse des revenus dans ces territoires, une attention particulière doit être portée aux personnes âgées et à leur accompagnement en terme d'accès aux

services, d'adaptation des logements, de mise en place de structures ou de solutions d'accueil pour les personnes dépendantes.

Des territoires plus urbains, où les jeunes sont confrontés à des difficultés d'insertion

Les huit cantons de Cosne-Cours-sur-Loire Ville, Nord, Pougues-les-Eaux, Imphy, La Machine, Decize, Saint-Pierre-le-Moûtier et de Clamecy forment le troisième groupe. Ils comptent 65 100 habitants. À l'exception de Clamecy, ils sont tous situés dans la partie ouest de la Nièvre, la plus urbaine. Leurs communes sont sous l'influence ou correspondent à des pôles d'emploi. Cet espace, plus jeune, perd des habitants, ne bénéficiant pas du regain d'attractivité résidentielle observé à l'est du département. L'emploi global est stable depuis 1999 sur ce territoire où ouvriers et employés sont surreprésentés. Le marché du travail est atone et difficile d'accès notamment pour les jeunes. La proportion de jeunes non insérés, 27 %, est la plus importante de tous les groupes. À Clamecy, elle atteint même 33 %. Là aussi, les jeunes sont plus souvent non diplômés, les familles monoparentales comme les ménages à bas revenu davantage présents : une personne sur cinq vit dans un ménage à bas revenu.
Pour cet espace plus urbain et plus jeune où une population modeste est éloignée de l'emploi, l'insertion des jeunes constitue un enjeu fort. Le développement de dispositifs de soutien financier ou d'aides pour l'accès au logement constitue une première réponse de lutte contre les fragilités sociales de ces territoires. Un éventail de formations palliant l'absence de diplôme ou permettant une meilleure adéquation avec le marché du travail local serait aussi de nature à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.

Des territoires périurbains accueillant des familles d'actifs

Les cantons de Pouilly-sur-Loire, Cosne-Cours-sur-Loire-Sud, la Charité-sur-Loire, Guérigny, Saint-Benin-D'Azy et Dornes forment le quatrième groupe. Situés à l'ouest du département, pour la plupart dans le couloir ligérien, ils sont composés de communes périurbaines se trouvant dans l'orbite des principaux pôles d'emploi de la Nièvre et, pour le cas de Dornes, de Moulins. Ces cantons regroupent 21 % des habitants de la Nièvre et accueillent des familles d'actifs. Leur population se trouve donc moins confrontée à la précarité. Ces espaces attirent des familles en provenance des villes-centres comme Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire ou Moulins. Leur population augmente mais de façon modérée et la structure par âge des habitants est équilibrée. Les taux d'activité comme les taux d'emploi des hommes et des femmes y sont plus élevés. Les professions intermédiaires sont surreprésentées et les indicateurs de précarité moins élevés. Le revenu médian se situe au-dessus de la moyenne départementale : il est constitué en majorité de revenus salariaux.
Ces territoires doivent répondre aux besoins et aux attentes des familles récemment installées en terme d'accès aux services liés à l'enfance, à l'éducation et plus généralement aux commerces et services de proximité.

La proche couronne de Nevers, avec des familles aisées

Les trois cantons Nevers-Nord, Nevers-Est et Nevers-Sud forment un cinquième ensemble distinct. Il s'agit de cinq communes situées en limite de Nevers. Ces territoires accueillent des familles aisées, dans l'ensemble épargnées par la précarité, dont les actifs sont qualifiés. Ces territoires gagnent des habitants : les naissances l'emportent sur les décès et de nouveaux arrivants s'y installent. Ces trois cantons sont plus jeunes. Les nouveaux habitants en provenance de la ville de Nevers ou de son aire urbaine sont des familles d'actifs : les catégories sociales supérieures, cadres et professions intermédiaires y sont surreprésentées. Ces actifs, toutes catégories confondues, ont le plus souvent un emploi. À l'exception du canton de Nevers-Est, les jeunes non insérés sont moins nombreux. Le revenu médian par unité de consommation, de 21 100 euros, est le plus élevé de tous les groupes, supérieur de 3 800 euros à celui de la Nièvre. Les ménages à bas revenus sont moins présents.

La ville de Nevers à la population très hétérogène

La ville de Nevers concentre 17 % de la population de la Nièvre. Elle constitue un territoire à part. Comme la plupart des grandes villes, elle est marquée par de fortes inégalités sociales : des zones sensibles côtoient des quartiers résidentiels ou d'habitat diversifié. Le parc locatif social est étendu : 29 % de la population réside dans un logement de type HLM. La ville accueille de nombreux ménages aisés exerçant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire et bien insérés sur le marché du travail. Mais, beaucoup d'habitants sont en situation de pauvreté : un tiers de population de la ville vit dans un ménage à bas revenu. Le revenu médian de 16 600 euros, relativement peu élevé, masque une forte hétérogénéité des ressources des habitants : les 10 % les plus pauvres déclarent moins de 2 700 euros ; les 10 % les plus riches déclarent plus de 33 600 euros, soit douze fois plus. Les familles monoparentales comme celles de trois enfants ou plus sont nombreuses. La précarité touche davantage les familles : un enfant sur quatre vit dans une famille dont les parents sont sans emploi : c'est un enfant sur deux pour les familles monoparentales. Enfin, les jeunes non insérés, comme non diplômés sont nombreux.

■ Christine Lecrenais.

Un taux d'emploi des femmes plus élevé à l'ouest

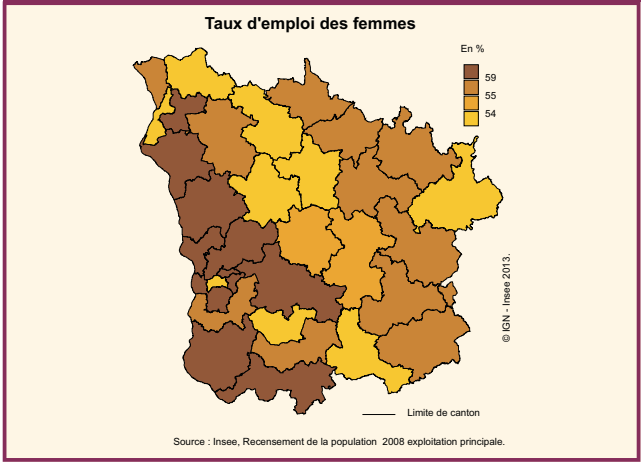

Un revenu plus élevé dans les cantons de Nevers Sud et Est

Revenu médian par Unité de Consommation

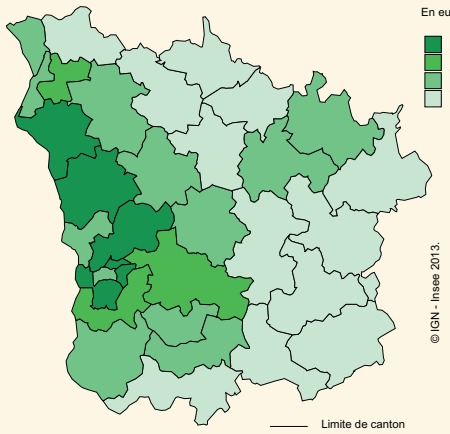

Source : Insee-DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2009.

Un tiers des jeunes non insérés à Clamecy et Corbigny

Jeunes non insérés parmi les 18 - 24 ans

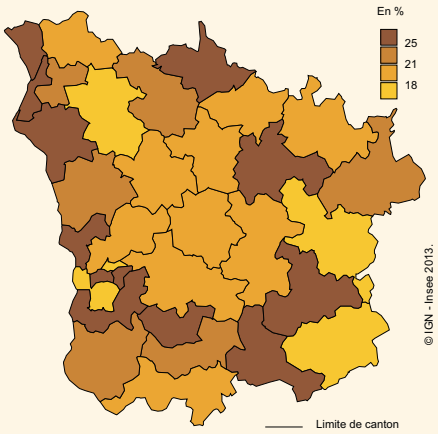

Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation prinsipale.

Indicateurs sociaux des groupes

Indicateurs	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Nièvre	Bourgogne
Population (nombre d'habitants, au 1er janvier 2009)	42 200	17 800	65 000	45 400	12 300	37 500	220 200	1 641 400
Part de la population (en %, au 1er janvier 2009)	19	8	30	21	6	17	100	///
Indice de vieillissement (nombre de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans, en 2009)	178	166	111	104	75	93	118	88
Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles (en %, en 2009)	9,7	10,9	12,6	11,1	7,7	19,9	12,4	11,7
Revenu fiscal médian par UC (en euros, en 2010)	16 100	16 200	17 100	18 200	21 100	16 600	17 300	18 200
Part des pensions et retraites dans la structure des revenus fiscaux déclarés (en %, en 2010)	45,2	42,6	35,5	33,5	29,6	34,7	36,8	29,7
Population à bas revenu (en nombre, en 2010) (1)	4 000	2 100	9 000	4 700	900	8 900	29 500	191 200
Population à bas revenu (en %, en 2010) (1)	17,5	19,6	19,6	15,0	9,3	32,6	20,1	16,2
Taux d'activité des 15-64 ans (en %, en 2009)	66,4	65,6	68,8	70,8	71,0	67,2	68,4	71,6
Taux d'emploi des 55-64 ans (en %, en 2009)	30,6	30,0	30,4	33,1	37,1	37,9	32,2	36,4
Proportion de salariés en emploi précaire (en %, en 2009)	17,1	16,7	14,0	12,5	11,4	16,0	14,5	15,1
Proportion de cadres (en %, en 2009)	2,7	2,5	3,8	4,3	6,7	6,1	4,1	5,6
Proportion de jeunes de 18 à 24 ans non insérés (en %, en 2009)	17,8	25,1	27,1	22,6	14,7	26,6	23,9	19,3
Proportion de jeunes de 20 à 24 ans non scolarisés et non diplômés (en %, en 2009)	17,0	23,8	21,9	19,9	15,2	27,1	21,9	21,1

(1) Les indicateurs de bas revenu sont calculés sur un champ restreint de la population des moins de 65 ans couverte par une allocation CAF.
Sources : Insee, Recensement de la population 2009 exploitations principale et complémentaire ; Cnaf 2010 ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2010.

Note :
les valeurs sont calculées sur l'ensemble de la population du groupe. Ainsi, un canton peut, pour une variable, se situer au-dessus ou en dessous de cette moyenne. Néanmoins, la typologie réalisée rassemble des cantons aux caractéristiques proches : les valeurs ne sont donc jamais très éloignées de la moyenne du groupe.

Des sites d'action médico-sociale à la population hétérogène

À la lumière de cette analyse, les sites d'action médico-sociale qui ne recoupent pas parfaitement les limites cantonales, présentent plus ou moins d'hétérogénéité. Les sites situés à l'est sont plus homogènes, à l'exception de celui de Clamecy, où la précarité et les difficultés d'insertion et de qualification des jeunes sont plus présentes. Côté ouest, les sites de Cosne-Cours-sur-Loire et Decize présentent une plus grande mixité de territoires, à la fois urbains et ruraux.

La ville de Nevers est divisée en deux sites d'action médico-sociale : Nevers-Est et Nevers-Ouest. Chacun des deux sites présente des caractéristiques proches pour la structure par âge de leur population, en revanche leur composition sociale diffère. Les situations de précarité sont plus fréquentes dans le site de Nevers-Est qui accueille davantage de ménages locataires HLM (37 % contre 20 % pour le site Nevers-Ouest), de familles monoparentales et de population vivant sous le seuil de bas revenu. Les ouvriers et les employés y sont surreprésentés alors que le site Nevers-Ouest compte davantage de cadres et de professions intermédiaires. Le revenu médian des ménages du site Ouest est supérieur de 2 900 euros à celui du site Est. Ce dernier accueille une population plus hétérogène : l'écart entre les plus pauvres et les plus riches est deux fois plus important que dans le site de Nevers-Ouest.

Sources : Insee, Recensement de la population 2009 exploitations principale et complémentaire ; Cnaf 2010 ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2010.

- Groupe 1 : territoires âgés, attractifs, aux revenus peu élevés
- Groupe 2 : territoires âgés avec des difficultés d'insertion pour les jeunes et précarité
- Groupe 3 : territoires plus urbains, avec difficultés d'insertion pour les jeunes et précarité
- Groupe 4 : territoires périurbains accueillant des familles d'actifs aux revenus peu élevés
- Groupe 5 : territoires de la proche couronne de Nevers avec des familles aisées
- Groupe 6 : Nevers à la population très hétérogène

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Marie-Laure Monteil

Responsable des études :
Christine Charton

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Cartographie :
Christophe Clémence

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2013

Définitions :

Canton : la maille territoriale correspond aux pseudo-cantons, c'est-à-dire à des ensembles de communes entières.

Unité de consommation : coefficient attribué à chaque membre du ménage permettant de comparer les niveaux de revenu de ménages de tailles ou de compositions différentes.

Seuil de bas revenu : il s'établit à 982 euros mensuels par unité de consommation pour les revenus de l'année 2010. Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation et par mois avant impôts.

Taux de bas revenu 2010 : nombre de personnes couvertes par une allocation CAF au 31 décembre 2010 dont le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenu rapporté au nombre de personnes de moins de 65 ans au recensement 2009.

Rapport interdécile : écart entre le revenu par unité de consommation des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population.

Taux d'emploi d'une classe d'individus : rapport entre le nombre d'individus de la classe ayant un emploi et le nombre total d'individus dans la classe.

Méthodologie

La classification des 33 cantons de la Nièvre a été réalisée à partir d'une analyse en composantes principales (ACP). Cette analyse a mis en évidence 26 variables qui contribuaient le plus à la différenciation des territoires. Ces variables concernent aussi bien le contexte démographique et socio-économique (indice de vieillissement, part de familles monoparentales, part de familles de 3 enfants ou plus, revenu fiscal médian par UC, distribution des revenus fiscaux, part des cadres, niveau de diplôme) que le niveau de précarité (proportion de personnes appartenant à un ménage à bas revenu), d'emploi et d'insertion (taux d'emploi des femmes, des seniors, part des jeunes de 18 à 24 ans non insérés, part des salariés en emploi précaire) ou les conditions de vie et le logement (part des ménages locataires HLM, part des personnes de 80 ans et plus vivant seules). La prise en compte de ces variables dans une classification ascendante hiérarchique (ACH) a abouti à la constitution de six groupes de cantons aux caractéristiques sociales différentes.

Données complémentaires : fiches thématiques evolution population, structure par âge et vieillissement qualification diplome emploi insertion, revenus conditions de vie, accès aux équipements).

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Les niveaux de vie en 2010** - Insee Première N°1412 - septembre 2012.
- **Nouveaux arrivants : des enjeux différents selon les territoires de Bourgogne** - Insee Bourgogne Dimension n°177-mars 2012.
- **En Bourgogne, 12 % de la population vit sous le seuil de pauvreté en 2006** - Insee Bourgogne hors série - janvier 2011.
- **Regards sur les quartiers des grandes villes de la Nièvre et de l'Yonne** - Insee Bourgogne Dossier n°54-novembre 2009.

Important : Les candidats ne doivent pas tenir compte de la flèche blanche.